This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

This work must be consulted
in the Boston Medical Library
8 Fenway

No. 37197

SEP 24
SEP 29
OCT 18

1. F. 114.

Bibliothèque de curiosités et singularités médicales

DOCTEUR M. MOLLET

LA MÉDECINE CHEZ LES GRECS AVANT HIPPOCRATE

(460 av. J.-C.)

PARIS
A. MALOINE, ÉDITEUR
25-27, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 25-27
1906

A. MALOINE, ÉDITEUR
[illegible]

MALOINE MÉDICALE BIBLIOGRAPHIE

[illegible]

[illegible]

[illegible] **Salmiaris médecin.** [illegible]

[illegible] **Garganta.** [illegible]

[illegible] **Rasiagrosi.** [illegible]

[illegible] **Le Tiers Livre.** [illegible]

[illegible] **Les morts mystérieuses de [illegible]** [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

775

A MÉDECINE CHEZ LES GRECS

AVANT HIPPOCRATE

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

Rabelais clinicien. Paris, in-18, 1904..... **2 fr.**

Bibliothèques de Curiosités et Singularités Médicales

Publiées sous la Direction du Dr CABANÈS

CABANÈS. — **Comment se soignaient nos pères.** Remèdes d'autrefois. 1 vol. in-18, 1905... **5 fr.**

WITKOWSKY. — **Le médecin au théâtre de l'Antiquité à la fin du XVIIe siècle,** in-18, 1905, avec fig..... **5 fr.**

WICKERSHEIMER. — **La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance,** in-18, 1906..... **7.50**

Bibliothèque de curiosités et singularités médicales

DOCTEUR M. MOLLET

LA MÉDECINE CHEZ LES GRECS

AVANT HIPPOCRATE

(460 av. J.-C.)

PARIS
A. MALOINE, ÉDITEUR
25-27, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 25-27

1906

Aug. 22, 1926

La Médecine chez les Grecs

CHAPITRE I

Considérations générales. Les dieux olympiens sont des hommes déifiés. Jupiter, Apollon, Priape, Bacchus devant la médecine. Une histoire de Satyre. Junon, Minerve, Aphrodite, Hermaphrodite. Pæon, médecin des dieux. Les petits dieux de la santé humaine. Hercule épileptique et Oreste furieux. Puissance génésique d'Hercule ; ses guérisons ; les plantes dont il usait. Le mystère de sa mort.

La plupart des auteurs, qui entreprennent une étude sur la médecine chez les peuples primitifs, se croient tenus d'offrir au lecteur des concepts dans le genre de ceux-ci : en présence des maladies graves, de celles qui aujourd'hui nécessitent l'intervention du médecin, les peuples primitifs durent posséder quelques hommes judicieux, doués de sagacité et de sens pratique. Ces observateurs ayant remarqué que quelques malades guérissaient, après avoir présenté des phénomènes fébriles, tandis que d'autres mouraient dans les mêmes conditions, ne manquèrent pas de noter

quels moyens avait employés la nature pour parvenir au résultat final ; ils se souvinrent que la crise avait été précédée ou accompagnée de divers symptômes, tels que vomissements, diarrhée, sudation, polyurie, hémorragie, éruption cutanée, etc., etc... ; ils s'efforcèrent ensuite, par des ressources artificielles, de reproduire ou, au contraire, d'éviter ces manifestations de la nature, selon que le résultat de la maladie avait été favorable ou défavorable. Ils instituèrent donc la diète et mirent en usage les vomitifs, les évacuants, les diurétiques, les sudorifiques et inventèrent la saignée.

Ces considérations sont quelque peu oiseuses ; c'est de cette philosophie à bon marché que nous ont abreuvé les si superficiels historiens de la médecine des XVIIe et XVIIIe siècles qui, en outre, n'avaient pas assez d'accents laudatifs pour célébrer la bénignité et munificence divines, qui avaient créé de si merveilleux remèdes pour guérir de si dangereuses affections. Incapable d'insister sur de pareils truismes qui, à la vérité, pourraient tout aussi logiquement être exhumés à propos de la médecine hindoue ou égyptienne, que de la médecine grecque, nous aborderons sans préambule inutile notre sujet, en étudiant, au point de vue médical, d'abord les divinités de l'Olympe, puis les demi-dieux, les héros, les magiciennes et les méde-

cins fabuleux. Les premiers poètes lyriques : Homère, Hésiode, Orphée, Alcée, Pindare, Sapho et Solon nous fourniront pour l'époque comprise entre les temps préhistoriques de la Grèce et le VIe siècle avant Jésus-Christ une ample moisson de détails intéressant l'art médical. L'exercice de la médecine dans les temples nous arrêtera assez longuement et ce n'est qu'ensuite que nous nous occuperons de la médecine civile privée et publique, de la médecine militaire et de l'enseignement médical, avant l'apparition d'Hippocrate (460 avant J.-C.). Nous terminerons par l'exposé des doctrines médicales des philosophes grecs antérieurs à Hippocrate.

Ce serait une erreur que de se figurer les dieux olympiens comme des êtres irréels, forgés de toutes pièces par l'imagination effervescente des Grecs anciens. Très vraisemblablement, ceux qui eurent la chance d'être déifiés, furent à des époques indéterminables des rois brillants et belliqueux, des pacificateurs heureux ou des inventeurs de génie, que la reconnaissance des peuples divinisa de longs siècles après leur mort. La légende vint enchevêtrer leur histoire d'un tissu d'absurdités et de superstitions, et s'y fusionna à un tel point qu'il est actuellement impossible de discerner le vrai du faux. Néanmoins, les inscriptions des tombeaux et des stèles, les affirmations des histo-

riens grecs, qui s'appuyaient sur la présence de monuments aujourd'hui disparus, nous permettent de considérer comme très probable, sinon certaine, l'existence de Jupiter, de Bacchus, d'Hercule, etc... Ainsi Bacchus fut un conquérant indien, qui parcourut la terre à la tête d'une nombreuse armée et enseigna l'art de planter la vigne et d'écraser le raisin. Saturne fut roi de Crète ; il signala son règne par son souci de la justice et la simplicité de ses mœurs. A sa mort, Jupiter lui succéda sur le trône ; prince guerrier, il fit d'immenses voyages, exterminant les brigands et assurant la tranquillité publique ; on montra longtemps son tombeau en Crète aux voyageurs de passage.

L'existence terrestre des divinités étant possible, nous nous devons de les étudier en détail, au point de vue médical.

Jupiter naquit clandestinement, son père ayant manifesté avant sa naissance l'intention de le tuer. En sortant du sein de sa mère, il fut porté sur le mont Ida; chemin faisant, le cordon ombilical tomba près du fleuve Triton ; cet endroit consacré prit le nom d'Omphalos (nombril) et la région voisine celui d'omphalienne. Devenu adulte, il passa sa vie à paillarder et à mener une vie scandaleuse, enlevant les jeunes filles ou ravissant leur virginité (Europe, Sémélé, Léda, etc.), ne respectant guère

les femmes mariées (Alcmène), prenant toutes sortes de déguisements pour n'être point reconnu. Son épouse Junon, représentée comme jalouse et acariâtre, avait quelque raison de l'être; Jupiter n'allait-il pas jusqu'à s'amouracher d'un éphèbe, Ganymède, et à le garder dans son palais comme échanson?

Apollon est un personnage autrement sérieux. Il s'intéressa vivement à la médecine et fut, avec son fils Esculape, la divinité médicale par excellence. Orion ayant, en état d'ivresse, violé Hæro, fille d'Ænopion, celui-ci lui creva les yeux. Il fut guéri par le Soleil (Apollon), qui, à son lever, lui rendit la vue

En tant que divinité de la treille, Bacchus était parfois accusé de regrettables méfaits. Ainsi, il frappa Butès d'une frénésie, telle que le pauvre homme se précipita dans un puits et mourut (1).

Divinité de second ordre, Priape cumulait les fonctions peu compatibles de gardien des vergers et d'initiateur aux plaisirs sexuels. Ce dieu bizarre, à qui on offrait des fleurs et des fruits, était représentée sous la forme d'un homme nanti de cornes de bouc (emblème des passions bestiales), d'oreilles de chèvre et d'un phallus gigantesque, véritable masse d'armes dont il aurait pu, à titre de distrac-

(1) Diodore de Sicile. *Bibliothèque historique*, lib. V, ch. 50.

tion, assommer les maraudeurs surpris dans les jardins. Il était né de Dionysos et d'Aphrodite. Certains mythologues expliquent cette naissance, évidemment toute allégorique, en disant que le vin porte naturellement aux plaisirs de Vénus (ce qui est discutable); d'autres voient en Priape simplement le symbole des parties génitales de l'homme; ce serait l'homologue des phallus hindous.

D'autres divinités agrestes sont à rapprocher de Priape, ce sont les satyres. Au physique, les satyres sont mi-homme, mi-animal. Leur corps velu, leur nez camus, leurs oreilles pointues, leurs pieds bifurqués et leur queue les rapprochent du, bouc, dont ils ont les instincts lascifs. Au moral, ils représentent, dit Hésiode, une race lâche, fainéante portée au mal; pétulants et poltrons comme le lièvre, qui est leur symbole ordinaire, ils sont en même temps mutins et malicieux, se faisant un jeu d'épouvanter les voyageurs. Ils ne songent qu'à sauter et à folâtrer, à faire ripaille, à s'enivrer ou encore à poursuivre les Nymphes de leurs ardeurs brutales. Leur occupation la plus inoffensive est la musique. Ils font partie du cortège de Bacchus.

Plutarque, au Ier siècle de l'ère chrétienne, croyait encore à l'existence des satyres et dans sa *Vie de Sylla* (1), il rapporte sans sourciller le fait suivant:

(1) Ch. XXVII.

« Quand Sylla fut arrivé à Apollonie d'Epire, on découvrit près de là, dans un nymphæon, un satyre qui était endormi. Ce satyre avait exactement la forme que lui donnent les artistes et les poètes. Les gens de Sylla s'emparèrent de cet être singulier et l'amenèrent devant leur maître, qui essaya d'engager conversation avec lui. Mais comme il n'en obtenait aucune réponse intelligible, il fit venir plusieurs interprètes qui adressèrent des questions au satyre, dans diverses langues. Les interprètes ne furent pas plus heureux que ne l'avait été Sylla, le satyre ne laissant percevoir que des grognements, où les hennissements du cheval se mêlaient aux bêlements du bouc. Sylla épouvanté le fit relâcher. »

Les satyres, dit Decharme, « ont fait invasion dans la légende chrétienne et nous les retrouvons à peine modifiés avec les principaux signes de leur bestialité, dans ces démons obscènes dont l'imagination hardie des artistes du moyen âge a peuplé les portails de nos cathédrales ».

Philostrate (1) dit que le roi Midas avait appris de sa mère le moyen de venir à bout d'un satyre ; il suffisait de l'enivrer, car une fois endormi, il devenait calme et réservé. Il tenta l'expérience sur l'un d'eux en mêlant du vin à une fontaine qui coulait

(1) *Vie dApollonius de Tyane*, lib. VI, ch. XXVII.

au voisinage de son palais ; le satyre vint s'y abreuver et s'endormit dompté.

Héra, épouse de Jupiter, aidait les femmes en travail et d'antiques monuments la représentent les ciseaux à la main et avec les attributs de la sage-femme. Sa fille Ilithye était déesse de la maternité et Lucine prenait soin des femmes en couches. D'après Hésiode, ce fut Ilithye, fille de Jupiter et de Junon, sœur d'Arès et de Hébé, qui fut appelée par Iris à Délos, auprès de Létho, qui était sur le point d'accoucher d'Apollon. De là, la vénération particulière dont cette déesse fut l'objet (1).

Athéné était aussi nommée Hygéia et on lui attribuait des guérisons extraordinaires. Au Pirée et à Oropos, elle portait le surnom de Παιωνια et se trouvait associée à d'autres divinités médicales, telles qu'Apollon, Pæon et Panakéia (2).

Ouranos ayant été tué et coupé en morceaux, ses parties génitales furent jetées à la mer. De l'écume qui s'amassa autour de ces organes naquit Vénus, déesse de l'amour ; d'une beauté incomparable, elle fut unie par Jupiter à Vulcain, qui était laid et boiteux ; aussi trompa-t-elle son mari sans la moin-

(1) Hymnes homériques sur Apollon, V, 89 sqq.

(2) Pausanias. *Description de la Grèce*, I, 2 et 5 et II, 34 et 3.

dre hésitation. Sa constante préoccupation était d'allumer de violentes passions dans le cœur humain ; bien souvent les victimes de ses coups ne s'en tiraient guère sans quelque avarie. Aussi doit-on soupçonner le mal vénérien dans cette phrase d'Hésiode, parlant des filles de Prœtus, rendues impudiques par Vénus : « Leur honteuse impudicité leur fit perdre la fleur de leur teint. » Le passage suivant est autrement décisif ; Hésiode dit en effet, d'après Eustathe : « Elle (Vénus) répandit sur leur tête une lèpre affreuse ; leur peau fut entièrement couverte de dartres et leurs cheveux en tombant laissèrent à découvert leur belle tête. » Cinyre, roi de Paphos, fut également en butte au courroux de la déesse : ses trois filles se prostituèrent et moururent en Egypte.

Hermès et Aphrodite eurent pour fils Hermaphrodite, dont le corps possède à la fois les attributs mâle et femelle ; c'est « une monstruosité rare qui présage tantôt des biens, tantôt des maux (1) ».

Pæon était devenu médecin des dieux, après avoir guéri Pluton des blessures que lui avaient faites les flèches d'Hercule. Il découvrit la pivoine (pæonia), mais on ignore quel usage il en faisait.

Chez les Romains, une foule de petites divinités allégoriques étaient supposées veiller sur la santé

(1) Diodore de Sicile. *Bibliothèque historique*, IV, 6.

humaine. Ces dieux en miniature venaient probablement de la Grèce et ne doivent représenter qu'une transposition : Diespiter amenait le fœtus au terme de la vie intra-utérine ; Vitumnus et Sentinus lui donnaient au moment de naître l'un la vie, l'autre le sentiment ; Lucine présidait à l'accouchement ; Opis portait secours au nouveau-né ; Vaticanus ouvrait sa bouche aux vagissements ; Cumina gardait son berceau ; Rumina gonflait la mamelle de sa nourrice , Hécate prenait soin de ses premières années ; Juventas et Hébé de son adolescence. La Fortune barbue ombrageait le menton du jeune homme d'une barbe naissante ; Ména dotait la jeune fille des menstrues ; Virginensis dénouait sa ceinture ; Domidicus la conduisait à l'époux, mis lui-même en l'état de la recevoir par Jugatinus et Priapus (1).

Le premier héros dont l'existence ne soit guère contestable est une figure peu sympathique : c'est Hercule. Colosse formidable et inintelligent, il passa sa vie à détruire bêtes et gens, se complaisant dans le sang, recherchant avidement les prouesses effrayantes. Il mangeait et buvait avec gloutonnenerie : selon Pindare, étant invité chez Coronus, il mangea un bœuf entier. Il fut durant toute son existence sujet à une maladie, qui le poussa aux

(1) Saint-Augustin, I, 4, ch. II.

crimes les plus odieux ; ses grands accès de fureur, pendant lesquels il massacrait son entourage sont des attaques d'épilepsie, à moins toutefois qu'il ne s'agisse de delirium tremens, notre héros ne s'étant jamais spécialement signalé, par sa sobriété. Toutefois, la description des accès ferait plutôt pencher la balance en faveur de l'épilepsie ; il faut remarquer aussi à cet égard que l'ictus survenait brusquement, sans être provoqué par des libations, et sans cause appréciable. D'ailleurs l'épilepsie était dénommée chez les anciens morbus herculeus et Aristote (1) dit expressément que la maladie d'Hercule était l'épilepsie et que ce fut à cause de lui que cette affection fut nommée *mal sacré* (2).

Diodore de Sicile (3) donne de l'origine de son mal une explication obscure : Hercule consulte l'oracle de Delphes, qui lui ordonne d'accomplir les douze travaux, après quoi il recevra l'immortalité. Ne sachant s'il doit s'abaisser à obéir à Eurysthée ou oser désobéir à Jupiter, livré à ce cruel embarras, il fut atteint d'une frénésie que lui envoya Junon. Vient alors la description de cette frénésie.

« La folie s'empara de son esprit malade et le mal augmenta : dans un de ces accès de fureur, il

(1) Section 30, *Problem. I.*
(2) Voir aussi Sophocle, *Trachin*, v, 780.
(3) Diod. de Sic. *Bibl. histor.*, IV, 11.

voulut tuer Iolaüs, mais Iolaüs s'étant enfui, Hercule perça à coups de flèches les enfants qu'il avait de Mégara et qui se trouvaient près de lui, *croyant que c'étaient des ennemis*. Revenu de sa colère, *il fut très affligé de l'excès de son infortune*. Pendant que tout le monde prenait part à ses malheurs, il se tint longtemps tranquille dans sa demeure fuyant la société et la rencontre des hommes ».

Deux phrases doivent nous frapper principalement dans ce récit : Hercule tue ses enfants, les prenant pour des ennemis ; ensuite, il est très affligé de son meurtre. Ces deux symptômes : confusion d'un ami avec un ennemi et oubli de l'acte délictueux, aussitôt après son accomplissement, sont caractéristiques de l'impulsion comitiale.

Cette fable de la démence du héros a été développée par Euripide dans son *Hercule furieux* (1). C'est Héra, son implacable ennemie qui, en envoyant chez Hercule Lyna, la furie de la rage, trouble et bouleverse sa raison. Hercule, au milieu des siens, se croit à Mycènes, dans le palais d'Eurysthée, dont il veut tirer vengeance ; ses enfants, qu'il ne reconnaît plus, sont à ses yeux ceux d'Eurysthée. Il les poursuit, les atteint, les perce successivement de ses flèches. Il tue ensuite leur mère ; il va frapper son père lui-même, quand

(1) Vers 904 à 997.

Athéné arrête son bras. C'est à peu près dans les mêmes conditions qu'il tua Iphitus fils d'Eurytus, roi d'Œchalie et « devint malade en punition de ce meurtre (1) ».

A une autre époque, il est rapporté que « arrivée à Thèbes, Médée trouva Hercule en proie à une manie furieuse et le guérit par ses remèdes (2) ».

Les fureurs d'Oreste, fils d'Agamemnon, sont à rapprocher de celles d'Hercule : Oreste était hanté par des visions terrifiantes et commettait ensuite des actes coupables. Au voisinage de Mégalopolis fut construit un temple, dédié aux Euménides. C'est là qu'Oreste devint furieux après le meurtre de sa mère : « Il y a tout près du temple un petit tertre de terre, qui est couvert d'une pierre taillée en forme de doigt ; on nomme ce tertre le tombeau du Dactyle. On prétend qu'Oreste ayant eu là un accès de fureur, se mangea un doigt de la main gauche... On dit que les Euménides apparaissaient toutes noires à Oreste, lorsqu'elles voulaient lui faire perdre la raison et, lorsqu'il eut mangé son doigt, elles lui apparurent de nouveau, mais toutes blanches, et qu'à cette vue il rentra dans son bon sens (3). »

(1) Diodore de Sicile, IV, 31.
(2) Diod. de Sicile, IV, 55.
(3) Pausanias. *Descript. de la Grèce*, Arcadie, ch. XXXIV.

Encore enfant, Hercule trouvait moyen d'étouffer des serpents qui rôdaient autour de son berceau. Un peu plus tard, sa force surhumaine provoqua chez Thespius le désir que ses filles eussent des enfants de lui. Thespius l'invita donc à un sacrifice, lui prépara un splendide repas et lui envoya toutes ses filles une à une. Hercule les rendit incontinent enceintes et devint père de cinquante filles (1).

Oribase a parlé dans ses œuvres (2) d'un nœud qui aurait été inventé par Hercule. La superstition en avait multiplié les usages : on se persuadait que ce nœud, venant d'Hercule, devait communiquer sa force à ceux qui en faisaient une application journalière. Toute l'antiquité affirmait d'autre part qu'Hercule avait ressuscité Alceste pour la rendre à son époux. Plutarque, plus sceptique, dissipe le prestige de ce fait merveilleux, en prétendant qu'Hercule ne fit que guérir la reine d'une maladie qu'elle jugeait incurable.

Plusieurs plantes doivent leur nom à Hercule, telles le *teucryum chamœpitys* et le *hyoscyamus albus* (3).

On adorait à Mélitte, dans l'Attique, Hercule, parce qu'il avait fait cesser une peste affreuse. Il

(1) Diodore de Sicile, IV, 29.
(2) Oribase. *De laqueis,* cap. VIII.
(3) Pline. *Histoire naturelle*, lib. XXV.

avait aussi arrêté les progrès d'une maladie qui ravageait l'Elide, en détournant un fleuve. Ce fleuve était probablement l'Alphée, dont les débordements auraient couvert les rives, de marais empestés, qu'Hercule fit disparaître en ramenant le fleuve dans son lit.

Blessé par l'hydre de Lerne, Hercule avait été guéri par le *dracontium*, auquel il donna ce nom en l'honneur de sa guérison : seulement, comme l'hydre de Lerne est une bête hypothétique, la plante dracontium doit avoir une valeur restreinte.

On attribue communément la mort d'Hercule aux brûlures que lui causa une tunique empoisonnée. Ce genre de mort est inadmissible ; nous ne pouvons comprendre comment un vêtement, si chargé soit-il de poison le plus subtil, puisse par simple contact avec les téguments produire un empoisonnement ; si, d'autre part, l'étoffe avait été imprégnée d'un liquide caustique, la causticité même de la substance eut détruit tout d'abord le tissu. Il est plus logique d'admettre qu'en proie à une de ses crises furieuses, Hercule ait mis fin à ses propres jours en montant spontanément sur le bûcher. Remarquons également en passant qu'avant de mourir, Hercule, pour ne pas en perdre l'habitude, immole la première personne qui se présente à lui, son serviteur Lichas. Les anciens et même les

écrivains du moyen âge considéraient comme très toxique le sang corrompu et en général la plupart des liquides des organismes vivants, à la condition d'avoir subi une certaine préparation. En tous cas, le récit de la mort d'Hercule, avec les circonstances qui précédèrent, vaut d'être rapporté, et nulle part nous ne saurions le trouver plus savoureux que dans *Diodore de Sicile* (1).

« Le centaure Nessus, moyennant salaire, transportait les voyageurs d'une rive du fleuve [Evenus] à l'autre. Ce centaure commença d'abord par transporter Déjanire [épouse d'Hercule] et, ravi de sa beauté, il entreprit de la violer. Déjanire implora le secours de son mari. Hercule lança un trait contre le centaure qui, au milieu de la copulation et en se mourant de sa blessure, dit à Déjanire qu'il voulait lui laisser un philtre ayant la propriété d'empêcher Hercule d'aimer aucune autre femme ; qu'à cet effet, il fallait prendre son sperme, le mêler avec de l'huile et avec le sang qui découlait de la flèche et en frotter la tunique d'Hercule. Suivant le précepte de Nessus, elle recueillit dans un vase le philtre et le garda à l'insu de son mari... »

« Déjanire, informée que son mari était amoureux d'Iolé, frotta cette tunique du philtre...

(1) *Diod. de Sic.*, IV, 36, 38.

Lichas apporta le vêtement. Hercule revêtit la tunique ointe et bientôt la force du poison septique venant à agir, il fut réduit à la dernière extrémité, car le venin de l'hydre dans lequel la flèche d'Hercule avait été trempée corrompit par la chaleur la chair du corps. En proie à d'horribles souffrances, Hercule tua son serviteur, licencia ensuite son armée et revint à Trachine... Hercule, désespérant de sa guérison, monta sur le bûcher. »

Un contemporain d'Hercule, Thésée, ne nous offre rien d'intéressant à signaler. Sa femme, Ariane, débarqua étant grosse à Amathonte, ville de Chypre et y mourut sans pouvoir accoucher. Depuis cette époque, chaque année un sacrifice fut offert dans cette ville, le 2 septembre : « Dans ce sacrifice, un jeune homme, couché dans un lit, imite les mouvements et les cris d'une femme en travail (1).

(1) Plutarque. *Vie de Thésée*, XVIII.

CHAPITRE II

Mélampe d'Argos, médecin fabuleux ; il guérit les filles de Prœtus et institue des fêtes religieuses obscènes en l'honneur de Bacchus ; il soigne l'impuissance d'Iphiclus. Esculape, sa naissance par opération césarienne ; autre tradition. Son éducation par le centaure Chiron ; sa thérapeutique végétale, ses essais de petite chirurgie. Jugement sur sa valeur médicale. Bacis. Tirésias et ses continuels changements de sexe. Daphné. Les magiciennes : Hécate, Circé, Médée. Pélias coupé en morceaux par ses filles et mis à la marmite ; Glaucé brûlée.

Le premier médecin dont l'histoire des Grecs ait conservé le nom est Mélampe d'Argos. Il vivait, croit-on, 150 ans avant Esculape, vers l'an 1400. Bernier a le front d'affirmer que nous possédons sous son nom quelques ouvrages de médecine ; inutile de nous attarder à réfuter cette étourderie. La plus fameuse cure accomplie par Mélampe est celle des filles de Prœtus, roi d'Argos. Ces prin-

cesses (Lysippe, Iphinoé et Iphianasse) étaient devenues folles pour avoir gardé le célibat (1), en français, pour s'être honteusement livrées à des manœuvres onanistiques. En sus de cela, elles étaient rongées d'une maladie affreuse, d'une affection que le poète des *Généalogies héroïques* (2) nomme κνυος et dont le diagnostic est fort incertain : lèpre, syphilis ou eczéma du cuir chevelu. Voici la description des Généalogies : « Leur tête se couvrait de croûtes affreuses, qui causaient de vives démangeaisons ; leurs cheveux tombèrent en plusieurs endroits et toute leur peau se couvrit de taches lenticulaires. » Le mal ne s'arrêtait pas là : les pauvres femmes se croyaient métamorphosées en vaches (3) et parcouraient les prairies en poussant des mugissements (4). Cette sorte de démence se communiqua aux autres femmes d'Argos, qui abandonnèrent leur famille pour aller errer toutes nues dans les bois avec les Prœtides (5).

Mélampe avait remarqué que quand ses chèvres avaient brouté de l'ellébore blanc, elles étaient violemment purgées ; d'où il lui vint à l'esprit d'envoyer du lait de ses chèvres (comme laxatif) aux

(1) Apollodore, lib. II, c. 2, p. 89.
(2) Disciple de l'école d'Hésiode.
(3) Ovide, *Métamorphoses*, lib. XV, vers 325.
(4) Virgile. *Eglogues*, VI, 48.
(5) Apollodore. *Loc. cit.*

filles de Prœtus, se disant vraisemblablement que si le remède était infructueux, il ne serait pas nuisible. Elles furent guéries, selon Hérodote (1).

Toutefois Apollodore assure que notre médecin employa une autre méthode : il envoya dans les champs de jeunes et robustes garçons qui, en dansant et en poussant des cris, chassèrent les femmes depuis les montagnes où elles se tenaient jusqu'à la ville de Sycione, située à environ dix lieues. Un exercice aussi violent dut produire un salutaire effet chez ces femmes hystériques. Mélampe les fit ensuite se baigner dans la source chaude de l'Anigus, réputée pour ses propriétés de guérir la lèpre (2). Iphinoé, la plus âgée des trois sœurs fut rétablie la première ; les autres le furent plus lentement.

Mélampe ne donna pas des soins absolument gratuits : ayant guéri ses patientes, il demanda en récompense à Prœtus la main de l'une de ses filles et un tiers du royaume d'Argos pour lui-même et un autre tiers pour son frère Byas. Servius dit même positivement qu'il n'avait entrepris le traitement qu'à cette condition.

Ayant de cette sorte travaillé à son élévation, le nouveau prince s'occupa d'instituer et de régle-

(1) Hérodote. Lib. IX, ch. 33.
(2) Strabon. Lib. VIII, p. 533.

menter le culte de Bacchus. Hérodote dit qu'il innova les Phallophories ou processions du Phallus, en l'honneur de Bacchus ; dans ces cérémonies, on portait en pompe les parties sexuelles de l'homme, sous le nom de *Phallus* et celles de la femme sous le nom de *Ktéis*. Ces images obscènes, sous le nom de Lingam, sont encore dans l'Inde l'objet d'un culte religieux.

Hérodote cherche à expliquer l'origine de ces singulières cérémonies (1) : « Mélampe enseigna ce rite sans l'avoir exactement saisi ; les sages nés après lui l'ont éclairci plus complètement... On raconte à ce sujet une légende sacrée », mais il se garde bien de la faire connaître. Héraclite d'Ephèse avait été moins discret et Clément d'Alexandrie (2) cite cette légende puisée directement dans le texte d'Héraclite d'Ephèse ; et la voici : « Dionysos, désirant traverser l'Hadès, ignorait la route. Prosymnos promit de la lui enseigner, mais non sans une récompense, une récompense qui n'était point honnête. Mais, pour Dionysos, elle le fut. C'était une faveur amoureuse que cette récompense demandée. Le dieu voulut bien y consentir, promit de s'y prêter s'il achevait sa route et confirma sa promesse par un serment. La route enseignée, il part, puis revient, mais ne trouve plus Prosymnos : il était

(1) Hréodote. II, 49.
(2) Clément d'Alexand. *Protrept.*, II, 34.

mort. Alors Dionysos, pour satisfaire aux mânes de son amant, s'élance sur le tombeau et remplit le rôle passif (πασχητιᾶ). C'est avec un rameau d'un figuier voisin, qu'il coupa et façonna en manière d'un membre viril que, s'asseyant dessus, il s'acquitta de la promesse faite au mort et c'est en mémoire de cette aventure qu'on dresse mystiquement par les villes des phallus en l'honneur de Dionysos. Car, si ce n'était pas de Dionysos qu'on mène la pompe, en chantant le cantique aux parties honteuses, ce serait l'acte le plus répugnant ; mais c'est ce même Hadès ou Dionysos pour qui l'on est en folie et en délire. » Si nous trouvons la distinction subtile, ne nous en étonnons que modérément, car Clément d'Alexandrie est un Père de l'Eglise.

Mélampe, en raison du soin qu'il prenait de glorifier Bacchus, était *persona grata* auprès de ce dieu. Celui-ci ayant en effet rendu folles les femmes de Messénie (ce qui signifie assurément qu'elles avaient bu comme grives), il permit à Mélampe de les guérir (1).

Il faut aussi compter à l'actif de Mélampe une cure extraordinaire, du moins quant à la méthode suivie pour arriver au résultat. Iphiclus, qui ne pouvait avoir d'enfants vint consulter notre thau-

(1) Apollodore, lib. 1., ch. 9, 13.

maturge ; celui-ci était embarrassé sur la réponse qu'il devait faire, lorsqu'elle lui fut dictée par un vautour qui, passant par là, lui indiqua la thérapeutique à suivre. Iphiclus avait jadis oublié un couteau planté dans le tronc d'un chêne ; il lui fallait retrouver ce couteau, en râcler la rouille, la mélanger à de l'eau et boire de cette drogue pendant dix jours. Le succès de la potion fut tel qu'Iphiclus avait peu de temps après un fils qu'il appela Podarque.

Héritier de la gloire de Mélampe, Esculape surpassa de beaucoup son prédécesseur. Sa naissance, qu'il faut rapporter au XIIIe siècle environ av. J.-C., fut étrange (1). On racontait en Thessalie que la nymphe Coronis portait encore dans ses flancs le fils d'Apollon, Esculape, quand elle s'éprit de l'Arcadien Ischys et eut commerce avec lui. Apollon, en dieu prudent, avait placé près de son amante un corbeau prophétique pour la surveiller. Ce corbeau qui était blanc, comme tous ses congénères, n'eut rien de si pressé que de venir avertir Apollon de l'infidélité de la nymphe. Apollon chargea de malédictions le messager, le rendit noir et ordonna à Artémis de tuer Coronis, qui tomba percée des traits de la déesse dans sa de-

(1) Pindare, IIIe *ode pythique*.

meure thessalienne de Lakéria. Suivant Ovide (1) et Hyginus (2), Apollon tua lui-même Coronis et Ischys, mais pénétré de remords, il désira sauver le fruit de ses amours. Il arracha l'enfant du sein de sa mère, lui donna pour nourrice Trigone et plus tard le confia au centaure Chiron, qu'il chargea de faire son éducation : ainsi naquit Esculape par *opération césarienne* ; c'est la plus ancienne mention qu'on rencontre de cette intervention, pratiquée, dans le cas précité, *post mortem matris* (3).

La mythologie rapporte encore un cas d'opération césarienne, qui eut lieu dans des circonstances identiques : Hermès, sur l'ordre de Jupiter, ouvre les flancs de Sémélé, morte dans les flammes et en extrait l'enfant de sept mois qu'elle portait, Bacchus, que Jupiter coud dans sa cuisse jusqu'à sa viabilité (4).

La vérité probable sur la naissance d'Esculape est beaucoup plus prosaïque : quelque prêtre ayant eu commerce avec Coronis, mit tout sur le dos d'Apollon, décorant l'aventure de toutes les fictions propres à éblouir le peuple crédule et la mort de la

(1) Ovide, *Metamorph.*, II, 605

(2) Hyginus, *Poet. Astr.*, II, 40.

(3) Pindare. *Pyth.* III, 76 ; Apollodore, III, 10 ; Pausanias, II, 26.

(4) Lucien. *Dialog. des Dieux*, IX.

mère fut très naturellement la suite de ses couches.

Il existe encore une autre version, moins dramatique, de la naissance d'Esculape. C'était pendant une expédition conduite par Phlégyas dans le Péloponèse, que Coronis avait mis au monde le fils d'Apollon sur le territoire même d'Epidaure.

Le nouveau-né, que sa mère voulait soustraire à la colère de Phlégyas, avait été exposé par elle sur le mont Titthion, comme Œdipe sur le Cithéron. Là, il avait été nourri par une chèvre et gardé par un chien, au sein d'une sauvage retraite, où il était caché à tous les regards. Un jour, cependant, le berger Aresthanas, errant dans la montagne à la recherche d'une chèvre égarée, s'approcha de l'enfant, au bruit de ses vagissements, et voulut le recueillir. Au moment où il se disposait à l'emporter, la tête du divin Esculape s'illumina soudain d'une flamme surnaturelle, dont l'éclat fit reculer le berger plein d'effroi (1).

Ce mythe est analogue à ceux de Romulus et de Cyrus, tous deux exposés sur une montagne, à leur naissance.

Un maître habile dirigea l'intelligence du jeune Esculape : c'était le centaure Chiron. Chiron avait établi sa demeure dans une grotte du mont

(1) Pausanias, II, 26, 4-5.

Pélion, où la plupart des grands hommes de son époque venaient apprendre de lui les sciences et les arts qu'il possédait. Certains de ses disciples jouirent d'une grande réputation : Cocite se rendit fameux par des cures merveilleuses et surtout par celle du bel Adonis, blessé par un sanglier.

Chiron passe pour avoir semé les premières plantes médicinales en Thessalie. Il rendit la vue à de jeunes Phéniciens qu'Amyntor avait fait aveugler, pour les punir du crime d'impureté. Atteint au pied par les flèches qu'Hercule avait trempées dans le venin de l'hydre de Lerne, il crut se guérir avec une plante qui, plus tard, fut en son honneur, nommé *centaurée* ; mais la plaie n'en prit pas moins un caractère malin, se transformant en un ulcère incurable et notre pauvre centaure mourut très bien. Les ulcères offrant des caractères analogues furent longtemps appelés *ulcères chironiens*.

Sous un tel maître, Esculape devint habile médecin. Du temps de Pline (1), on attribuait à Esculape un remède jugé souverain contre les hémorroïdes. Il était composé des liquides de secrétion des aines et des aisselles de bestiaux, de cendre de tête de chien, de peau de serpent macérée dans du vinaigre et de miel rosat. Esculape inventa une sonde

(1) Pline. *Hist. natur.* l., XXX, ch. VIII.

pour pénétrer dans les plaies, se servit de bandelettes et mit en usage les ligatures. Ses remèdes consistaient principalement en racines et en infusions de plantes. L'expédition des Argonautes fut entreprise avec le concours d'Esculape, choisi comme médecin du bord.

Non content de guérir les malades, Esculape s'avisa de ressusciter les morts (1). Ayant reçu d'Athéné le sang qui avait coulé des veines de la Gorgone, il se servait de celui des veines du côté gauche pour faire périr les hommes (curieux médecin !) et de celui du côté droit pour les guérir. Les morts qu'il rendit à la vie sont : Capanée et Lycurgue (d'après Stésichore et Eriphyle) ; Hippolyte, fils de Thésée (suivant l'auteur des *Naupactiques*), Tyndare (au dire de Panyasis), Hyménée (suivant les Orphiques) et Glaucus, fils de Minos (d'après Mnésagoras). Entre autres, ce Glaucus avait quitté la vie d'une façon peu banale : encore enfant et poursuivant une mouche, il tomba dans un tonneau de miel et y mourut.

Esculape, se faisant un jeu de faire sortir les morts de leurs tombeaux, Pluton fut très mortifié de voir son empire se dépeupler au profit de Zeus ; il s'en plaignit au maître de l'Olympe qui, pour éviter toute discussion future, foudroya Esculape.

(1) Apollodore.

Apollon, pour venger la mort de son fils, fit périr les Cyclopes qui forgeaient les foudres de Zeus; c'est pour ce méfait qu'il fut éloigné de l'Olympe, exilé sur la terre et contraint d'exercer la médecine pour gagner sa vie.

Héraclite dit qu'Esculape mourut d'une violente inflammation (1), dont Suidas place le siège dans la poitrine.

Hyginus a voulu faire d'Esculape le fondateur de la médecine clinique; il aurait le premier visité les malades à leur lit; les médecins qui auraient suivi sa méthode auraient été les *clinistes*, pour les distinguer des *empiriques* ou *coureurs de marchés*. Hypothèse purement gratuite; d'ailleurs Hyginus est un écrivain trop moderne pour que son affirmation pure et simple puisse avoir quelque poids.

Bien plus, nous devons penser qu'Esculape fut un très médiocre médecin, du moins en ce qui concerne la pathologie interne (2) : dans un passage, aujourd'hui perdu, d'un poète cyclique, il est dit que les fils d'Esculape donnèrent à Eurypyle blessé du vin mêlé à du fromage râpé et de la farine. En somme, l'habileté de notre héros se bornait à peu près à panser les plaies avec des herbes propres à suspendre l'hémorragie et à calmer les douleurs.

(1) Héraclite. *De incredibilibus*, c. 26, p. 78.
(2) Platon. *Politic.*, lib. III, p. 398.

Il employait, pour rendre la santé, des chants agréables, des boissons, des médicaments externes ou des incisions. Si donc on excepte quelques remèdes simples empruntés au règne végétal, Esculape avait presque toujours recours aux prières et à l'invocation des dieux.

Esculape, dit Galien, nous fournit la preuve que plusieurs maladies graves peuvent guérir uniquement par l'effet de l'impression morale. En effet, il conseillait à ceux qui s'étaient trop échauffé le corps par de vives passions, d'écouter la lecture d'un poème, d'entendre le chant d'un hymne ou d'assister à la représentation d'une comédie burlesque. Il recommandait à d'autres la chasse, l'équitation et l'escrime, leur indiquait les armes dont ils devaient user et les mouvements qu'ils devaient exécuter.

Les descendants d'Esculape transmirent à leurs enfants les connaissances médicales dont ils avaient hérité de leur aïeul, sans en dévoiler le secret à aucun étranger. Cette famille d'Esculape formait donc, comme les prêtres d'Egypte, une caste particulière ayant presque exclusivement le monopole de l'art médical : c'est la famille des Asclépiades ; il ne faut pas les confondre avec les Asclépiades religieux, dont nous aurons à nous occuper à l'occasion de la médecine dans les temples.

Il y a si peu de distance, à cette époque, des mé-

decins aux devins, que nous ne saurions passer ces derniers sous silence.

Bacis jouissait d'une réputation presque égale à celle de Mélampe. Il guérit une Lacédémonienne démente.

Au prophète Tirésias, il advint les aventures les plus extraordinaires. Suivant Hésiode, Tirésias, ayant trouvé à Cyllène deux serpents accouplés et les ayant blessés, devint femme. Ayant retrouvé quelque temps après ces mêmes serpents accouplés et les ayant encore frappés, il redevint homme. C'est pourquoi Jupiter et Junon, disputant un jour sur la question de savoir qui de l'homme ou de la femme ressentait le plus de plaisir en amour, le prirent pour arbitre. Tirésias répondit que des dix-neuf parties qui composaient la jouissance amoureuse, la femme en éprouvait dix et l'homme seulement neuf. Junon, irritée de cette sentence (on se demande vraiment pourquoi), le priva de la vue, mais Jupiter le doua de l'art de la divination. Apollodore rapporte un peu différemment l'opinion de Tirésias : « Tirésias dit à Jupiter et à Junon : des dix parties dont se compose la jouissance, l'homme n'en éprouve qu'une, mais la femme les éprouve toutes les dix (1). » Ptolémée Héphæstion et Sostrate prétendent que Tirésias changea sept fois de sexe.

(1) Apollodore, lib. III, ch. VI, 7.

Daphné fille de Tirésias, ne fut pas moins habile que son père dans l'art divinatoire. Douée d'un talent merveilleux, elle rendit un grand nombre d'oracles avec un succès éclatant. Comme elle était d'ordinaire agitée d'un transport divin en donnant ses réponses, on lui donna le nom de *Sibylle* (de σιβυλλαινειν, être inspiré).

Certaine nymphe, dont le nom ne nous est pas parvenu, avait également le pouvoir de déchiffrer l'avenir. Ayant aimé Daphnis, elle lui prédit qu'il perdrait la vue s'il s'attachait à quelque autre femme qu'elle. Cette prédiction se réalisa, car, enivré par la fille d'un roi, Daphnis eut commerce avec elle et perdit la vue (1). Faudrait-il rapporter ce malheur à une blennorragie oculaire : simple hypothèse.

Les femmes les plus célèbres de ces siècles obscurs furent encore les magiciennes ; elles traitaient autant par les plantes que par un cérémonial impressionnant, qui leur donnait aux yeux de la foule la considération dont elles avaient besoin. Cybèle, fille de Minos, roi de Phrygie, est appelée la Grande Mère, parce que, selon les poètes, elle inventa les liniments dont on apaisait les douleurs des petits enfants.

(1) Diodore de Sicile. Lib. IV, 84.

La mythologie fait naître l'aconit de l'écume de Cerbère. Cette plante fut découverte par Hécate, fille de Persès, qui, devenue habile dans la composition des poisons, expérimentait la puissance de chacun de ses breuvages en les mélangeant aux aliments qu'elle donnait aux étrangers. Ætes qui l'épousa en eut deux filles, Circé et Médée.

Livrée à l'étude des toxiques, Circé avait appris beaucoup des secrets d'Hécate, sa mère ; mais elle en découvrit bien plus encore par sa propre sagacité. Elle composait ses philtres au moyen des solanées vireuses. Les étrangers qui, d'après Homère, commettaient l'imprudence de boire à sa coupe, étaient soudain changés en bestiaux. Il est probable que seule l'ivresse honteuse dans laquelle ils se plongeaient à une table bien pourvue, leur faisait supposer une pareille métamorphose.

Médée de Colchis, sœur de Circé, découvrit le colchique. Elle connaissait l'art plutôt difficile de rajeunir les vieillards : toute son habileté consistait, selon toute apparence, à noircir leurs cheveux avec certaines plantes. Elle fit périr Pélias, l'ennemi des Argonautes. Croyant que les Argonautes avaient péri dans leur expédition, Pélias força le père de Jason, chef de l'expédition, à boire du sang de taureau. Ce sang de taureau devait être du sang putréfié dans lequel la fermentation avait naturellement engendré des ptomaïnes; longtemps les Athé-

niens donnèrent du sang de taureau à boire aux condamnés à mort. Hérodote croyait aussi aux propriétés vénéneuses du sang de taureau : « Plût aux dieux, dit Hélène, que j'aie bu le sang de taureau au lieu d'être exposée à de telles infamies ! » Il conte plus loin que Cambyse condamna le roi d'Egypte Psamménite à boire le sang de taureau et que ce prince mourut subitement.

Les Argonautes revinrent sains et saufs et Médée, épouse de Jason, promit à celui-ci de venger la mort de son père Pélias.

« Médée (1) construisit donc une image creuse de Diane, dans laquelle elle cacha toutes sortes de poisons. Après s'être oint les cheveux avec certaines substances, pour les blanchir, elle se rendit le visage et le corps si ridés, que ceux qui la voyaient la prenaient pour une toute vieille femme. Enfin, elle entra dans la ville dès la pointe du jour, portant avec elle l'image de cette déesse, qu'elle avait construite de manière à inspirer à la foule une terreur superstitieuse. Saisie d'une inspiration divine, elle ordonna au peuple, accouru en foule dans les rues, de recevoir pieusement la déesse arrivant des contrées hyperboréennes pour le salut de toute la ville et pour celui du roi. Pendant que la multitude, transportée d'une fureur fanatique, adorait la

(1) Diodore de Sicile. IV, 51 et 52.

déesse en lui faisant des sacrifices, Médée s'introduisit dans le palais. Dominés par une crainte chimérique, Pélias et ses filles crurent effectivement que la déesse était arrivée pour faire le bonheur de la maison du roi.

« Médée leur annonça que Diane, voyageant dans les airs sur un char attelé de dragons, avait traversé une grande partie de la terre et qu'elle avait choisi ce pays pour y établir son culte, auprès du plus pieux des rois. Elle ajouta qu'elle avait reçu l'ordre de rendre la vigueur à Pélias, au moyen de quelques remèdes puissants ; de rajeunir son corps et de lui procurer une vie heureuse et agréable à la divinité. Le roi fut frappé de ce discours étrange : Médée annonça qu'elle en allait faire sur-le-champ l'expérience sur elle-même et ordonna à une des filles de Pélias de lui apporter de l'eau pure. Cet ordre exécuté, Médée s'enferma, dit-on, dans une chambre. Là, s'étant lavé tout le corps, elle enleva les substances dont elle s'était frottée. Après avoir ainsi recouvré son état habituel, elle se montra au roi et frappa d'étonnement les spectateurs ; elle semblait, par une intervention divine, avoir transformé sa vieillesse en la beauté de la jeunesse. Ensuite, au moyen de quelques substances médicamenteuses, elle fit paraître des figures de dragons qui avaient transporté, disait-elle, la déesse des pays hyperboréens chez Pélias. Ces choses sem-

blant surnaturelles, Pélias rendit à Médée de grands honneurs et ajouta foi à tous ses discours. On prétend même qu'il recommanda à chacune de ses filles d'aider Médée et de faire tout ce qu'elle commanderait ; parce qu'il était juste que le roi reçût les bienfaits des dieux par le ministère de ses filles, plutôt que par les mains de ses esclaves. Sur cette admonition expresse, les filles de Pélias se tinrent prêtes à exécuter les ordres de Médée.

« A la nuit tombante, Pélias fut atteint d'un profond sommeil. Médée ordonna alors de faire bouillir le corps de Pélias dans une chaudière. Quoique les filles se disposassent déjà à obéir, Médée voulut néanmoins les confirmer dans leur crédulité par une seconde expérience. On entretenait dans la maison un vieux bélier ; elle leur dit qu'après qu'il aurait bouilli, il redeviendrait un agneau. Ces filles y ayant consenti, Médée coupa, assure-t-on, le bélier en morceaux et le fit bouillir. Leur ayant ensuite fasciné la vue au moyen de certaines substances, elle retira de la chaudière la figure d'un agneau. Ce prodige les remplit de stupeur et elles s'empressèrent d'exécuter ce que Médée leur avait commandé. Elles prirent donc Pélias et toutes le firent mourir sous leurs coups. La seule Alceste, par excès de tendresse filiale, ne toucha point à son père. »

Le point curieux, qui doit retenir notre attention

dans ce passage de Diodore, c'est l'administration des médicaments à Pélias et à ses filles, et l'effet qu'ils ont déterminé. Les plantes utilisées devaient appartenir à la famille des Solanées, car l'intoxication par ces plantes produit les symptômes capitaux suivants : somnolence avec dépression musculaire et troubles visuels, hallucinations et délire parfois furieux. C'est précisément ce qui a lieu chez Pélias : il voit des figures de dragons et plus tard tombe dans un profond sommeil. Les secrets de Médée résidaient donc dans les fruits ou les feuilles de la stramoine de la belladone et de la jusquiame.

Peu après Médée fut abandonnée par Jason qui désirait épouser Glaucé. Médée, décidée à se venger, se grime à nouveau le visage, pénètre dans le palais de son époux et y met le feu « avec une petite racine, qui avait été trouvée par Circé et qui avait la propriété de ne s'éteindre que difficilement, lorsqu'elle était allumée ». Cette petite racine devait être de l'amadou ou des racines desséchées de pin et de sapin et non, comme l'ont prétendu quelques critiques, du naphte, qui n'est pas un végétal, mais une huile essentielle. Jason s'échappa, mais Glaucé fut consumée par le feu. Suivant d'autres historiens, les enfants de Médée vinrent porter à la nouvelle mariée des présents enduits de poisons. « Glaucé les ayant mis sur elle subit son destin ;

son père venant à son secours et ayant touché le corps de sa fille, mourut également (1). » Ici, nous sommes en pleine fantaisie et nous répéterons ce que nous avons avancé à propos de la mort d'Hercule : il n'existe pas de substance non corrosive qui, appliquée sur la peau pourvue de son épiderme, occasionne la mort ; à plus forte raison quand il est question du père, qui meurt pour avoir seulement touché le corps de sa fille.

(1) Diodore. Lib. IV, ch. 54.

CHAPITRE III

L'enfance de la thérapeutique : les incantations. Apparition simultanée de la médecine et de la chirurgie. Machaon et Podalire au siège de Troie. La médecine chez Homère : l'anatomie y est rudimentaire, la physiologie erronée, la pathologie interne absente, la pratique chirurgicale entre-aperçue. Les recettes magiques, le népenthès. Les blessures. Existence des médecins civils au temps d'Homère.

Nous sommes parvenus maintenant à cette période où les obscurités de la légende sont un peu moins épaisses. Sans nous arrêter au fabuleux Cadmus, qui vivait, dit-on, vers l'an du monde 3.000 et écrivit un ouvrage sur les maladies érotiques (?), nous arrivons à Podalire et Machaon, les fils d'Esculape. Il n'est pas absolument certain que ces deux médecins aient été les fils directs d'Esculape, car ce mot est souvent employé, chez les anciens auteurs, pour désigner les hommes qui embrassent la profession médicale.

Il ne faut pas s'attendre à trouver chez ces primitifs, une thérapeutique très raisonnable ; la supers-

tition exerçait encore sur les esprits une trop lourde influence, pour que la médecine ne s'en ressentît pas.

A part les morts traumatiques, les autres étaient amenées par le courroux des dieux. Les morts subites étaient déterminées pour les hommes par les flèches d'Apollon, pour les femmes par celles de Diane. A des maladies causées par le courroux divin, les hommes ne pouvaient raisonnablement opposer que les prières et les sacrifices ; aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les pratiques religieuses former la base de la thérapeutique. Dans sa description de la peste, au premier livre de l'Iliade, Homère dit : « Que nos pères et nos sages recherchent la cause de la colère d'Apollon, qu'ils apprennent par des songes à désarmer sa vengeance. Si des vœux mal accomplis sont la cause de cette calamité, que les autels fument, qu'on immole des victimes ; alors les cieux seront apaisés, la Grèce se relèvera et Apollon ne lancera plus ses flèches brûlantes. » Sauf la forme, plus noble dans l'épopée grecque, on croirait lire les lamentations du peuple hébreu dans le Pentateuque.

Ainsi Apollon est nettement accusé d'avoir semé la peste dans les bivouacs grecs ; et en général, dès qu'une affection est de nature un peu mystérieuse, il est tenu d'en endosser la responsabilité. Par exemple, lorsqu'un épileptique « rend des excré-

ments liquides comme ceux des oiseaux, c'est Apollon qui en est l'auteur (1) ».

Malgaigne croit que la chirurgie, ne s'adressant qu'à des affections dont la cause n'était pas mystérieuse, dut progresser plus rapidement que la pathologie interne. Cette affirmation est très contestable ; car si les primitifs eurent en premier lieu recours aux supplications et aux offrandes, ils ne durent toutefois pas négliger les drogues, ayant cette maxime présente à l'esprit : Aide-toi, le ciel t'aidera.

Machaon et Podalire régnèrent conjointement sur une partie de la Messénie, d'où ils s'embarquèrent avec vingt vaisseaux pour accompagner Agamemnon au siège de Troie (2) (vers l'an 1190 avant J.-C.). Quelque temps auparavant, Machaon s'était trouvé en contact avec les princes de la Grèce : il était au nombre des prétendants à la main d'Hélène au moment où les rois se réunirent à Sparte pour postuler sa main (3). Les chefs de l'armée ne voulurent pas (4) que leurs médecins eussent à payer des contributions ou des frais de guerre. Ils étaient encore dispensés de s'exposer aux horions, mais leur bravoure leur interdit de profiter de cet avantage.

(1) Philotime. *De la Maladie sacrée.*
(2) Celse, lib. I.
(3) Apollodore, lib. III, ch. X, 8.
(4) Diodore de Sicile, lib. IV.

Dans une sortie des Troyens, Machaon fut blessé à l'épaule et l'armée entière s'intéressa à sa guérison; Achille envoya Patrocle s'informer de ses blessures. Les Grecs, craignant de le voir demeurer prisonnier, dépêchèrent vers lui Nestor et Idoménée, qui le ramenèrent sur un char. Idoménée profite de l'occasion pour proclamer qu'un médecin « habile à couper les traits et à répandre sur les blessures des sucs bienfaisants, vaut à lui seul un grand nombre de guerriers (1) ». C'est dans le même esprit que Cicéron écrira : « Rien ne rapproche plus l'homme de la divinité que de donner la santé aux hommes. » Nestor revient sur son vaisseau avec son blessé et lui prépare une potion écœurante : un mélange de vin de Pramné, de fromage de chèvre rapé et de farine (2).

Machaon et Podalire n'étaient pas, d'après Homère, les deux seuls médecins qui accompagnassent l'armée. Il y avait certainement d'autres médecins anonymes, puisque Patrocle, dans le but de vaincre la colère d'Achille, lui rappelle qu'Ulysse, Agamemnon et Eurypyle sont entre les mains de médecins versés dans la connaissance des remèdes ; or, nous savons par Eurypyle lui-même qu'à ce moment Machaon était blessé et que Podalire ferraillait dans la mêlée.

(1) *Iliade*, ch. XI.
(2) *Iliade*, ch. XI.

Machaon fit partie de cette élite de guerriers qui s'enferma dans le cheval de bois construit par Ulysse. Il fut tué sous les murs de Troie par Eurypyle, fils de Télèphe, en combat singulier; Nestor conserva pieusement ses ossements comme des dépouilles sacrées et les ramena avec lui dans le royaume de Messénie.

Plus heureux, son frère Podalire revint vivant dans sa patrie. Il fut jeté par une tempête sur les côtes de la Carie. Il fit route jusqu'à Karika en Chersonèse; là, il fut présenté au roi Daméthès, dont la fille s'était luxée le bras dans une chute. Après quelques tentatives infructueuses, il pratiqua la saignée sur les deux bras (il serait difficile de savoir dans quel but), et réduisit enfin la luxation (1). Le roi, en reconnaissance de cette cure, lui donna la princesse en mariage, avec la Chersonèse. Podalire périt assassiné sur les côtes de l'Ausonie, dans le pays des Daumiens.

La biographie de Machaon et de Podalire nous amène insensiblement à étudier la médecine dans Homère, qui retraça dans son épopée les exploits de nos deux héros-médecins.

Daremberg, examinant Homère au point de vue médical, a eu le tort, fréquent chez les critiques, de considérer comme géniales les plus insignifiantes descriptions du prince des poètes. Il écrit par

(1) Stephan Bizant. *In voce* συρνα, p. 625.

exemple ces lignes : « Les connaissances anatomiques d'Homère ne sont guère moins avancées que celles d'Hippocrate ; Homère a dénommé presque toutes les parties importantes, internes ou externes, du corps, il a même signalé et limité certaines régions. » Quelques érudits vont même plus loin (1) et infèrent des connaissances anatomiques chez Homère, que celui-ci dut être un prêtre ou un sacrificateur, pour avoir aussi exactement décrit certaines dispositions anatomiques. Qu'aux siècles primitifs, l'anatomie ait pu être dévoilée par l'usage répandu alors d'immoler des victimes humaines (habitants de Chypre, de Rhodes, de Phocide, d'Ionie, de Chio, de Lesbos et de Ténédos (2), il n'y a rien d'impossible dans cette supposition ; mais de là à affirmer sans autres preuves qu'Homère a été sacrificateur, il y a une nuance.

Du reste, à la lecture de l'Iliade, on revient beaucoup de cet enthousiasme exagéré. La science anatomique chez Homère est élémentaire et tout contemporain intelligent et observateur devait la posséder à un degré égal au sien : « Homère, dit Daremberg, a distingué certaines régions de la poitrine avec précision, particulièrement la région claviculaire, où les blessures sont réputées dangereuses. » Nous pensons que si Homère a fait se frap-

(1) Coakley Lettson.
(2) Clément d'Alexandrie, Porphyre,

per ses héros en pleine poitrine, c'est parce que le geste est beau dans une épopée, que lorsqu'on veut tuer un ennemi, on lui enfonce son épée dans la poitrine et non ailleurs et que, d'autre part, il eut été assez grotesque et invraisemblable de voir nos combattants se férir à grands coups de lance à travers les jambes ou à travers les bras.

Poursuivant son analyse laudative, Daremberg ajoute : « Aucun des coups rapportés par Homère n'est donné au hasard, aucun ne dépasse ni la portée des armes, ni les forces humaines. Ce ne sont pas des blessures de géant, comme dans nos chansons de gestes ou nos romans du moyen âge, mais des blessures de héros qui visent aux bons endroits, sachant qu'il n'est pas besoin de couper un homme en deux pour lui arracher la vie et que tous les coups n'entraînent pas fatalement la mort. »

Apparemment notre auteur avait oublié certains vers où le poète épique paraissait se douter assez vaguement de la solidité de la boîte crânienne ou des moyens de fixité des yeux dans leurs cavités orbitaires. Voici l'une de ces phrases : « Puis il frappa d'une pierre sur la tête Eryalos qui s'élançait ; et la tête *s'ouvrit en deux* (1). » En voici une autre : « Cette pierre aiguë frappa au front le conducteur de chevaux Kebrionès... Et les yeux du

(1) *Iliade*, chant XVI.

Troyen jaillirent à ses pieds dans la poussière (1). » Dans un cas analogue, Ménélas frappe Pisandre au front, près de la racine du nez ; les os éclatent et les yeux sanglants sont projetés à terre aux pieds du vainqueur.

N'est-ce pas maintenant, quoiqu'en dise Daremberg, une victoire à la façon du terrible Tranchemontagne, qu'Achille remporte sur Troas vaincu : « Troas lui pressait les genoux avec les mains pour l'implorer, mais le héros lui trancha le foie avec son glaive ; *le foie tomba au dehors*, un sang noir sortit de la plaie (2). » Citons un passage semblable : « Deucalion eut la main percée par la pointe d'airain, à l'endroit où se réunissent les nerfs du coude... Achille [ensuite] lui sectionna la tête : *la mœlle jaillit des vertèbres.* »

Homère ne se fait pas moins illusion sur la vigueur du muscle cardiaque : « Alcathoüs tomba sur le sol avec bruit ; l'arme resta enfoncée dans le cœur, qui palpitait et *faisait vibrer la pointe d'airain*, jusqu'à ce qu'enfin l'impétueux Mars en arrêta la furie. »

Autre fantaisie : « Diomède levant son épée sur Dolon, le frappe au milieu du cou, coupe les deux tendons et, *il parlait encore* que sa tête roulait

(1) *Iliade*, chant XVI.
(2) *Iliade*, chant XX.

dans la poussière. » Outre que la fable du décapité parlant manque absolument de fondement, il faut reconnaître qu'il est matériellement impossible de décoller une tête non assujettie sur un billot et uniquement au moyen d'une épée.

Beaucoup plus juste est cette esquisse de l'ivresse du Cyclope Polyphème : « Or, de son gosier jaillissaient des flots de vin et des morceaux de chair humaine et il rotait, appesanti par l'ivresse (1). »

Une blessure faite par Antiloque à Thoon nous révèle chez Homère la connaissance de l'aorte : « L'artère, qui des veines monte au cou, est percée (2) ». Car nous supposons qu'il s'agit ici de l'aorte, laquelle se bifurque au-dessous des deux reins et se prolonge en haut jusqu'à la bas du cou par la crosse de l'aorte.

La pathologie interne est presque passée sous silence chez Homère : « Non seulement, dit Malgaigne, il n'y a pas de médecine interne dans Homère, mais il ne pouvait pas y en avoir, puisque les maladies y sont attribuées à la vengeance divine ». Il faut avouer qu'il eût été assez malséant dans un poème épique de voir un guerrier terrassé par la colique ou tourmenté par un catarrhe, prendre médecine dans son lit. Il y a ensuite con-

(1) *Odyssée*, ch. IX.
(2) *Iliade*, ch. XIII. v. 547.

tre Malgaigne un argument considérable, qui a trait à la pratique de la chirurgie. En effet, si les *douces flèches* d'Apollon et de Diane sont censées causer les maladies et la mort, c'est également l'impétueux Mars, la *perte des hommes*, qui frappe les héros par les mains d'Achille, de Patrocle, d'Hector ; c'est encore Jupiter, Apollon, Minerve, ou d'autres dieux, qui dirigent les coups ou au besoin les écartent ou en affaiblissent la portée. De plus, la mort violente est appelée comme la mort naturelle, *un destin auquel on ne peut échapper*, d'où il suit qu'on ne devrait pas rencontrer dans Homère plus de chirurgie que de médecine. Mais le poète n'a pas cette logique inflexible des modernes ; il fait panser ses blessures et on est en droit de supposer qu'en l'occurrence, il eût fait soigner ses malades. L'intervention des dieux à l'origine des maladies n'est pas plus un obstacle à la présence du médecin qu'elle ne l'est pour les blessures et le trépas sanglant.

Nous ne savons pas quels moyens prophylactiques furent employés contre les ravages de la peste, dont il est fait mention au début de l'*Iliade*. Apollon irrité lance ses flèches contre le camp des Grecs, frappant d'abord les mulets et les chiens, puis les hommes. Le traitement consiste en sacrifices expiatoires.

La superstition perce chez Homère presque à

chaque page. Ainsi, nous apprenons qu'un aigle volant au ciel du côté droit de celui qui vient de faire un souhait, indique que ce souhait se réalisera ; volant du côté gauche, il signifie que le souhait restera stérile.

De l'*Odyssée*, nous extrayons le passage suivant, fort suggestif : « Si Ulysse arrivait et rentrait dans sa patrie, aidé de son fils, il se vengerait bientôt des insolences de ces hommes ». Elle dit et Télémaque éternua avec bruit et le palais en retentit d'une façon terrible ; Pénélope se mit à rire et adressa aussitôt à Eumée ces paroles ailées : « Va et fais venir cet étranger ici, en ma présence. Ne vois-tu pas que mon fils a éternué à toutes mes paroles ? C'est pourquoi la mort ne saurait manquer d'atteindre tous les prétendants (1) ».

Les paroles convenablement choisies sont susceptibles de mettre fin à une hémorragie : « Les fils chéris d'Antyloüs bandèrent habilement la plaie de l'irréprochable et divin Ulysse et arrêtèrent le sang noir par des paroles magiques. » A rapprocher cet autre passage : « On banda le genou d'Ulysse, on chanta des chansons mystérieuses ; et la blessure en se fermant *prouva le succès de ces enchantements* ; le cours de la vie reprit sa route azurée. »

En deux circonstances, Achille se rend utile près

(1) *Odyssée*, ch. XVII.

des malades. Il guérit Télèphe avec la rouille de sa lance, dont la pointe était de cuivre (vert de gris) (1). Il ferme la blessure d'Eurypyle au moyen d'une racine amère. Suivant les scholiastes, il s'agirait soit de l'aristoloche, soit de la plante qui porte le nom du héros, l'*Achillea millefolium* ou *millefeuille*.

Un passage de l'*Odyssée* a fait couler beaucoup d'encre. C'est celui relatif au *népenthès*, à la boisson qu'Hélène verse à ses invités : « Alors Hélène jeta dans le vase où ils puisaient le vin un suc magique, propre à calmer la douleur et la colère et qui fait oublier tous les maux. Quiconque en a bu, lorsqu'une fois on l'a mêlé dans le cratère, ne verse pas une seule larme durant tout le jour, quand même son père et sa mère seraient morts, quand même son frère et son fils chéris seraient égorgés avec l'airain en sa présence et sous ses yeux. Telles étaient l'efficacité et la vertu du breuvage que possédait la fille de Jupiter : elle le tenait de l'Egyptienne Polydamna, épouse de Thon ; car dans ce pays, la terre fertile produit une foule de plantes dont beaucoup sont salutaires et beaucoup aussi pernicieuses ; tous les hommes y sont habiles médecins plus que partout ailleurs, parce qu'ils sont issus de Péon (2) ». Si dans la seconde partie de

(1) Pline. *Hist. nat.*, lib. XXV, s. 19.
(2) *Odyssée*, ch. IV, 4.

cette citation, il n'était pas fait mention de plantes médicinales, on pourrait supposer qu'Hélène offrit à ses invités un vin fortement alcoolisé qui, en les grisant à fond, leur fit oublier toutes leurs misères. Mais il s'agit d'un breuvage à base de sucs végétaux, et comme nous n'avons aucune donnée sérieuse sur les plantes en question, l'imagination des critiques s'est lancée au milieu des hypothèses les plux oiseuses. Galien pense que la mixture est à base de *buglosse* (anchusa).

Pour Diodore, la connaissance du népenthès est le témoignage certain du séjour d'Homère en Egypte, car, dit-il, les femmes de Thèbes se servent encore actuellement de ce remède puissant et les Diospolitaines l'emploient depuis un temps immémorial. A vrai dire, l'existence du népenthès aurait pu être révélée à Homère par quelque voyageur (1).

Adanson estime que le népenthès est identique au bang de Crète, utilisé par les Orientaux (composé de chanvre indien, principe du haschich et de divers stupéfiants) ; Guyon pense même que haschich et népenthès sont synonymes. Pour d'autres, il s'agit de la jusquiame, de la belladone, de la stramoine ou de l'hyosciamus. Villard (2) hésite entre la jusquiame ou la mandragore. Nous

(1) Diodore Sic. *Bibl. histor.*, lib. I, 97.
(2) Villard. *Thèse*, Paris. *Le Haschich*, 1872.

croyons, avec Kurt Sprengel, Marquis et Hœfer, que le népenthès était un mélange de vin et de solution aqueuse ou alcoolique d'opium. Cabanès insinue que cette hypothèse offre peu de probabilité (1), parce que l'opium communique au vin un goût détestable. Ceci n'est pas une raison, car Homère n'a jamais prétendu qu'Hélène donnait à ses convives un breuvage exquis ; elle ne leur a peut-être présenté, en la circonstance, qu'une potion nauséabonde, et puis, « qu'importe le vin, pourvu qu'on ait l'ivresse » ?

Les manœuvres chirurgicales occupent dans l'épopée homérique, une place beaucoup plus considérable que les soins médicaux. Le nombre des chirurgiens de l'armée grecque était très restreint ; ils combattaient les armes à la main, dans les mêmes conditions que les chefs de l'armée, de sorte qu'ils étaient parfois blessés eux-mêmes et qu'en leur absence les héros étaient contraints de se panser les uns les autres.

Ainsi, nous voyons Ménélas blessé par Pandarus d'une flèche à la cuisse. Agamemnon envoie chercher Machaon par le héros Talthybius. Machaon est trouvé « entouré de vaillantes phalanges armées de boucliers, qui l'avaient suivi de Trica ». On lui annonce la blessure de Ménélas : « A ces mots, Ma-

(1) Cabanès. *Poisons et Sortilèges*, p. 18.

chaon sentit son cœur battre dans son sein » ; pour un chirurgien accoutumé à voir des têtes sauter et des yeux jaillir dans la poussière, c'était faire montre d'un regrettable manque de sang-froid. Talthybius et Machaon traversent le camp et parviennent jusqu'au blessé: « Mais, lorsqu'ils furent arrivés à l'endroit où le blond Ménélas avait été frappé, ils trouvèrent les principaux chefs assemblés en cercle autour de lui et, au milieu d'eux le héros semblable aux dieux (1). » Quel charme incomparable se dégage de cette scène primitive ! Nos guerriers, entourant l'un d'entre eux, ont abandonné le combat et réunis, attendent anxieusement l'arrivée du médecin qui va se prononcer sur la gravité des lésions ; tels de simples paysans dans une ferme sont assis lamentables au chevet d'un des leurs ; et commentaires de trotter sur l'état du malade.

Cependant Machaon paraît. Malgaigne prétend que Machaon vient directement voir le blessé, sans passer par sa tente, ce qui prouverait que Machaon portait toujours par devers lui les remèdes nécessaires. Voit-on bien ce médecin combattant les Troyens, ayant attaché à ses flancs une petite pharmacie portative « facile à employer, même en voyage » ? Il est vrai que Machaon pouvait avoir à ses côtés un serviteur chargé de porter les médica-

(1) *Iliade*, ch. IV.

ments. Parce qu'Homère ne s'est pas cru tenu de nous fournir cet infime détail que Machaon était allé prendre à sa tente les matériaux nécessaires aux pansements, voici notre Malgaigne, qui assure aussitôt que les médecins militaires portaient sur eux-mêmes les objets de petite chirurgie d'urgence. C'est de la part de ce critique une assertion osée.

Quoi qu'il en soit, Machaon s'y prit de la façon suivante : Il « tira la flèche du baudrier et, en la tirant, les crocs acérés se recourbèrent ; alors, il détacha le baudrier étincelant et, au-dessous, la cuirasse et le ceinturon qu'avaient fabriqués des ouvriers travaillant l'airain. » Le procédé était dénué d'habileté : il eût fallu avant tout enlever le baudrier et la cuirasse, puis débrider la plaie sur toute la longueur du trait, surtout si ce trait était pourvu de crocs incurvés et, en dernier lieu seulement tirer sur la flèche, qui aurait put être extraite sans difficulté. Machaon s'y est pris au rebours : à part cela, son procédé est assez recommandable.

« Puis, quand il [Machaon] eût examiné la plaie qu'avait faite le trait cruel, il en suça le sang et plein de science, y appliqua des herbes adoucissantes, qu'Esculape son père, reçut jadis de Chiron, qui le chérissait. » Pourquoi sucer cette plaie et ensuite la bourrer d'herbes ? Si Ménélas n'avait été un vigoureux gaillard, il aurait sans doute été

atteint d'une suppuration intarissable, due aux soins éclairés de son médecin.

N'allons pas supposer que les dieux blessés étaient mieux soignés. Diomède le brutal poursuit Vénus et à coups de sabre, lui fait une entaille dans la main : « Alors coula le sang immortel de la déesse : c'était de l'ichor, tel qu'il coule du corps des bienheureux, car ils ne mangent pas de pain et ne boivent pas de vin étincelant. Voilà pourquoi ils n'ont pas de sang et sont appelés immortels. » Cette explication est somme toute assez juste ; c'est la nourriture qui, après de nombreuses transformations dans le tube digestif, passe dans le système circulatoire pour constituer le sang. Mais Homère à l'air de croire que le fait de boire du vin coloré produit du sang coloré, tandis que le fait de ne pas boire de vin empêche le liquide hématique d'acquérir une teinte rouge. C'est une croyance puérile.

Parachevant ses exploits, Diomède atteint Mars lui-même et le blesse ; cette fois, le dieu est traité par Peon et « Péon le guérit en versant sur sa blessure des baumes qui calment la douleur (1) ». Ce baume analgésique, mais non antiseptique, aurait pu produire des effets désastreux ; heureusement

(1) *Iliade*, ch. V.

pour Mars qu' « il n'était pas du tout sujet à la mort ».

Au reste, cette méthode, qui consistait à verser dans les plaies des sucs végétaux, est couramment employée ; les héros la connaissent bien et se hâtent de l'employer en l'absence du médecin. Ainsi, Machaon étant hors de combat, Patrocle devient pour Eurypyle un médecin improvisé. Eurypyle pousse même la complaisance jusqu'à indiquer à son médecin quel traitement il entend subir et par crainte d'erreur, il le lui soumet jusque dans ses plus infimes détails : « Sauve-moi, [dit Eurypyle à Patrocle] en me conduisant à mon vaisseau : extrais la flèche de ma cuisse, lave le sang noir avec une eau tiède et répands sur la plaie ces sucs doux et salutaires, que tu as appris, dit-on, d'Achille, à qui ils furent enseignés par Chiron, le plus juste des Centaures. Car, de nos deux médecins, Podalire et Machaon, le dernier gît blessé dans sa tente, ayant lui-même besoin d'un excellent médecin ; l'autre soutient encore dans la plaine le choc violent des Troyens. »

Fort de ces recommandations, Patrocle entreprend son malade: « Coupant les chairs avec son couteau, il arracha de la cuisse le trait aigu et douloureux ; il lava le sang noir avec une eau tiède, y appliqua une racine amère, qu'il avait broyée

dans ses mains : ce baume calma toutes les souffrances d'Eurypyle, la plaie sécha et le sang s'arrêta (1). »

Bien que jusqu'ici nous n'ayons eu à faire que des critiques, il faut reconnaître que certaines blessures de combat sont bien observées. Ainsi, Ulysse frappe Antinoüs d'une flèche à la gorge et « la pointe traversa de part en part le cou délicat : aussitôt un flot de sang épais lui sortit par les narines (2) ».

La production des ecchymoses traumatiques est également notée : Ulysse, impatienté par la faconde immodérée et railleuse de Thersite et n'ayant sous la main que son sceptre, l'en frappe rudement sur le dos et les épaules ; à la suite de ce traumatisme, il se développe sur les parties contusionnées une forte ecchymose avec tuméfaction.

Homère semble encore ne pas ignorer absolument les phénomènes dépendant de la commotion cérébrale. Pour repousser Hector furieux, Diomède brandit sa longue lance, la darde en avant ; le coup, sans dévier, porte sur la tête d'Hector, au sommet du casque ; mais la lance n'arrive pas jus qu'à la peau et va se ficher en terre. Hector rétro-

(1) *Iliade*, ch. XI.
(2) *Odyssée*, ch. XXII.

grade rapidement vers les siens, tombe sur les genoux et s'appuie sur la terre de sa main robuste; un sombre nuage s'étend sur ses yeux.

Les lésions du cerveau à travers le crâne ne sont pas dépourvues d'exactitude : « Achille le frappa à la tempe au travers de son casque ; la pointe pénétra, brisa l'os et toute la cervelle se répandit intérieurement (1). » Même remarque au sujet d'Idoménée, qui enfonce sa lance dans la bouche d'Erymas ; le fer brise les os et les dents, pénètre dans le cerveau ; les yeux s'injectent fortement ; le sang sort par les narines et la bouche et le nuage noir de la mort se répand sur le guerrier (2).

L'hémoptysie par traumatisme thoracique n'est pas oubliée. Hector reçoit dans la poitrine un quartier de roc lancé par Ajax. Il s'évanouit et, étant revenu à lui, vomit un sang *noir* (le sang devient noir après un temps relativement court d'extravasation).

On pourrait peut-être faire remarquer que, bien souvent, les guerriers frappés meurent avec une rapidité étrange : « Et Hector l'atteignit de sa lance aiguë au-dessus de l'oreille et Lykophon tomba du haut de la poupe sur la poussière et ses forces

(1) *Iliade*, ch. XX.
(2) *Iliade*, ch. XVI.

furent dissoutes. » (1) Ou encore que pour embaumer un cadavre, il ne suffit pas de lui verser dans les narines des balsamiques ou des antiseptiques : « Quant à Patrocle, elle lui versa dans les narines l'ambroisie et le rouge nectar, pour rendre son corps incorruptible. » (2) Dans ce cas, des injections intra-vasculaires sont indispensables. Mais ce ne sont là que de petites imperfections de détail.

En résumé, dans l'*Iliade*, l'occupation du chirurgien consiste à retirer la flèche ou le javelot, comme cela est pratiqué sur Ménélas, ou à faire des incisions pour faciliter l'évulsion du trait, ainsi que Patrocle le tente sur Eurypyle, ou encore à faire parcourir à la flèche toute l'épaisseur du membre, comme le cas de Diomède nous en fournit un exemple.

Si nous n'avons parlé que des médecins militaires, c'est parce que c'est sur eux que nous avons les renseignements les plus précis. Homère lui-même nous laisse soupçonner l'existence de médecins civils à son époque dans cette phrase empruntée à l'*Odyssée* : « Antinoüs, tu ne parles pas comme il faut, tout sensé que tu es. Qui va-t-on chercher au dehors, si ce n'est un de ces hommes dont l'industrie profite au public, un devin, *un mé-*

(1) *Iliade*, ch. XV.
(2) *Iliade*, ch. XIX.

decin des maux (ιητηρα κακων), un menuisier ou un divin aède qui charme par ses accents. » (1) Cet extrait est suffisamment explicite pour prouver qu'il existait, du temps d'Homère, des médecins civils qui exerçaient leur art et en faisaient bénéficier leurs contemporains.

(1) *Odyssée*, XVII, 374.

CHAPITRE IV

Hésiode. Observations médicales dans les *Travaux et les jours* et dans le *Bouclier d'Hercule*. La superfœtation, la tuberculose, les aphorismes d'hygiène, amour et sécurité. Alcée, Hipponax, Pindare. Orphée : le triomphe de la sorcellerie. Le poème *Des Pierres* ; glorification du médecin. Les médicaments minéraux : le cristal, la galactite, l'agate, l'opale, la myrrhe, la lépidote, l'aimant faux et le véritable aimant, le jais, l'ostrite, le coryphobe, le corail, la neuritis. Orphée mis en pièces par les femmes thraces. Solon : sa défiance vis-à-vis des médecins. La puissance du nombre sept ; les dix périodes de la vie humaine.

Hésiode, poète lyrique qui vécut vers l'an 850 av. J.-C., nous offre dans ses deux ouvrages (le *Bouclier d'Hercule* et *les Travaux et les Jours*), une foule d'observations remplies d'intérêt pour le médecin. Le *Bouclier d'Hercule* nous apprend qu'Hésiode n'ignorait pas les phénomènes de superfœtation. On nomme ainsi le phénomène suivant : une femme enceinte ayant des rapports avec

un homme, peut concevoir à nouveau d'un embryon qui évoluera au voisinage du précédent, bien qu'ayant un âge différent. Par exemple, une femme de race blanche a commerce avec un homme de race blanche ; elle devient grosse. Quelques semaines plus tard, elle tombe amoureuse d'un nègre. Neuf mois plus tard, elle accouche de deux enfants de développement inégal : un blanc et un mulâtre ; il y a eu superfœtation ou superfécondation. C'est là un mode de la plus extrême rareté ; Hésiode cependant ne l'ignorait pas, puisqu'il conte de la façon suivante la naissance d'Hercule :

« Et dans cette même nuit, Zeus s'unit d'amour à la fille aux belles chevilles d'Elektryon et accomplit son désir ; et dans cette même nuit, le prince des peuples, l'illustre héros Amphitryon revint de sa demeure après avoir achevé sa grande entreprise... Ainsi, il pénétra plein de joie dans sa demeure et coucha cette nuit avec sa femme vénérable... Et Alcmène, ainsi domptée par un dieu et par le plus brave des hommes, enfanta, dans Thèbes aux sept portes, de deux fils jumeaux, mais dissemblables d'esprit, quoique frères ; l'un très inférieur et l'autre le plus irréprochable et le plus brave des hommes, le terrible et puissant Hercule ; et *elle conçut celui-ci de Zeus*, fils de Kronos, qui amasse les noires nuées, et Iphiclès, *du prince des peuples Amphitryon*. Ils étaient dissemblables, car

elle avait conçu l'un d'un mortel et l'autre de Zeus, fils de Kronos, qui commande à tous les dieux ».

Le même ouvrage nous donne la description d'une maladie, qui ressemble singulièrement à la tuberculose : « Et près d'elles était debout Akhtis, lamentable, horrible, blême, desséchée par la faim et avec des genoux épais. Les ongles de ses mains étaient très longs ; une odeur affreuse s'exhalait de ses narines, et de ses mâchoires le sang coulait sur la terre ». L'épaississement des genoux (tumeur blanche) et l'hypertrophie des ongles sont des symptômes de tuberculose.

Les *Travaux et les Jours* constituent un formulaire d'hygiène des plus curieux. D'abord il faut se lever de bonne heure : « Fuis les retraites ombreuses et le lit dès le matin » ; boire le vin mouillé : « Mêle trois parties d'eau à une partie de vin ». Ensuite, un homme ne doit pas se baigner dans le bain des femmes, autrement il deviendrait très malade : « Homme, ne lave point ton corps dans le bain des femmes, car un châtiment terrible suivrait un jour cette action ».

Puis il ne faut pas pisser n'importe où, à tort et à travers : « N'urine pas debout contre Hélios et, de son coucher à son lever, ne le fais point encore, nu, au milieu ou en dehors du chemin, car les nuits sont aux dieux (?)... N'urine ni dans le courant des fleuves qui vont à la mer, ni dans les fontaines :

évite cela surtout. N'y satisfais aucun autre besoin ; l'action ne serait pas meilleure ».

Viennent successivement quelques sages conseils sur l'art de choisir une épouse et sur les principes à observer pour la génération de la postérité : « N'ayant pas encore trente ans, conduis une épouse en ta demeure ; c'est l'âge qui te convient pour le mariage.

« Qu'une femme soit nubile à quatorze ans et se marie à quinze. Epouse une vierge, afin de lui enseigner les mœurs chastes. Conduis surtout dans ta demeure celle qui habite près de toi... Le quatrième jour, conduis une épouse à ton logis, après avoir observé les oiseaux. C'est la meilleure divination pour le mariage. Evite les cinquièmes jours, parce qu'ils sont périlleux et terribles... La pire calamité est une femme amie des festins, qui brûle son mari sans torche, quelque vigoureux qu'il soit et l'entraîne à une vieillesse rapide...

« Le seizième jour [du mois] est propice à la génération des mâles, mais non aux filles, soit qu'elles naissent, soit qu'elles se marient. Le quatorzième est propice à la génération des filles. »

Telle nous apparaît donc l'œuvre d'Hésiode : un amas de superstitions assez enfantines. Alcée, qui vivait plus de deux siècles après (vers 600 av. J.-C.), ne paraît pas avoir été très fort en physiologie : « Humectez, dit-il, le poumon avec du vin, car tout

a soif, à cause de l'excès de chaleur. » Ce qui laisse entendre que les boissons passent par la trachée-artère.

Dans Hipponax (546 avant J.-C.), nous trouvons plusieurs passages se rattachant plus ou moins à la diététique ou aux enchantements. Dans l'un, il est question des charmes à employer pour purifier les villes empestées ; dans un autre, il est parlé des engelures ; enfin, est rapportée l'observation d'un inconnu, qui rendait du sang avec les urines et qui expulsait de la bile par le fondement.

Peu de chose est à extraire des poèmes de Pindare (520-450 avant J.-C.) ; en un endroit cependant il fait parler Esculape, et ce discours reflète les connaissances médicales de Pindare. Esculape exprime ainsi la satisfaction qu'il a de lui-même : « Tous ceux qui se sont adressés à moi avec des ulcères venus spontanément, ou blessés par quelque javelot ou quelque pierre ; ceux que les chaleurs torrides de l'été ou le froid rigoureux des hivers ont rendus malades, je les ai délivrés de leurs maux. En traitant les uns par d'agréables enchantements, donnant aux autres des boissons adoucissantes, appliquant à ceux-ci des onguents sur diverses parties du corps, faisant à ceux-là des incisions, je les ai tous parfaitement guéris (1). »

(1) Pindare, *Pythior.*, od. III.

Thérapeutique peu compliquée : tisanes, petite chirurgie et enchantements magiques.

Chez Orphée, c'est le triomphe de la sorcellerie et de la médecine mystique. Le poète Orphée, fils de Linus, était roi de Thrace ; contemporain de Musée, il était comme lui devin, poète et médecin. Horace nous apprend qu'Orphée, en vue d'adoucir l'humeur féroce des premiers Grecs, leur interdit l'usage de la viande. Zetzès nous assure qu'Orphée guérit Eurydice de la morsure d'un serpent et c'est de là que les poètes ont feint de croire qu'il l'avait tirée des enfers (1).

Orphée place d'abord ses écrits sous la protection des divinités (2) ; il les supplie aussi d'éloigner des hommes les influences pernicieuses : « Ecoute mes chants, ô vénérable déesse, toi qui protèges les couches des femmes. Tu es invisible, mais tu veilles toujours à tous les enfantements. Tu prends en pitié ceux qui sont difficiles et tu te réjouis de ceux qui se multiplient. C'est toi qu'invoquent les femmes enceintes, toi qui peux apporter un allègement à leurs souffrances, car c'est toi qui toujours veilles sur le ventre de la femme. O Diane bienveillante, de qui dépendent les heureuses déli-

(1) Chiliad., lib. I, *Hist.* 5.

(2) Sous le nom d'Orphée on a réuni bien des écrits qui ne sont pas d'un même auteur. Aussi est-il plus juste de dire les *Orphiques* et non *Orphée*.

vrances, accorde-moi une agréable progéniture ; préside aux douleurs des femmes qui accouchent et conserve-les comme les conserve Junon, l'excellente protectrice...

« Hercule, sois-nous propice, apporte-nous les remèdes qui charment les maladies, éloigne avec tes mains sacrées les fièvres dangereuses et chasse les maux terribles à l'aide de tes flèches rapides... »

« Vénérable Rhéa, chasse loin de nous les pestes. »

Orphée commence dans son poème *Des Pierres* par chanter la gloire et la puissance qui s'attachent à l'homme devenu médecin : « Nulle maladie ne l'attaquera dans sa maison ; je le rendrai respectable à tous les hommes et même aux rois, qui sont les élèves de Jupiter... La douce jeune fille brûlant d'amour le sollicitera aux jeux de la couche nuptiale... Les voleurs implacables fuiront devant lui, même quand il cheminera seul... Quand il le voudra, il connaîtra toutes les pensées les plus occultes, que les hommes cachent dans leur esprit ; il comprendra tous les cris que jettent dans le ciel les prophètes ailés de Jupiter, les oiseaux dont le chant annonce l'avenir. Il saura rendre impuissant le dard des reptiles dangereux. Je lui apprendrai à guérir les hommes atteints de la folie ou affliction et des maladies pestilentielles, à chasser les âmes

des morts, qui, échappées du noir Erèbe, se plaisent à tourmenter les mortels. »

Sont ensuite énumérées les vertus des minéraux. Orphée exprime cette idée : « Les racines ont une grande efficacité [comme médicaments], mais les pierres en ont une bien supérieure. » La science moderne n'a pas confirmé cette manière de voir : les alcaloïdes extraits des plantes sont les médicaments les plus actifs et les plus dangereux de notre arsenal thérapeutique.

Le cristal, appliqué sur les lombes, en guérit les douleurs.

La galactite, pierre opaline, peut être pulvérisée et mêlée à un breuvage ; elle favorise alors la secrétion lactée chez les nourrices. Si le nourrisson suspend à son cou une galactite, il est assuré de ne pas mourir de sitôt. Si vous portez cette pierre à la main, les dieux exauceront vos moindres vœux.

Au moment du labour des champs, ayez soin de planter une agate entre les cornes des bœufs ou de l'appliquer sur les reins du laboureur : en ce cas Cérès ne saurait manquer de verser dans le sillon les dons fertiles qu'elle porte dans son sein. Celui qui tiendra une agate dans sa main pourra guérir un malade. C'est un remède souverain contre la fièvre tierce ou la fièvre quarte. Mêlée au lait, elle apaise les douleurs des yeux, mêlée à du miel, celle des paupières et mêlée à du vin « elle éloigne

toute douleur des parties nobles de l'homme. » L'agate est encore capable de rendre agréable aux femmes un homme qu'elles n'aimaient pas auparavant.

Ayant pilé de la corne de cerf avec de l'huile, que l'homme chauve se frotte chaque jour les tempes avec ce mélange et il verra bientôt sa tête s'orner d'une opulente chevelure. Le jeune homme qui conduit une jeuue épousée à son lit nuptial pour la première fois (Orphée oublie d'expliquer ce qui arriverait si c'était la seconde) fera sagement d'avoir pour témoin de son bonheur un morceau de corne de cerf. Car alors un lien d'indissoluble amitié unira les deux époux l'un à l'autre pour toute la vie.

L'opale « qui a la peau semblable à celle d'un jeune enfant » est excellente pour les yeux affaiblis, qui versent trop facilement les larmes, à la condition de l'allier avec la myrrhe et la lépidote. Ainsi mélangées, ces trois pierres sont encore passibles de vous apprendre les événements heureux ou funestes que réserve mystérieusement l'avenir, La lépidote seule peut chasser les névralgies ; ceux qui la portent prennent incontinent l'allure martiale des héros.

Désirez-vous connaître si votre femme vous est fidèle et ne partage pas son lit avec le premier venu ? Prenez une parcelle d'aimant, déposez-la

secrètement sous la couchette et attendez les évènements en chantant une bonne chanson à boire, afin de simuler une trompeuse indifférence. Votre femme, s'abandonnant au doux sommeil, étendra les mains en cherchant à vous embrasser et si Vénus la tourmente de coupables ardeurs, elle tombera à terre du haut de son lit.

La *véritable pierre d'aimant* est encore plus renversante. Don d'Apollon aux hommes, on la nommait aussi ophite sans âme et elle était douée de la parole. Faites semblant de limer cette pierre entre vos mains ; elle poussera soudain un cri comme un jeune enfant qui vagit dans le sein de sa nourrice. Il faut avoir le plus grand soin de cette pierre et ne jamais la laisser choir à terre, par mégarde ou par frayeur, car vous exciteriez la colère redoutable des dieux. Interrogez-la plutôt, si bon vous semble, sur l'avenir et ses réponses seront marquées au coin de la vérité.

L'ophite est toujours semblable à un serpent ; aussi Philoctèle, qui en possédait, avait-il l'esprit sans cesse hanté d'uue grande frayour, qui le privait de tout sommeil et il lui semblait continuellement avoir un serpent devant les yeux.

Armé de la pierre d'aimant, traversez sans crainte des lieux infestés de reptiles, ils auront beau s'élancer contre vous, ils ne pourront se servir de leurs dents. La pierre d'aimant se recommande aussi aux

femmes stériles. Elle rend la lumière aux yeux et apaise les douleurs de tête. Il est non moins certain qu'un homme qui avait perdu l'ouie, s'étant servi de ce précieux remède, parvint à entendre des bruissements imperceptibles. Un autre, que la colère de Vénus avait rendu incapable de s'abandonner aux voluptueux désirs de l'amour, recouvra toute sa puissance.

Que deux frères portent toujours de l'aimant avec eux, s'ils veulent éviter les disputes et les haines. Cette pierre inspire aussi aux orateurs les discours les plus habiles et les plus agréables et ceux-ci recèlent dans leur sein l'insinuante persuasion.

Le jais a ceci de bon, qu'il vous permet de reconnaître les hommes atteints d'une maladie sacrée (1); car de suite, rien qu'à la sentir, ils se contorsionneront, se précipiteront à terre, se rouleront de droite et de gauche, seront privés de leurs sens. La lune aux pieds légers et qui porte des cornes a le cœur rempli d'une immense joie, quand elle les voit ainsi succomber à leur mal. Lune perfide ! Le jais est également utile aux femmes, parce qu'il fait écouler les reliquats d'humeurs « qui leur restent au bas du ventre (2). »

(1) *L'épilepsie*.
(2) Il s'agit sans doute de débris placentaires.

Reste toute une catégorie de pierres qu'on ne doit pas manquer d'employer contre les morsures de serpent. Par exemple, pulvérisez un minime fragment d'ophite et si un serpent vient à vous mordre, couvrez la blessure de cette poudre et le résultat ne se fera pas attendre.

Non seulement la pierre pure d'ostrite, finement broyée, est infaillible contre les vipères, mais elle calme n'importe quelle douleur, pourvu que vous preniez soin de la délayer dans un peu de vin. C'est grâce à l'ostrite que Machaon ferma la blessure dont Philoctète souffrait depuis neuf ans. Il y avait beau temps que le fils de Pæon désespérait de sa guérison, bien qu'au fond de son cœur, il la désirât ardemment ; toutefois Machaon ayant appliqué une ostrite sur la cuisse de Philoctète, celui-ci se trouva si dispos, qu'il courut au combat contre les Troyens et commença par tuer Pâris.

Le coryphobe, pierre chevelue, broyée dans un vin généreux délivre des blessures de l'aspic. Mélangée à de l'huile rosée et chauffée, elle fait évanouir les douleurs du cou. Alliée au miel, elle « dissipe les eaux dangereuses qui s'amassent dans le ventre des hommes et peuvent menacer de dégénérer en tumeur indécente dans les parties masculines (1). »

Le corail préserve contre les morsures des chiens

(1) Ascite et secondairement hydrocèle vaginale.

et des serpents et contre les coups de lance. Il dissipe les vermisseaux qui naissent des ulcères. La neuritis, recommandée contre les blessures des serpents, rend aussi les maris l'objet des désirs de leurs épouses.

Apollodore a terni la mémoire d'Orphée en l'accusant d'avoir le premier introduit en Grèce l'amour des garçons, ce vice qui plus tard fit des progrès si rapides. Nous voyons dans une élégie de Phanoclès (1), qu'Orphée était amoureux de Calaïs, fils de Borée ; il aurait pris en horreur tout le sexe féminin, après avoir perdu Eurydice. Les femmes thraces irritées contre Orphée, lui coupèrent la tête et l'enfermèrent dans sa lyre, qu'elles jetèrent dans la mer de Thrace et les flots la portèrent à l'île de Lesbos. Phanoclès ajoute que c'est en punition de ce meurtre que les femmes thraces prirent l'habitude de se marquer par des piqûres, usage qui durait encore du temps de Plutarque.

Ce meurtre ne profita pas aux femmes. La peste ravagea en effet la contrée (Libèthre) à quelque temps de là, et l'oracle annonça que, pour faire cesser le fléau, il fallait donner la sépulture à la tête d'Orphée. Elle fut trouvée par un pêcheur à l'embouchure du Mélès ; elle chantait encore et la mer l'avait tellement respectée, qu'elle n'avait subi aucune altération.

(1) Fragment conservé par Stobée.

Tout au contraire d'Orphée, le poète lyrique Solon, loin d'accorder à la médecine un pouvoir illimité, la soumet au caprice aveugle du Destin ou à la volonté plus éclairée des dieux; il réserve même une partie de sa confiance pour ces attouchements magiques, auxquels les anciens attribuaient tant d'efficacité dans la guérison des maladies.

« Les médecins, dit Solon, font le métier de Pæon, versé dans la connaissance des médicaments ; mais le succès ne répond pas toujours à leurs efforts ; souvent d'une petite douleur naît un grand mal, qui ne cède pas à l'emploi des remèdes adoucissants ; d'autres fois, l'attouchement des mains rétablit promptement la santé chez un homme plongé dans les maladies dangereuses et pénibles. Le Destin distribue aux mortels tantôt le bien et tantôt le mal ; les dons (heureux ou funestes) que les dieux immortels nous envoient, ne peuvent être évités. Toute œuvre est pleine de dangers et nul ne sait où aboutira le travail commencé. »

Nous ne devons pas non plus passer sous silence le vingt-septième fragment de Solon, où nous trouvons, pour la première fois, une distribution physiologique des périodes de la vie humaine et où nous voyons apparaître la puissance du nombre sept. Ces doctrines seront reprises plus tard par Hippocrate et d'autres auteurs.

Voici le passage de Solon : « A sept ans, quand l'enfant est impubère et dans le premier âge, on voit pousser et apparaître la rangée des dents ; lorsque le dieu ajoute sept autres années, alors se montrent les signes de la puberté ; à la troisième semaine d'années, lorsque les membres sont encore en formation, le menton se couvre d'un léger duvet et la peau offre une teinte fleurie ; à la quatrième semaine, l'homme possède toute la force qui caractérise la virilité ; la cinquième avertit l'homme mûr qu'il faut songer à prendre une femme et à assurer sa postérité ; à la sixième, l'esprit de l'homme est propre à toutes choses, mais il ne veut pas faire de travaux inutiles ; la septième et la huitième lui donnent la plénitude de la sagesse et l'art de bien dire ; dans la neuvième, l'homme conserve encore quelque puissance, mais déjà son intelligence et sa parole ne suffisent plus aux grandes choses ; enfin, quand le dieu aura ajouté une dixième période de sept ans, l'homme doit subir sans surprise le destin non précoce de la mort. »

Il est à peine besoin d'insister sur tout ce que cette division a d'artificiel et de vague ; la croyance, encore actuellement enracinée dans l'esprit populaire, que le corps se renouvelle tous les sept ans, est donc bien ancienne, puisque nous la retrouvons

pour la première fois dans Solon, qui vivait en l'an 592 av. J.-C.

Les quatre premières périodes sont assez exactement caractérisées. La cinquième est considérée comme la période optima pour le choix d'une épouse : il n'y aurait aucun inconvénient, tout au contraire, à ce que l'homme se mariât avant l'âge de vingt-huit à trente-cinq ans. L'explication de la sixième est un pur galimatias : l'esprit de l'homme est propre à toutes choses, mais il ne veut pas faire de travaux inutiles ; ce qui laisse sous-entendre, qu'aux autres époques de sa vie, les travaux inutiles lui sont particulièrement agréables et délicieux. La septième et la huitième semblent à notre auteur si difficiles à différencier, qu'il y renonce et les confond dans une même banalité : elles donnent à l'homme la plénitude de la sagesse et l'art de bien dire. La neuvième, marquée par l'affaiblissement intellectuel, est assez justement appréciée. Quant à croire que soixante-dix ans soit la limite moyenne de la vie, c'est une haute fantaisie. Il est impossible d'établir, même approximativement, le terme de la vie : il meurt autant de jeunes gens de vingt ans que de vieillards de soixante-dix.

Nous en avons terminé avec cet âge semi-héroïque, sur lequel les documents sont rares, parfois contradictoires, et nous devons maintenant

envisager la médecine s'exerçant régulièrement sous l'invocation d'Esculape, dans les temples de cette divinité.

CHAPITRE V

La médecine religieuse. Les Sibylles, l'antre de Delphes. Le culte d'Esculape. Les Asclépiades, leur hiérarchie. La réception des malades au temple ; les songes et les songeurs de profession, les interprètes des songes. Comment les prêtres opéraient. Les animaux sacrés : les serpents, les chiens et les coqs. La thérapeutique religieuse ; les soins hygiéniques, les bains, le massage, la diète, les exercices physiques, la musique. Les médicaments ; les formulaires des temples : la cendre, les graines de pin, le sang de taureau, l'âne cru, le coq blanc. Aventures de l'orateur Aristide. Le traitement de la dyspepsie. La fourberie des prêtres ; appels réitérés à la bourse des patients ; un puits servant de tirelire. Le temple : choix de son emplacement ; chefs-d'œuvre qu'il contenait. Les temples d'Esculape à Cos, Sycione, Titané, Epidaure, Tithorée, Naupacte, Lacédémone, Mantinée. Les temples secondaires. Les cultes étrangers s'avisent d'entreprendre des cures en Grèce : Sabazius, Sérapis. Les ex-voto, les miracles, les offrandes précieuses, les moulages anatomiques ; la comptabilité du sanctuaire.

A l'origine, la thérapeutique, pratiquée sous le masque de la religion, ne fut exercée que par des

isolés, par des devins régionaux, qui acquirent parfois une célébrité extraordinaire, mais qui, en disparaissant, ne laissèrent pas de successeurs. Dès la plus haute antiquité grecque, on voit des femmes hystériques se dire inspirées par Apollon, le dieu de l'enthousiasme prophétique, être prises de troubles extatiques et devenir la proie de spasmes convulsifs, qui agitaient leur corps et bouleversaient leurs organes ; au milieu de leur crise, elles expulsaient un flot de paroles décousues ou insensées et les spectateurs, qui payaient à beaux deniers comptant ces révélations ridicules, les interprétaient à leur façon. Ces femmes étaient les Sibylles Bientôt des régions déterminées devinrent le séjour favori des Sibylles ; c'est ainsi qu'on venait les consulter à Thymbrée, à Grynée, à Claros à Patara, à Didymes, à Acræphion, à Tégyre, à Thèbes et surtout à Delphes.

Toutes ces prophétesses n'étaient pas nécessairement des hystériques ; il y avait des simulatrices qui mimaient les attitudes passionnelles de la grande hystérie. Mais ce qui surtout provoquait l'explosion des révélations, c'était l'issue des entrailles de la terre de certains gaz qui les affolait et les contraignait à exclamer des paroles sans suite. Ce phénomène naturel des gaz s'échappant par des fissures du sol fut habilement mis à profit par ces femmes : elles plaçaient un trépied sur le lieu

même d'où s'exhalaient les vapeurs souterraines et c'était l'excitation déterminée par ces émanations irrespirables qu'elles prétendaient être l'inspiration divine. Strabon décrit ainsi le sanctuaire de Delphes (1) : « L'endroit où se donnent les réponses de la Pythie est un antre profond, peu large à son ouverture et d'où sort une vapeur qui produit l'enthousiasme. Sur l'ouverture de l'antre est un trépied fort élevé ; la prophétesse s'y assied et bientôt, pénétrée par la vapeur, elle prononce ses prédictions. » Les prédictions de la Sibylle furent plus rarement utilisées dans un but médical que dans un but politique ou militaire ; elles ne doivent donc d'avoir arrêté notre attention, qu'en raison de l'état mental spécial dans lequel se trouvaient ces femmes, à l'instant de leurs révélations. Veut-on un spécimen des réponses de la Pythie ; feuilletons Hérodote qui les recueille pieusement. Les Lacédémoniens viennent demander en quel lieu réside la sépulture d'Oreste et voici ce qui leur est dit : « Il y a en Arcadie une certaine Tégée, dans une plaine ; là deux vents soufflent sous une forte impulsion, il y a coup et contre-coup, le mal s'étend sur le mal : en ce lieu, la terre productrice des vivants contient le fils d'Agamemnon. »

Evidemment les Sibylles et les devins ne restè-

(1) Strabon, IX, p. 419. Cf. Diodore, XVI, 26.

rent pas longtemps isolés : leur industrie était fructueuse ; une foule de prêtres jaillit du sol, s'enrégimenta sous le patronage des dieux et entreprit systématiquement de guérir les hommes : la médecine sacerdotale était née. Esculape, devenu un héros très populaire, fut divinisé d'urgence ; il eut ses temples et ses prêtres, qui prirent le nom d'*Asclépiades*. Quoique Clément d'Alexandrie fasse remonter le culte d'Esculape à cinquante-trois ans avant la destruction de Troie, cependant on ne trouve rien dans Homère, Hésiode ou Pindare, qui puisse faire soupçonner que ce héros ait été rangé parmi les dieux à une époque aussi reculée. Quoi qu'il en soit le culte d'Esculape se répandit dans toute la Grèce, d'où il passa en Asie (Pergame, Cyrène), en Afrique et en Italie.

Les Asclépiades formaient une caste particulière gouvernée par des statuts secrets, et une de leurs anciennes lois décrétait « qu'il n'est permis de révéler les choses saintes qu'aux élus et que les étrangers ne doivent être admis à cette connaissance qu'après avoir subi les épreuves de l'initiation ». Les néophytes prononçaient le serment suivant : « Nous jurons par les dieux de ne révéler à aucun profane les principes de notre art et de regarder comme un sacrilège celui d'entre nous qui aura la témérité de les dévoiler. »

Les prêtres d'Esculape n'étaient nommés que pour

une année ; ce n'est pas en un laps de temps aussi restreint qu'ils pouvaient acquérir de solides connaissances dans l'art médical. Ce ne fut que sous l'empire romain que les prêtres furent nommés à vie. Leurs vicaires étaient les *zacores*; c'étaient eux qui avaient la surveillance matérielle des malades qui se confiaient à leurs soins; ils les installaient dans la partie du temple qui leur était réservée et peut-être même leur donnaient-ils des soins alimentaires.

Quelques inscriptions signalent que certains prêtres étaient médecins ; ce devait être l'exception. Car les malades ne venaient pas au temple pour se soumettre à la thérapeutique ordinaire, mais bien pour bénéficier d'un miracle accompli par le dieu en leur faveur; il eut donc été plus nuisible qu'utile au prêtre, d'étaler sa science médicale.

L'exercice de la médecine dans les temples d'Esculape doit se partager en deux époques. Dans la première, qui s'étend de l'origine du culte à Hippocrate, les Asclépiades, dépositaires des connaissances empiriques, rendent service à la science. Dans la seconde période, comprise entre Hippocrate et la naissance du christianisme, la médecine sacerdotale dégénère insensiblement en une jonglerie grossière. Le nom de tous ces prêtres-médecins est tombé dans l'oubli ; nous savons uniquement que le plus célèbre fut un certain Nébrus.

Tout malade qui arrivait au temple commençait par offrir au dieu un sacrifice, ordinairement un bélier. Le sacrifice devait être accompagné de prières ferventes pour les révélations ; les prières rogatoires étaient chantées avec accompagnement d'instruments. Platon dit même qu'il y avait à Epidaure des poètes rapsodes occupés à composer des hymnes en l'honneur d'Esculape (1). Le postulant était ensuite installé dans une partie réservée du temple, qui était une véritable infirmerie ; là, il se couchait à terre, souvent sur la peau même de l'animal qu'il avait offert en sacrifice. Hommes et femmes étaient également admis dans la demeure d'Esculape. Le lendemain au matin, le prêtre venait demander à son hôte s'il avait rêvé ; si oui, le songe était aussitôt interprété (2). Comme les songes des malades étaient souvent extravagants, pour peu qu'ils eussent de la dilatation d'estomac, les prêtres imaginèrent de classer ces songes en deux catégories : ceux dont on ne pouvait tirer aucune indication thérapeutique étaient déclarés songes vulgaires, et les interprètes refusaient de s'en préoccuper ; les autres seuls étaient dits songes sacrés.

Tertullien (3) dit que l'on avait surtout foi aux

(1) Platon. *Ion.*
(2) Jambliq. *De Myster. Ægypt.*, sect. III, c. 2, p, 60.
(3) *De anima*, C. 48.

songes qui survenaient le matin et Philostrate rapporte que les commentateurs des songes ne voulaient en révéler la signification que lorsqu'ils avaient lieu le matin, parce qu'alors l'esprit est libéré des vapeurs du vin et des aliments.

Les songes étaient de diverses sortes. Quelquefois le dieu apparaissait lui-même ou accompagné d'Hygie, de Panacée ou de Télesphore, le dieu enfant. Inutile de dire que, dans ces cas, c'était le prêtre qui, escorté de ses acolytes, surgissait subrepticement, chaussé de sandales, afin de faire moins de bruit, et déguisé en Esculape. D'autres fois, le dormeur avait la vision du médicament lui-même. Ainsi, suivant Pline (1), un soldat mordu par un chien enragé fut préservé de la rage par la racine de rosier sauvage, qui avait paru en songe à sa mère ; et cet auteur ajoute confidentiellement que ceux qui ont depuis expérimenté ce remède, ont obtenu le même succès. Dans d'autres circonstances, le médicament était indiqué d'une manière allégorique. Ainsi, suivant Artémidore (2), une femme qui avait mal au sein, ayant rêvé qu'une brebis suçait le lait de ses mamelles, fut guérie par l'application de la plante *arnoglosse,* qui signifie en grec langue d'agneau.

(1) Pline *Histoir. natur.,* XXV, 2.
(2) Artemid., *Oneirocrictic*, lib. IV, ch. XXIV.

Certains critiques, et particulièrement Houdart, ont voulu voir dans le sommeil naturel des malades un sommeil magnétique provoqué par les prêtres ou un somnambulisme, pendant lequel le dormeur aurait révélé au prêtre des médicaments bizarres. Rien n'autorise cette manière de voir ; il est beaucoup plus plausible de croire que le sommeil des malades était un sommeil physiologique.

Ceux qui ne voulaient pas coucher dans le temple pouvaient songer dans leur propre demeure, avec autant d'avantages : le dieu complaisant livrait les rêves à domicile. Elien (1) rapporte que Vénus apparut en songe, sous la forme d'une colombe à Aspasie, qui avait une tumeur au menton et lui conseilla pour se guérir d'appliquer sur cette tumeur des roses sèches prises dans les couronnes qui lui étaient consacrées. Aspasie fut guérie. Cette Aspasie n'est pas la courtisane de Milet, maîtresse de Périclès, mais Aspasie de Phocie, maîtresse de Cyrus le jeune, puis d'Artaxerxès.

L'interprétation des songes était l'apanage des prêtres et parfois des gardiens du temple. Certains malades les plongeaient dans un embarras affreux, car leur sommeil étant épais, ils dormaient jusqu'au jour sans plus rêver qu'un soliveau. C'est alors qu'intervenaient les gardiens du temple :

(1) Elien, *Hist. cariæ*, lib. XII, C. I, p. 540.

habitant dans le voisinage de l'édifice, ils venaient y rêvasser aux lieu et place du malade, qui n'avait pas assez de foi ou était affligé d'un sommeil trop pesant (1). Les parents et même les amis du patient allaient aussi recevoir des songes qui lui étaient destinés.

Une scène du *Plutus*, d'Aristophane, parodie de la réception des malades dans les temples, vaut d'être citée presque entière, en raison des précieux renseignements qu'elle nous fournit sur les pratiques médicales mises en œuvre sous l'invocation du dieu (2).

Plutus, dieu de la richesse, est aveugle, et il prodigue ses faveurs à des indignes; il faut tâcher de lui rendre la vue, afin qu'il puisse connaître les hommes et donner la richesse à qui la mérite. Chrémylos et Blepsidémos entreprennent de le guérir.

CHRÉMYLOS

Allons, conduisons vite et couchons Plutus dans le temple d'Esculape... Esclave Carion, *il te faut prendre les couvertures* et guider les pas de Plutus comme il convient; emporte aussi tout ce que tu trouveras préparé dans la maison.

(1) Strabon, lib. XIV, p. 791.
(2) Aristophane. *Plutus*, vers 653-740.

Ils partent. Bientôt Carion revient plein de joie. Voici le récit qu'il fait à la femme de Chrémylos.

CARION

Dès que nous fûmes arrivés près du dieu, menant avec nous cet homme, alors le plus malheureux des mortels, maintenant le plus heureux et le plus fortuné, notre premier soin fut *de le conduire à la source et de l'y laver.*

LA FEMME

Par Zeus ! le beau bonheur pour un vieillard que d'être trempé dans l'eau froide !

CARION

Ensuite, nous nous dirigeâmes *vers l'enceinte du dieu.* Quand nous eûmes consacré sur l'autel, au feu clair d'Héphaïstos, les gâteaux, la fleur de farine et toutes les menues offrandes, préliminaires du sacrifice, nous couchâmes Plutus comme il convenait, puis *chacun de nous* se fit un lit *avec des feuilles.*

LA FEMME

Y avait-il d'autres personnes venues pour implorer le dieu ?

CARION

Oui, un certain Néocléidès, qui est aveugle, mais qui vole mieux que ceux qui voient ; beaucoup d'autres aussi se trouvaient là avec des maladies de toutes sortes. Bientôt le serviteur du dieu *éteint les lampes* et nous invite à dormir, nous recommandant, si nous entendons quelque bruit, *de garder le silence*. Nous voilà donc tous couchés tranquillement. Moi, je ne pouvais fermer l'œil, tout occupé que j'étais d'un pot de bouillie placé près d'une vieille femme, juste derrière sa tête. J'avais une terrible envie de me glisser de ce côté, lorsque levant les yeux, j'aperçois le prêtre qui râflait sur la table sacrée gâteaux et figues sèches, puis il fait le tour de tous les autels et sanctifie les gâteaux qui restaient en les mettant dans un sac. Je résolus de suivre un si pieux exemple et me dressai pour saisir le pot de bouillie.

LA FEMME

Misérable, et tu ne redoutais pas le dieu ?

CARION

Si, par les dieux ! Je craignais que, couronne en tête, il n'atteignit la bouillie avant moi, car son prêtre m'avait donné l'éveil. Au bruit que je fis, la

vieille avança la main ; mais moi, imitant le sifflement du serpent sacré, je la lui mordis. Alors brusquement, elle la retira, se blottit sous sa couverture et ne bougea plus, lâchant de peur des vesses plus âcres que celles d'une belette. Moi j'engloutis une bonne part de bouillie puis, rassasié, je songeai au repos.

LA FEMME

Et le dieu ne venait-il pas ?

CARION

Il ne tarda guère et, quand il fut près de moi, la bonne farce ! je pétai vigoureusement, car j'avais le ventre ballonné.

LA FEMME

Il dut faire la grimace.

CARION

Non, mais une certaine Iaso, qui le suivait, rougit légèrement et Panakéia se détourna en se bouchant le nez, car mes pets ne sentent pas l'encens.

LA FEMME

Et le dieu ?

CARION

Par Zeus ! il n'y fit pas la moindre attention.

LA FEMME

Veux-tu dire que c'est un dieu grossier ?

CARION

Point, mais il aime à savourer les excréments.

LA FEMME

Sacripan, va !

CARION

Alors, je me cachai tout tremblant sous ma couverture, tandis que lui, passant en revue les malades, les examinait tous avec attention. Puis un enfant déposa près de lui un mortier en pierre, un pilon et une petite boîte...

LA FEMME

Mais comment voyais-tu, scélérat, puisque tu te cachais, dis-tu.

CARION

A travers mon manteau, qui ne manque pas de

trous, par Zeus ! Et d'abord le dieu se mit à composer un onguent pour Néocléidès, avec trois têtes d'ail de Ténos, qu'il écrasa dans le mortier, de la sève de figue et de lentisque et du vinaigre de Sphettos ; il lui frotta de cette drogue l'intérieur des paupières, afin que la douleur fût plus cuisante. Lui, criant et vociférant, se lève et veut fuir, mais le dieu de rire et de s'écrier : « Reste là maintenant avec ton onguent ; grâce à moi, tu n'iras plus te parjurer devant l'assemblée. »

LA FEMME

Quel dieu sage et ami de notre cité !

CARION

Il s'assit ensuite auprès de Plutus et lui prit la tête ; puis ayant choisi un linge bien propre, il lui en essuya les paupières. Panakéia lui couvrit d'un voile rouge la tête et tout le visage. Alors le dieu siffla et deux serpents d'une taille gigantesque s'élancèrent hors du temple.

LA FEMME

Dieux bons !

CARION

Ils se glissèrent tout doucement sous le voile et

léchèrent, à ce qu'il me sembla, les paupières de Plutus et, en moins de temps qu'il n'en faut pour boire dix cotyles de vin, Plutus, ô maîtresse, se dressa, voyant. Moi, battant des mains de joie, j'éveillai mon maître. Aussitôt le dieu disparut dans le sanctuaire avec les serpents.

De cette citation, nous pouvons déduire les conclusions suivantes : les malades venant passer la nuit dans le temple apportaient avec eux leurs couvertures, les objets de première nécessité et un peu de nourriture ; les ministres du culte ne fournissaient que des jonchées de feuillage. Dès son arrivée le patient était conduit à la source et contraint de se baigner. Le temple était entouré d'une enceinte et devait être très vaste, puisque non seulement les suppliants, mais aussi tous ceux qui voulaient les accompagner, y séjournaient la nuit. A peine les nouveaux venus étaient-ils installés dans leur dortoir, que les lampes étaient éteintes, afin qu'à la faveur de la nuit les prêtres pussent tout à leur aise accomplir des miracles, qui frappaient la foule de stupeur; le silence était recommandé, dans le même but. A un moment donné, le dieu lui-même apparaissait, portant avec lui des boîtes d'onguents et en faisait l'application séance, tenante, aidé par ses disciples, qui le suivaient.

Artémidore et Hipys de Reggio confirment cette opinion que, tandis que les malades dormaient ou

feignaient de dormir, les prêtres leur faisaient des applications sur diverses parties du corps et même des opérations chirurgicales. La chirurgie devait néanmoins rester exceptionnelle, car les opérés en poussant des cris déchirants auraient troublé le sommeil de leurs compagnons et nui à la réputation de la maison.

Les prêtres avaient pour auxiliaires des animaux dressés, qui rendaient plus saisissantes leurs jongleries : « Tous les serpents, et principalement l'espèce qui est d'une couleur roussâtre, sont consacrés à Esculape et ne font aucun mal aux hommes. Ces derniers ne sont connus que dans le pays d'Epidaure (1). » Au moment où le prêtre arrivait affublé des attributs d'Esculape, un ou deux serpents, parfaitement stylés, se coulaient entre les assistants et venaient lécher les plaies ou les néoplasmes. Les serpents étaient regardés comme l'emblème de la santé, parce qu'ils se rajeunissent perpétuellement en quittant leur ancienne peau. Dans le temple d'Esculape, on prédisait l'issue des maladies par la manière dont les serpents accueillaient les aliments qu'on leur présentait. Cavvadias ayant fait des fouilles à Epidaure en 1883, découvrit deux des stèles gravées vues par Pausanias. D'après l'orthographe et la forme des lettres, ces

(1) Pausanias. *Descript. de la Grèce*, Corinthie, XXVIII.

stèles ne paraissent pas antérieures au IVe siècle av. J.-C.. Un des passages mentionne la guérison, par un serpent attaché au temple, d'un homme atteint d'un panaris. Cette croyance aux effets merveilleux obtenus par les attouchements avec la langue de serpent remonte à la plus haute antiquité : le devin Mélampe, ancêtre d'Amphiaraüs, devait son don de prophétie à des serpents auxquels il avait sauvé la vie ; ceux-ci, pendant son sommeil, lui léchèrent les oreilles et Mélampe, en se réveillant, comprit le chant des oiseaux.

Aurélius Victor narre sur les serpents domestiqués une histoire bien curieuse. L'an 350 de la fondation de Rome, cette ville étant ravagée par une peste affreuse, le Sénat envoya six députés consulter l'oracle d'Epidaure. Lorsque ceux-ci furent parvenus dans le temple, comme ils admiraient la statue colossale du dieu, tout-à-coup un énorme serpent sortit de dessous le piédestal. Sa vue imprima dans l'âme des spectateurs plus de vénération que de terreur. Il traversa tranquillement la foule étonnée et se rendit au vaisseau qui avait amené les Romains, dans la chambre d'Ogulnius, chef de l'ambassade. On emporta pieusement le reptile sacré qui, au moment où le navire approchait de la cité de Romulus, s'élança dans les flots et alla se reposer dans l'île du Tibre. On bâtit sur

cet emplacement un temple à Esculape et la peste cessa.

Les inscriptions découvertes en 1883 à Epidaure, par Cavvadias, montrent que dans le temple les chiens avaient la même fonction que les serpents : ils léchaient les plaies et les tumeurs et les guérissaient. Les sanctuaires avaient leurs chiens, comme ils avaient leurs serpents familiers ; à côté des chiens de garde de l'édifice, il y avait les chiens sacrés.

Sur une stèle, on trouve une inscription pleine d'intérêt, qui rapporte plusieurs cures surprenantes Il est dit dans un passage qu'un enfant aveugle a été guéri par la langue d'un chien ; par ailleurs, il est fait mention d'un chien léchant une tumeur de la tête et la faisant disparaître.

De nos jours encore, bien des gens du peuple, lorsqu'ils viennent de se blesser, ne sont pas rassurés, tant qu'ils n'ont pas trouvé un chien qui consent à lécher leurs écorchures. Socrate, dans son dernier discours à ses amis, leur recommande expressément d'immoler un coq à Esculape (1) ; pourquoi plus spécialement un coq qu'un autre animal ? Le coq était-il, lui aussi, un familier des autels divins ; était-il, comme le pense Houdart, consacré au dieu de la médecine. Mais alors, pour

(1) Platon, *Le Phédon.*

quelle raison immoler à une divinité un oiseau qui lui est consacré : l'aigle est l'oiseau de Jupiter et néanmoins on n'a jamais sacrifié d'aigle dans les temples de Jupiter.

On peut dire que les moyens thérapeutiques actifs utilisés dans le temple d'Esculape résidaient, dans ces deux facteurs : l'hygiène et l'impression sur l'esprit des malades. Partout où avaient été instituées des cérémonies solennelles en l'honneur des héros divinisés, l'influence que ces héros faisaient sentir sur les vivants était admise comme article de foi. C'est pourquoi les malades et les blessés se rendaient en pèlerinage dans ces lieux sacrés et guérissaient soit par hasard heureux, soit par la salubrité de l'endroit où se trouvait le temple, soit par l'effet de la confiance et de l'exaltation que les cérémonies rituelles produisaient sur leur imagination. En effet la plupart des temples érigés en l'honneur d'Esculape s'élevaient au milieu des forêts ou des jardins, sur des cîmes montagneuses, au bord de l'océan ou au voisinage des sources thermales. C'étaient de véritables sanatoria sacrés. Ils étaient incomparablement plus vastes que les temples des autres dieux, afin que les suppliants qui venaient implorer l'assistance du dieu pussent y loger, y dormir et y respirer un air suffisant.

Avant de pouvoir être admis à consulter l'oracle, le malade était prié de prendre un bain, précau-

tion indispensable, si on pense que l'affluence d'une foule de pauvres diables, dans un lieu restreint y aurait développé une saleté infecte, si on n'y avait pris garde : les malades auraient été en ce cas en état de moindre résistance contre les affections intercurrentes. Aristide dit (1) en parlant de la fontaine d'Esculape à Pergame : « On a même vu un muet recouvrer la parole, après avoir bu à la fontaine... Il a suffi à d'autres de puiser de cette eau pour conserver leur santé. »

Le muet devenu loquace était tout uniment un hystérique qui recouvra l'usage de la parole à l'occasion d'une émotion intense : c'est par des pitreries de cette valeur que la station pyrénéenne de Lourdes a conquis sa réputation de mauvais aloi.

Souvent, les malades étaient soumis à des fumigations. D'ailleurs, les abords des temples étaient encombrés d'établissements de bains et de gymnases. C'est encore à Pergame que fut inventé le *xystre*, espèce de brosse fort rude, avec laquelle on se faisait frotter après le bain (2).

On attribuait aux effets de la vapeur d'eau des vertus qui n'étaient pas moins merveilleuses. Ainsi, le temple de Cérès à Patras, dans l'Achaïe, renfermait un puits où les malades se rendaient en

(1) Aristide, *Oratio in puteum Æsculapii*, t. I, p. 447.
(2) Martial, lib. XIV, ep. 51.

pélerinage pour connaître l'issue de leur affection. A cet effet, ils descendaient une glace attachée par un lien, jusqu'à ce que le bord du miroir effleurât la surface de l'eau ; ensuite ils offraient un sacrifice et regardaient dans la glace où ils lisaient la terminaison que devait avoir leur maladie.

Les bains étaient toujours accompagnés de frictions et de massages, qui ne manquaient pas d'opérer une stimulation bienfaisante chez les neurasthéniques, les hystériques et les névropathes en général. On employait aussi avec succès les onctions, comme en témoigne Aristide (1). Apollonius de Tyane et Jarchas s'oignirent la tête avec un onguent à base d'ambre jaune, qui les échauffa tellement, que tout leur corps était fumant et qu'ils semblaient sortir d'une étuve. Ils se plongèrent ensuite dans l'eau froide et se rendirent au temple, une couronne sur la tête, en chantant des hymnes (2).

Le malade étant lavé, on le soumettait à une diète rigoureuse. Il était obligé de jeûner durant plusieurs jours (3) avant de pouvoir s'approcher de l'antre de Charonis. A Orope, avant d'interroger l'oracle d'Amphiaraüs, il fallait s'abstenir de vins

(1) *Oratio sacra prima*, p. 490 et *Orat. sacr. secund.* p. 530.
(2) Philostrate. *Vita Apollon*, lib. III, c. 17, p. 108.
(3) Strabon, lib. XIV, p. 961.

pendant trois jours et de toute nourriture pendant vingt-quatre heures. Galien dit que les suppliants étaient si aveuglément dociles à la volonté des prêtres, qu'ils restaient quelquefois quinze jours sans boire ni manger, et Galien remarque à ce sujet que ceux qui le consultaient ne lui obéissaient pas à beaucoup près aussi ponctuellement.

Les prêtres n'agissaient pas moins sur le moral des malades par les prodiges dont ils leur faisaient le récit en les conduisant dans toutes les avenues des temples. Ils leur expliquaient en grand détail et avec force expressions mystiques, les miracles que le dieu avait opérés, sur d'autres personnes, dont ils conservaient les offrandes et les inscriptions votives.

Philémus (1), au rapport de Plutarque, étant allé visiter le temple de Delphes, les prêtres le firent promener jusque fort avant dans la nuit pour lui présenter, selon leur coutume, toutes les offrandes consacrées au dieu, quoiqu'il les eût priés d'abréger leurs récits et d'omettre plusieurs inscriptions. On conçoit aisément que ces cérémonies faisaient une impression d'autant plus profonde sur l'esprit des malades, que les prêtres en leur narrant tant d'histoires de cures extraordinaires, avaient l'art d'insister particulièrement sur les affections qui

(1) *De Pyth. oraculis*, p. 395.

avaient quelque rapport avec les leurs. A une époque plus récente, on rencontrait dans les avenues et les péristyles des temples, des orateurs, des sophistes et des philosophes, avec lesquels les malades pouvaient s'entretenir et qui aidaient aux prêtres à expliquer les songes.

Ne négligeant pas les exercices physiques, Esculape conseillait la chasse, l'équitation et la gymnastique. A ceux qui étaient frappés de désordres intellectuels, il recommandait d'assister à des spectacles plaisants et d'écouter la musique ou les chants mélodieux.

Quant aux médicaments proprement dits, indiqués en songe, ils étaient presque toujours de nature à ne pouvoir faire ni bien ni mal. C'étaient, par exemple, de légers purgatifs préparés avec des raisins de Corinthe cuits ou des aliments de facile digestion, tels que ceux qui furent prescrits à Zozime (1), ou encore des jeûnes, des bains et des cérémonies mystiques, comme celles qui tourmentèrent le fanatique Aristide.

C'étaient aussi des vomitifs, du gypse, des potions de dictame, de la mixture de Philon, de la ciguë, etc...

Les temples possédaient un formulaire très complet, qu'ils avaient recueilli au cours des temps, au

(1) Aristide. *Oratio sacr. prim.*, p. 508.

moyen d'un procédé ingénieux, dont l'invention revient aux Egyptiens et aux Babyloniens. Ces peuples exposaient leurs malades sur les places publiques et s'il passait quelque homme qui eût été guéri, après avoir été en proie à la même indisposition, il le faisait savoir et donnait quelques conseils ; personne, pour cette raison, ne passait auprès d'un malade sans s'informer de ce qui le faisait souffrir.

Après l'invention de l'écriture alphabétique, ceux qui avaient été attaqués de quelques maladies, indiquaient par écrit les remèdes dont ils avaient eu à se louer. Ces mémoires étaient placés dans les temples, pour l'instruction du public ; chacun avait le droit de les lire et de choisir la recette qu'il croyait la plus propre à son affection ou de se composer même une potion particulière. Le nombre de ces remèdes ayant beaucoup augmenté, il fut nécessaire de les ranger par ordre ; aussi les prêtres acquirent-ils une connaissance plus approfondie de la médecine et eut-on recours à eux dans les circonstances critiques. Toutefois en Grèce les drogues consignées sur les registres sacrés n'étaient pas considérées comme les seules autorisées ; de nouvelles pouvaient être introduites, pour le plus grand profit des malades. En Egypte, tout au contraire, un des plus grands obstacles aux progrès de la médecine provenait de ce que les lois

interdisaient l'administration des remèdes nouveaux. Si les médecins employaient la médication classique, ils n'étaient pas responsables des événements; mais s'ils s'éloignaient des usages reçus pour expérimenter un médicament non encore officiel et que le malade mourût, ils étaient eux-mêmes punis de mort.

Chez les Grecs, lorsqu'une drogue était réputée souveraine ou lorsqu'un instrument chirurgical était jugé excellent, on inscrivait la formule pharmaceutique ou le nom de l'instrument sur une des colonnes du temple.

Les recettes pharmaceutiques, qui nous sont parvenues de cette époque lointaine, ne manquent pas d'étrangeté. Lucius, affligé d'une douleur de côté, emploie comme topique un mélange de cendre et de vin.

Un certain Julianus avait une hémoptysie grave ; Esculape lui ordonne de prendre des graînes de pin, de les triturer avec du miel et de manger cette préparation pendant trois jours. Suivant Elien, dans un cas identique, Esculape préconisa le sang de taureau ; il y avait là en germe les prémices de l'opothérapie. Suivant le même auteur, à un malade phtisique, il fut conseillé de se nourrir de viande d'âne (1).

(1) Ælian. *Hist. animal*, XI, 35.

Pour recouvrer la vue, un collyre préparé avec du sang de coq blanc fut recommandé.

Mais, pour trouver les élucubrations thérapeutiques les plus extravagantes, il faut feuilleter Aristide. L'orateur grec Aristide vivait au second siècle de notre ère. Poursuivi pendant dix-sept ans par un mal dont la nature nous échappe, mais qui paraît lui avoir causé de terribles souffrances, il avait mis toute sa foi en le dieu guérisseur, et c'est pour reconnaître les bienfaits d'Esculape qu'il composa les six *Orationes sacræ*, dans lesquelles il rend compte de son traitement au temple. Bien que cette époque dépasse de beaucoup la limite que nous ayons assignée à cette étude, nous croyons qu'il est intéressant d'exposer le traitement d'Aristide au temple d'Esculape, car si au IIe siècle, on trouve encore des individus d'une naïveté aussi exquise que celle d'Aristide, combien d'êtres aussi crédules et combien de faits semblables ne devait-il pas exister à une époque où la civilisation était moins avancée ?

Comme Aristide se rendait au temple, le gypse et la ciguë lui furent prescrits ; puis ce furent des vomitifs continuels, alternant avec d'abondantes saignées, si bien qu'en peu de temps le malade devint hydropique. C'est alors qu'il lui fut donné un conseil si insensé qu'il fallait être aveuglé par la superstition la plus ridicule pour s'y conformer.

Un gardien du temple ayant songé pour Aristide, qui sans doute n'était pas parvenu à avoir personnellement un songe convenable, lui annonça sans ambages qu'il fallait qu'il se fît enlever les os et les nerfs, sous prétexte qu'ils étaient corrompus. Le rhéteur devint perplexe, pensant qu'il s'agissait de la plus terrible opération, qui jamais eût été conçue. Heureusement, le dieu lui-même vint le rassurer et lui dit que cela signifiait seulement qu'il fallait employer un remède assez énergique pour opérer un changement radical dans les nerfs et les os du malade.

Une autre fois le dieu lui commanda de se faire soustraire cent vingt livres de sang. Une pareille stupidité aurait dû ramener notre orateur à la raison, si une crédulité sans limite n'avait formé la base de son caractère. Il se tira cependant de ce problème délicat en donnant à l'oracle une interprétation qui en diminuait l'absurdité : « Le dieu entendait par ces paroles que je ne devais pas me faire tirer trop peu de sang. »

Un peu plus tard, malgré l'état de débilité où il se trouvait, l'oracle lui enjoignit de se plonger dans le fleuve, au milieu de l'hiver, et il le fit au grand ébahissement des personnes attirées par la singularité de cette action.

Finalement Aristide mourut, victime de sa foi aveugle.

Les traitements n'étaient pas toujours empreints d'autant de charlatanisme que celui qu'eut à affronter l'infortuné Aristide. Voici un traitement hygiénique de la dyspepsie au temple d'Epidaure, qui est beaucoup plus sensé et qui est rapporté en ces termes par le malade lui-même :

« Moi, Marcus Julius Appellas, citoyen d'Idrias, dans le territoire de Milasa (en Carie), je fus envoyé à Epidaure par le dieu Esculape pour y subir un traitement. J'étais sujet à de fréquents malaises et souffrais d'indigestions. Pendant le voyage, comme je m'étais arrêté à Egine (île de la côte vis-à-vis d'Epidaure), Esculape m'ordonna de ne point me mettre tant en colère. Arrivé à l'enceinte sacrée, il prescrivit de me couvrir la tête pendant deux jours parce qu'il tombait de la pluie. Je reçus ensuite de lui les conseils suivants : Manger du pain et du fromage, du persil avec de la laitue, me frotter moi-même au bain, sans l'aide d'un baigneur, prendre un vigoureux exercice, boire de la limonade, me promener sur la galerie supérieure du portique, me balancer sur l'escarpolette, m'enduire de poussière, marcher pieds nus, verser du vin dans l'eau chaude avant d'entrer au bain, me baigner tout seul, mais donner un drachme attique au baigneur, sacrifier en commun à Esculape, à Epiore et aux divinités d'Eleusis, prendre du lait avec du miel.

« Un jour, comme je n'avais pris que du miel, le dieu me dit : Mets du miel dans ton lait, pour que la boisson soit purgative. Je priai le dieu d'accélérer ma guérison : alors il me sembla (dans un songe), que je sortais du dortoir des malades, dans la direction de l'aqueduc, tout le corps frotté de moutarde et de sel ; devant moi marchait un enfant avec un encensoir fumant et le prêtre me disait : Appellas, tu es guéri ; maintenant, il faut payer le prix de ta guérison. »

D'une façon générale, les prêtres n'entreprenaient un malade que s'ils le jugeaient capable de guérir. L'entrée du temple était formellement interdite aux agonisants et aux femmes en état de puerpéralité. Un passage de Philostrate (1) nous apprend que les malades qui ne voulaient pas se soumettre au régime étaient évincés. Lorsque malgré toutes les précautions, ils venaient à succomber, cette issue funeste était attribuée à un défaut de confiance ou d'obéissance. C'est l'excuse qu'employa, au nom d'Esculape, le fourbe Apollonius, à l'occasion de la mort d'un hydropique et d'une autre personne à qui l'œil avait été arraché (2).

L'exemple suivant, tiré d'Artémidore, dut mettre les ministres du culte dans un cruel embarras (3).

(1) *Vita Apollonii Thyanæi*, l. 1, c. 6.
(2) Philostrat. *Ibid.*, lib. I, c. 9 et 10, p. 10 et 11.
(3) *Oneirocritic*, lib. V, c. 94.

Un individu, qui devait subir une incision au scrotum, pria Sérapis de lui envoyer un songe, qui lui indiquerait s'il fallait qu'il se fît opérer. Le dieu lui apparut et lui déclara que s'il se faisait opérer, il guérirait ; nonobstant, il mourut. On interpréta le songe et on dit que, comme le malade ne souffrait plus, c'était comme s'il eût été guéri.

Quand au contraire la guérison était obtenue, l'heureux bénéficiaire allait remercier le dieu et lui porter une offrande ; il distribuait aussi des présents aux prêtres et donnait un vase à l'usage du temple. Pausanias nous enseigne que dans l'Amphiaraïon de Béotie, il y avait un puits sacré ; il était de bon ton de jeter des pièces d'or ou d'argent au fond de ce puits. Il est vraisemblable de supposer qu'une fois le donateur parti, les prêtres s'enfonçaient dans le puits pour en extraire les pièces de monnaie. S. Reinach pense que l'habitude de jeter les honoraires du dieu dans un puits, peut dériver de cette idée, que l'eau purifiait la pièce de monnaie en lavant la souillure imprimée par le malade. N'est-il pas plus rationnel de croire que la pièce était jetée à l'eau afin de faire supposer à celui qui l'offrait qu'elle l'était sans aucun profit pour les ministres du culte ?

Le choix de l'emplacement du temple n'était pas livré au hasard. D'ordinaire, suivant la légende, le dieu était censé avoir désigné lui-même par un

signe mystérieux le lieu où devait s'édifier le sanctuaire élevé à sa gloire. Le monument était orienté de l'est à l'ouest.

Les temples dédiés à Esculape étaient érigés dans des sites pittoresques. La grande fertilité de l'île de Cos, où était un de ces temples, est attestée par de nombreux auteurs : Strabon, Callimaque, Diodore de Sicile. L'édifice contenait des chefs-d'œuvre d'Apelle, entre autres son *Antigone* et sa *Vénus Anadyomène*. Ce n'est pas sans dessein que les adroits représentants d'Esculape rassemblaient dans les temples des dieux dont ils desservaient les autels, les merveilles de l'art capables de faire naître l'admiration et l'enthousiasme. En entrant dans ces temples, rehaussés par la majesté sévère du marbre et resplendissant de l'éclat des peintures et en général des sublimes productions artistiques du génie grec, le suppliant croyait pénétrer non dans un palais terrestre, mais dans la demeure éblouissante des Olympiens. Cette impression disposait déjà l'âme des pélerins à recevoir avec une aveugle confiance les conseils du dieu de la médecine. Ils s'imaginaient être en présence d'Esculape, qui emplissait le temple de son souffle divin et l'espoir seul de sa présence surnaturelle accomplissait la moitié de leur guérison. Les serviteurs du dieu faisaient le reste.

Dans sa *Description de la Grèce*, Pausanias nous

a laissé la liste des temples d'Esculape, en les dépeignant pour la plupart avec un grand luxe de détails. A Sicyone, en Corinthie (1), existe un temple. En entrant dans l'enceinte, on découvrait à gauche un édifice double. La pièce dans laquelle on pénétrait d'abord était consacrée au Sommeil, dont la tête seule restait à l'époque de Pausanias (ce qui indique l'ancienneté du monument). La salle du fond était réservée au culte d'Apollon Carnien : il n'y avait que les prêtres qui pussent y entrer.

On voyait sous le portique un os de baleine d'une grandeur colossale, puis une statue d'Oneiros (le Songe) et d'Hypnos (le Sommeil) endormant le lion Epidotès. En arrivant dans le temple par une autre porte, on apercevait d'un côté Pan assis, de l'autre, Diane debout ; en allant plus avant, on parvenait jusqu'à un Esculape sans barbe (œuvre archaïque, car les Esculapes barbus sont tous de date plus récente), statue d'ivoire et d'or, œuvre de Calamis. Le dieu tenait d'une main un sceptre et de l'autre une pomme de pin cultivée. Plusieurs figurines étaient en outre suspendues à la voûte.

A Titané, Alexamon, fils de Machaon, venant de la Sycionie, avait bâti un temple à Esculape (2).

(1) Pausanias. *Corinth.*, ch. X.
(2) Pausan. *Corinthie*,, ch. XI.

L'édifice renfermait une statue d'Hygiée, mais à peine pouvait-on en distinguer les contours, tant elle était surchargée de cheveux offerts par les femmes, qui se les coupaient en son honneur, et de bandes d'étoffes de Babylone. Les serpents sacrés logeaient en un lieu interdit aux visiteurs ; personne même n'osait y entrer, on disposait devant la porte de leur réduit la nourriture qui leur était destinée et on se retirait sans plus s'occuper d'eux.

C'est d'Epidaure que s'est diffusé le culte d'Esculape. Le temple y était si vaste que dans son enceinte étaient construits un théâtre, un stade, une palestre, auxquels s'ajoutèrent plus tardivement des constructions romaines et byzantines (1). Le péribole du sanctuaire d'Epidaure était formé d'un côté par une ligne de portiques contigus. Le premier portique était surélevé d'un étage ; le rez-de-chaussée était fermé par un mur orné intérieurement de demi-pilastres doriques; l'étage unique était décoré d'une ornementation ionique et on y accédait par un escalier.

Le second portique se trouvait de plain pied avec l'étage du premier portique ; il communiquait avec l'*Hiéron* par une colonnade comptant seize colonnes ioniques. C'est sous ces portiques, dési-

(1) Les renseignements architecturaux ont été puisés dans le très intéressant article du Dr Noury : *le Culte d'Esculape en Grèce*. In *Chroniq. méd.*, décembre 1905.

gnés dans les inscriptions sous le nom d'*Abaton*, que les malades s'étendaient la nuit en attendant la visite du dieu. Ni mur, ni grille extérieure, ne paraissent avoir tracé la limite de l'enceinte sacrée ; une simple rangée de bornes en faisait l'office.

L'édifice date des premières années du IVe siècle, c'est-à-dire du vivant d'Hippocrate ; mais le culte d'Esculape est beaucoup plus ancien et s'est incontestablement manifesté dans des édifices d'allure plus modeste, où les cérémonies et la façon de procéder vis-à-vis des pélerins était sensiblement la même.

Epidaure est l'œuvre de l'architecte Théodotos ; les frontons représentant l'un un combat de Centaures, l'autre un combat d'Amazones, furent exécutés par Hectoridas. Le temple proprement dit était situé à l'extrémité des portiques ; entouré de colonnes doriques, il mesurait 24 m. 50 sur 13 m. 50. On voyait à son intérieur une statue monumentale représentant le dieu médical sous les traits d'un vieillard assis sur un trône ; il tenait un bâton d'une main et de l'autre s'appuyait sur la tête d'un serpent. Un chien reposait à ses pieds. Cette statue, d'ivoire et d'or, était due à Thrasymède, sculpteur de Paros.

A côté du temple s'élevait le grand autel d'Esculape (8 mètres sur 6) et l'Epidotéion, sanctuaire des auxiliaires de la guérison (Hypnos, Onéiros, Télesphore et Machaon). Sur le côté et en arrière

du temple était construit la *Tholos*, de Polyclète junior. C'est un édicule circulaire, au centre duquel jaillissait la source sacrée ; autour de la source étaient disposées en gradins de petites digues de pierre destinées à régulariser le cours de la source. Aujourd'hui toute trace de source a disparu. L'intérieur de la Tholos était agrémenté de peintures de Pausias, représentant l'Amour et l'Ivresse ; elles sont détruites. La Tholos contenait les archives du sanctuaire, sous forme de stèles et d'ex-voto, sur lesquels les malades indiquaient scrupuleusement les phases de leur affection et le traitement subi.

Au mois de Boëdromion (août-septembre), neuf jours après les Jeux isthmiques (célébrés à Isthmia, en Corinthie), tous les quatre ans, au milieu des cérémonies qui accompagnaient la célébration des mystères d'Eleusis, se faisaient les *Eptdauria*, fêtes gymniques en l'honneur d'Esculape. Les statues de Déméter et de Coré étaient portées religieusement par l'enceinte du temple et le théâtre, le stade et la palestre servaient à ces fêtes périodiques, où les fidèles se rendaient en foule, de tous les coins de la Grèce.

Le temple d'Esculape, édifié au voisinage de Tithorée, possédait une statue d'Esculape barbu (1).

(1) Pausanias. *Phocide*, ch. XXXII.

A Naupacte, le temple était totalement en ruines à l'époque de Pausanias (1).

Aux environs de Lacédémone, enfin, un temple avait été dédié à Esculape *Cotyléen* ; Hercule l'avait bâti et avait donné ce surnom de Cotyléen au dieu qui l'avait guéri d'une blessure à l'articution de la hanche et de la cuisse, blessure reçue dans le premier combat contre Hippocoon et ses fils (2).

A Mantinée s'élevait un temple d'Esculape ; des bas-reliefs provenant des ruines de cet édifice sont parvenus jusqu'à nous ; ils célèbrent les hauts faits du dieu.

Les temples d'Esculape n'étaient pas, en Grèce, les seuls où l'on allait recueillir des songes, pour obtenir la cessation des maladies. Les temples dans lesquels les malades pouvaient également se rendre pour être soignés, étaient ceux d'Athéné, d'Artemis, d'Hermès, de Déméter, d'Héphaïstos, de Dionysos, d'Hercule, d'Hygie, de Panacée. Un temple à Trikka, en Thessalie, était placé sous la protection de Machaon et de Podalire et possédait une clinique, où on donnait des consultations ; il était même peut-être plus ancien que celui d'Epidaure.

Les mythologues ayant prétendu qu'Apollon était le père d'Esculape, les prêtres d'Apollon se crurent

(1) Pausanias. *Phocide*, ch. XXXVIII.
(2) Pausanias. *Laconie*, ch. XIX.

autorisés à pratiquer la médecine, puis quelques dieux se spécialisèrent ; Artémis à Ephèse guérissait particulièrement les affections oculaires. Les prêtres de cette déesse savaient également tirer un bon profit des maladies qui affligent les jeunes filles à l'âge de la puberté (1).

A Castabus, en Chersonnèse, un temple s'élevait à la gloire de la déesse Hémithée. Cette déesse apparaissait en songe aux malades, leur indiquant clairement les moyens de guérison. En outre, la déesse, propice aux accouchements laborieux, écartait tout danger des femmes en couches qui l'invoquaient (2).

Plusieurs héros grecs reçurent les honneurs divins ; on se rendait en pélerinage à leur tombeau et on y recevait des oracles en songe. Les plus célèbres tombeaux furent ceux de Calchas, d'Amphiarus et d'Amphiloque.

Au VIe siècle av. J.-C., l'émoi dût être profond parmi les prêtres d'Esculape, principalement à Athènes. Des cultes nouveaux cherchaient à s'implanter et à faire concurrence aux médecins religieux. Les nouveaux arrivants voulaient, eux aussi, comme leurs prédécesseurs, exploiter la crédulité publique, attirer la foule et lui vendre à prix

(1) Hippocrate. *Des maladies des jeunes filles.*
(2) Diodore de Sic., lib. V, c. 62.

d'argent des recettes thérapeutiques. Le culte de Cybèle fut créé, avec ses métragystes ou prêtres mendiants, puis vinrent les initiateurs d'Orphée, les orphéotélestes. Ensuite, se diffusa la religion de Sabazius, le Dionysos Phrygien ; le but de ce confrère en charlatanisme était toujours de conférer la santé au poids de l'or, et jamais parodie du culte d'Esculape ne fut plus impudente. Aristophane flagelle ces plagiaires dans ses *Heures*. En dépit de l'opposition du temple d'Esculape, le culte de Sabazius prospéra et ne disparut qu'au commencement de l'ère chrétienne.

En tant que dieu égyptien, Sérapis acquit en Grèce cette faveur, qu'en général le public accorde à tout ce qui provient des pays étrangers et éloignés. Une anecdote, citée par Elien, nous fait même présumer que dans son temple, on allait parfois consulter l'oracle pour les maladies des animaux. Elien rapporte (1) qu'un écuyer habile, ayant un excellent cheval, qui avait perdu un œil par une blessure, le mena dans le temple de Sérapis et pria ce dieu de lui rendre son œil. Sérapis lui ordonna de ne point faire usage de substances liquides sur l'œil malade, mais d'y appliquer des corps chauds et de le faire en plein midi et autour du temple. Ces ordres furent exécutés à la lettre, et, comme bien on pense, le cheval recouvra la vue.

(1) *Histor. animalium*, lib. XI, c. 31.

Ainsi qu'il est d'usage dans les églises chrétiennes, les malades guéris par le dieu médical déposaient dans son temple des *ex-voto* : le nom du donataire et la nature de l'affection dont il avait été atteint étaient gravés sur des tables ou des colonnes de métal. Souvent, dans les bas-reliefs en ex-voto était dessiné un coq, allusion probable à l'usage établi de consacrer un coq à Esculape. Gruter (1) a le premier donné copie de plusieurs tablettes votives, découvertes dans l'île du Tibre. Voici ce que contient l'une d'elles :

« Ces jours derniers, un certain Gaïus, qui était aveugle, apprit de l'oracle qu'il devait se rendre à l'autel, y adresser ses prières, puis traverser le temple de droite à gauche, poser ses cinq doigts sur l'autel, lever la main et la placer sur ses yeux. Il recouvra aussitôt la vue en présence et aux acclamations du peuple. » Ce miracle eut lieu sous le règne d'Antonin.

Cette guérison des aveugles fut du reste le grand succès des temples. Pausanias en rapporte un autre exemple (2). Un citoyen, nommé Phalysius, avait la vue si faible, qu'il s'en fallait de peu qu'il ne fût aveugle. Le dieu d'Epidaure lui envoya par Anyté

(1) Gruter. *De incrementis artis medicæ per expositionem ægrotorum in vias publicas et templa*. In-4° Lipsiæ, 1749.
(2) Pausanias. *Phocide*, XXXVIII.

(la femme qui composa les vers inscrits sur le marbre votif cité par Pausanias), des tablettes scellées. Cette femme avait vu en songe le dieu qui lui remettait ces tablettes et lui ordonnait de les porter à Phalysius ; son rêve s'était réalisé, car en s'éveillant, elle avait trouvé en sa main les tablettes scellées. S'étant embarquée et rendue à Naupacte, elle ordonna à Phalysius de rompre le cachet et de lire ce qui était écrit sur ces tablettes ; celui-ci ne savait pas trop comment il lui serait possible de déchiffrer les caractères, car il n'y voyait goutte ; cependant, plein de confiance en Esculape, il enleva le cachet, et en regardant ce qui était écrit sur la cire, ses yeux s'ouvrirent à la lumière. Il donna à Anyté deux milles statères d'or comme cela était indiqué sur les tablettes et, dans la suite, il bâtit à Esculape un temple dans la ville de Naupacte.

On gravait encore sur des gemmes des formules d'imprécations contre les maladies et les fléaux naturels : ces pierres étaient alors considérées comme des talismans.

Sur les tablettes votives exhumées lors des fouilles de Cavvadias en 1883, sont consignés les miracles dont s'enorgueillit le temple d'Epidaure. Voici quelques-uns de ces miracles :

Cléo fut enceinte pendant cinq ans. Cette femme, après cinq ans de grossesse, vint en suppliante

vers le dieu et s'endormit dans l'abaton (dortoir des malades); dès qu'elle en fut sortie et eut franchi les limites de l'enceinte sacrée (il était en effet interdit aux femmes d'accoucher dans l'Asclépéion), elle mit au monde un garçon qui, dès sa naissance, se lava lui-même à la fontaine et marcha à côté de sa mère. Ayant obtenu cette faveur, elle écrivit sur l'offrande (sans doute une plaque votive qu'elle consacra au dieu) : « Ce n'est pas la grandeur du tableau qui est digne d'admiration, mais la divinité ; Cléo a été enceinte pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'elle s'endormît dans le temple et que le dieu la guérît. »

D'autres inscriptions sont à citer : Une femme reste enceinte durant trois ans et est délivrée. Un homme a les doigts paralysés et les fait ensuite mouvoir. Une femme borgne recouvre son œil perdu. Un enfant muet parle. Pandaros, qui avait des taches lui maculant le front, voit ces taches disparaître.

Dans un cas assez amusant, le dieu, loin de guérir son malade, le punit d'un mauvais tour qu'il avait voulu lui jouer et aggrave son affection. Echédore ayant reçu de l'argent de Pandaros (celui-là dont Esculape avait guéri le front, couvert de taches), pour en faire don au dieu, vint à Epidaure pour la même raison que Pandaros et garda l'argent. S'étant endormi, il eut un songe. Il lui sembla que le

dieu lui apparaissait et lui demandait s'il avait reçu quelque argent de Pandaros, pour le remettre comme offrande au temple. Il répondit que non, ajoutant que si le dieu le guérissait, il lui offrirait une image avec inscriptions. Alors le dieu noua sur ses taches le bandeau de Pandaros et lui ordonna, lorsqu'il serait sorti du dortoir, d'enlever le bandeau, de se laver le visage à la source et de se mirer dans l'eau. Quand le jour parut, Echédore, étant sorti du dortoir, enleva le bandeau, qui ne présentait plus de taches et, s'étant regardé dans l'eau, il vit son propre visage, présentant non seulement les taches qui le déparaient primitivement, mais encore celles dont avait été délivré Pandaros.

Un homme de Toroné avait avalé des sangsues, demeurées inexpugnables dans son estomac. S'étant endormi, il eut un songe ; il lui sembla que le dieu lui ouvrait la poitrine avec un couteau, en retirait les sangsues, les lui remettait entre les mains et recousait sa poitrine. Dès l'aube, il se leva, sortit, ses sangsues à la main et depuis ce moment devint le plus fortuné des mortels. Il faut ajouter que l'accident, qui avait nécessité l'intervention d'Esculape, était dû à une ruse infernale de sa belle-mère, qui avait négligemment jeté les sangsues dans un mélange de vin et de miel, que notre homme avala.

Les suppliques adressées à Esculape étaient d'ordinaire rédigées dans un style naïf et plat, qui rappelle celui des cantiques et des litanies chantés aujourd'hui dans les églises des chrétiens. Voici par exemple les vers qu'un zacore adresse au dieu :

« Ecoute ce que veut te dire ton fidèle zacore, Asclépios, enfant du fils de Latone. Comment pourrai-je aller dans ta demeure, toute d'or, dieu bienheureux, dieu souhaité, tête chérie, comment le pourrai-je, privé de ces pieds, qui me servaient autrefois à gagner ton sanctuaire, si toi-même, par un effet de ta bienveillance, tu ne m'y conduis pas après m'avoir guéri, afin que je te contemple, ô mon Dieu, toi dont l'éclat surpasse celui de la terre au printemps. Voici la prière que t'adresse Diophantos... O bienheureux Esculape, dieu guérisseur, c'est grâce à ton art que Diophantos, débarrassé de son incurable et horrible mal, n'aura plus désormais l'allure d'une écrevisse; il ne marchera plus sur des épines, mais aura bon pied, comme tu l'as voulu. »

Les offrandes destinées au dieu devaient représenter une somme d'argent assez importante ; à intervalles irréguliers on fondait ces offrandes et on les convertissait en monnaies. Trois inscriptions découvertes à Athènes à la fin du XIXe siècle mentionnent des décrets du peuple athénien, auto-

risant la fonte d'un certain nombre d'offrandes votives présentées en reconnaissance de guérisons obtenues dans le temple d'un certain médecin qui, ayant reçu après sa mort lees honneurs divins, était désigné sous le vocable du *Héros-Médecin*.

Dans l'inscription de l'Amphiaraïon, nous trouvons mentionnée, parmi les cadeaux votifs, la pièce d'argent de grand module, en usage à cette époque, le tétradrachme, dont la valeur était d'environ quatre francs. C'était là, à ce qu'il semble, le montant des honoraires réclamés par le dieu, le prix de sa consultation.

Souvent les malades laissaient à Esculape une reproduction réduite de la personne guérie, d'autres consacraient une représentation de la partie malade, en souvenir de la grâce obtenue. Et c'est ainsi que des portions de visage, des yeux, des dents, des seins, des parties génitales d'hommes et de femmes, des hanches, des poitrines, des fesses, des cœurs, s'étageaient, se touchaient et s'entremêlaient les uns les autres, suspendus à la voûte et aux murailles et constituant le plus étrange musée pathologique. Les plus riches malades offraient un bas-relief ou une statue ; les plus pauvres ne donnaient qu'une misérable effigie en terre cuite.

Enfin nous devons reproduire à titre de curiosité un petit tableau de recettes et de dépenses établi en bonne forme par les délégués (pour la fonte

globale des offrandes) et figurant à la suite du registre de l'Asclépéion d'Athènes.

RECETTES

	Drachmes
Drachmes d'argent	18
Poids de modèles en argent	116
Poids de phiales	100
Total	234

DÉPENSES

	Drachmes
Sacrifice propiatoire	15
Perte résultant de la fonte	12
Gravure de la stèle	8,3
Main d'œuvre de l'oinochoé	12
Poids de l'oinochoé	183,3
Excédent	2
Total	234

CHAPITRE VI

La médecine laïque : son ancienneté, loi de Charondas (600 ans av. J.-C.). Le médecin public : ses émoluments, son élection. Description d'une officine de médecin. Les aides-médecins. Récompenses honorifiques décernées par la cité. Relations des médecins publics avec le temple d'Esculape. Les médecins privés : leurs honoraires. Autorisation du gouvernement pour l'exercice de la médecine. L'enseignement médical : les écoles de Cos, de Cnide et Rhodes; appréciation de leurs théories. La peste d'Athènes. Folie de Cléomène, roi de Sparte. Dix mille guerriers empoisonnés par du miel. La thérapeutique : l'anis, la sauge, les fruits du cèdre, l'opium, la mandragore. Le cautère, la saignée, l'avulsion des dents. Les eaux minérales et les gaz naturels ; les massages. Lois de Lycurgue : le repas spartiate, les exercices physiques, la pédérastie, l'enlèvement des épouses, l'encouragement à la prostitution, l'éducation des enfants. L'exercice de la médecine dans les gymnases ; Iccus de Tarente, Hérodicus de Sélivrée. Les inspecteurs des gymnopédies.

Machaon et Podalire ayant eu sans nul doute des successeurs, la médecine civile doit être considérée

comme aussi ancienne que la médecine sacerdotale en Grèce ; seulement, elle brilla d'un moins vif éclat ; étant donné que les médecins civils étaient loin de jouir de cette solidarité et de cette communauté d'intérêts qui unissaient les prêtres-médecins les uns aux autres, ils eurent à affronter une concurrence redoutable et il leur fallut plusieurs siècles avant de sortir victorieux de cette lutte inégale.

Longtemps les médecins civils s'installèrent sur des tréteaux dans les carrefours et sur les places publiques, véritables bateleurs qui, à l'imitation des prêtres, se mêlaient de faire pour la cure des maladies des expiations et des prestiges ; le peuple courait leur acheter chèrement un espoir chimérique, dont il était toujours la dupe. Mais les prêtres entendaient ne rien avoir de commun avec eux, parce qu'il étaient, dit Fontenelle, « des charlatans plus nobles et plus sérieux, ce qui fait une grande différence en ce métier-là (1) ».

Les civils exerçaient la médecine, soit pour leur propre compte, soit pour le compte d'une ville. Ces derniers étaient les médecins publics.

L'institution des médecins publics remontait à une époque fort reculée. Le premier, ou l'un des premiers dont l'histoire fasse mention, est ce Démocède, dont nous aurons occasion de parler, et

(1) *Histoire des oracles*, ch. V.

dont Hérodote retrace minutieusement les aventures. Les médecins publics étaient cependant d'origine plus ancienne que Démocède ; il existe en effet une inscription copiée à Carpathos par Wescher, et contenant un décret du peuple des Βρυκουντιοι, en l'honneur du médecin public Ménocritos de Samos (1). Ce curieux document nous apprend que la médecine publique était largement exercée chez les Carpathiens.

Suivant Diodore de Sicile (2), c'est Charondas qui, le premier, à Thurium, promulgua une loi d'après laquelle les malades seraient désormais soignés aux frais publics. Diodore a commis une erreur en parlant de Thurium, en Lucanie, comme lieu de promulgation du décret, puisque le législateur vivait au moins un siècle avant la fondation de cette ville (il vivait vers l'an 600 av. J.-C.). Néanmoins, de l'avis général, la loi aurait été élaborée par Charondas.

D'après le même passage de Diodore, on voit que le médecin était payé sur le fonds public. Les citoyens d'une même ville s'associaient et s'imposaient, pour fournir un traitement fixe au médecin qu'ils avaient choisi ; c'est en échange de cette allocation que le médecin public devait donner gra-

(1) *Revue archéologique*, 1863, VIII.
(2) Lib. XII, cap. XIII, par. 4.

tuitement ses soins à tout citoyen libre. Ces émoluments *annuels* (1), que le médecin recevait des mains du trésorier public, étaient perçus au moyen d'un impôt payé par les citoyens. Cet impôt est signalé dans l'inscription qui porte le n° 16 de celles consacrées aux décrets de proxénie, dans le *Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes*, par Foucart (2) : « Il a semblé bon à la ville [de Delphes], dans une assemblée régulière, avec le nombre légal des suffrages, d'exempter Philistion et ses descendants de la *choragie* et de l'*iatricon*. » La choragie est l'impôt prélevé pour subvenir aux frais du chœur ; l'iatricon est l'impôt destiné au paiement du médecin public. Cette inscription date de 214 à 163 av. J.-C. ; Delphes était alors sous la domination romaine.

Nous ne savons pas exactement à combien s'élevait l'allocation annuelle du médecin public. Démocède, dont la réputation était considérable, reçut de la ville d'Egine un talent (5.560 fr.), et postérieurement d'Athènes cent mines (9.200 fr.). Ces chiffres étaient destinés à attirer et à fixer dans la cité cet illustre praticien ; on doit les considérer comme des maxima très élevés.

(1) Hérodote, lib. III, c. 131.

(2) *Arch. des missions scientifiques et littéraires*, 2e série, t. II, p. 218-219. Paris, 1865.

A Athènes, le médecin public était élu par le procédé des Χειροτονια (1). Le choix du ou des médecins de la cité avait lieu dans une assemblée spéciale (2), où les candidats présentaient eux-mêmes à ce qu'il semble et faisaient valoir leurs titres (3).

Les médecins, en général, avaient tous une officine, l'*iatrium*. L'officine, de beaucoup la plus importante dans une cité, était celle du médecin public. L'iatrium, s'ouvrant sur la rue, en bonne exposition, était, suivant Galien, pourvu de hautes portes, et recevait largement la lumière. Véritable boutique de chirurgien, au siècle de Périclès, elle en était arrivée à ressembler à cette officine que posséderont les barbiers-chirurgiens du XVIe siècle, avec cette seule différence, qu'on n'y faisait point la barbe (4). On pourrait encore la comparer aux boutiques de nos herboristes modernes ; les matières premières, les topiques, les purgatifs, etc..., y étaient, nous dit un auteur hippocratique, « rangés selon les genres et les grosseurs (5) ».

(1) Voir le scoliaste d'Aristophane, au vers 1.030 des *Acharniens*.

(2) Platon. *Gorgias*, 455.

(3) Xénophon. *Mémorables*, IV, 2, 5.

(4) Voir Wickersheimer. *La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance*. Paris, 1906.

(5) Hippocrate. *Bienséance*, éd. Littré, t. IX, 10.

Seuls les citoyens de la ville avaient droit aux soins dans l'iatrium. Les étrangers, mais dans un petit nombre de villes seulement, pouvaient se rendre dans des maisons d'asile, sorte de caravansérails où on leur donnait l'hospitalité ; quelques-uns se prévalaient de ce droit d'hospitalité pour refuser les honoraires du médecin, mais sans aucun droit légitime (1).

L'iatrium comprenait les appartements particuliers du médecin. Il opérait et soignait ses malades, donnait des consultations et préparait les remèdes.

Dans la salle d'opérations, on remarquait des entailles ingénieusement pratiquées dans l'épaisseur des murs, divers leviers, la poutre transversale dont parle Hippocrate comme existant dans toutes les habitations et dont l'homme de l'art se servait pour réduire les luxations de la cuisse en y suspendant le patient par les pieds ; l'instrument qui fut plus tard appelé le *banc*, duquel Hippocrate dit : « Il importe au médecin, pratiquant dans une ville populeuse, de posséder une machine ainsi disposée. » Tous ces objets sont cités dans le livre hippocratique *Des articulations*. (2)

(1) Thucydide, III, 68 ; Platon. *De la République*, III, *Des Lois*, XII ; Hippocrate. *Préceptes*.

(2) Hippocrate, édit. Littré, t. IV, 47 et 50-72.

En outre de ces divers appareils, on y trouvait des instruments (couteaux, bistouris d'airain), des bandes, des compresses, des lacs, des ventouses, des cautères. Des instruments à destination spéciale s'y rencontraient : l'arrache-dents, le trépan, le staphylotome (outil à couper la luette), tous objets qu'énumèrent les livres hippocratiques *De l'officine du médecin* et *Du médecin* (1). C'est cette salle, recevant la clarté à flots, qu'Hippocrate et Galien considèrent à juste titre comme indispensable pour bien opérer.

Outre les instruments, le médecin devait avoir dans son magasin tous les onguents et toutes les préparations propres à l'usage externe et interne (2). Il les mettait en réserve et préparait lui-même ses potions au fur et à mesure des besoins, comme le prouve cette phrase de Pline : « Les médecins [de mon temps] ignorent les caractères des substances ; la plupart en ignorent même jusqu'au nom, tant ils sont loin de savoir préparer les médicaments, ce qui jadis était leur office (3). » Le médecin portait sa drogue au malade ou celui-ci venait la chercher, comme le démontre ce passage de Platon : «... Ceux qui vont à l'iatrium pour s'y faire administrer une potion (4). »

(1) Hippocrate. éd. Littré, t. III et t. IX, *passim*.
(2) Hippocrate. *De decenti habitu*.
(3) Pline. *Hist. natur*. XXXIV, 25.
(4) Platon. *De legibus*, I, 647.

A ce local était annexé un réduit contenant les ustensiles, les foyers et le bois de sarment (1), nécessaires pour la préparation à chaud de certaines substances médicamenteuses. Enfin, dernière salle, plus vaste que les précédentes, la chambre des malades.

Les médicaments étaient fournis gratuitement au médecin par la cité ; en effet, une inscription athénienne recueillie par Rhangabé, célèbre un certain Evénor, médecin, parce que, « préposé par le peuple pour la préparation des remèdes, il a dépensé un talent (5.560 fr.) à ce service. » Il est évident que si on félicite ce médecin de s'être procuré à ses frais des médicaments, c'est qu'en pareil cas ses confrères n'agissaient pas de même et recevaient gratuitement les drogues destinées à être distribuées aux malades.

Le médecin était secondé par deux catégories d'aides : les uns libres étaient ses élèves et devenaient plus tard médecins à leur tour, leur éducation terminée ; les autres, esclaves, avaient surtout comme occupation celle de soigner les esclaves. Chez les Athéniens, dit Hyginus, il existait une loi pour défendre aux esclaves l'exercice de la médecine pour leur propre compte.

Les médecins publics qui avaient bien mérité de

(1) Macrobe, lib. VII, cap. 16.

la cité, en recevaient des récompenses honorifiques ; telles furent celles accordées à Hippocrate : 1° Il est initié aux grands mystères aux frais de l'Etat ; 2° il lui est fait don d'une couronne d'or de la valeur de dix mille pièces d'or ; 3° le couronnement est proclamé solennellement, lors des grandes Panathénées, pendant le combat gymnique ; 4° les enfants de Cos sont admis au gymnase d'Athènes ; 5° Hippocrate, jusqu'à la fin de sa vie, a droit de cité et reçoit la nourriture dans le Prytanée (1).

Les médecins publics figurent au nombre des fidèles qui venaient rendre hommage à Esculape ou solliciter ses faveurs. L'inscription suivante, relevée parmi les ruines de l'Asclépéion d'Athènes, nous donne de précieux renseignements sur les relations qui existaient entre eux et le sanctuaire du dieu thérapeute : «... Proposition d'Acrotinus, fils d'Aischias, du dème d'Icharia : considérant que c'est une antique coutume pour les médecins publics d'offrir deux fois l'an un sacrifice à Esculape, à Hygieia et à la Bonne Fortune, en leur nom propre et au nom des malades qui sont guéris, le Conseil a décidé que les proèdres, qui tomberaient au sort, mettraient en délibération, dans la prochaine assemblée, la proposition ci-exprimée, pen-

(1) Hippocrate, t. IX, p. 401.

dant la discussion sur les choses sacrées... » Le marbre est brisé quelques lignes plus bas à l'endroit où il présenterait le plus vif intérêt.

Tout mutilé qu'il est ce document est instructif et Girard en a tiré les conclusions suivantes, très logiques : 1° Les médecins publics formaient une corporation très nombreuse à Athènes, puisqu'ils se réunissaient deux fois l'an pour offrir un sacrifice d'actions de grâce à Esculape et à sa fille Hygieia ; 2° Ils composaient une sorte de syndicat, ayant des intérêts communs et sans doute une caisse particulière, dans laquelle on puisait l'argent nécessaire à la célébration de ces cérémonies religieuses, auxquelles tous les membres de l'association prenaient part. En quoi consistaient ces solennités pour lesquelles les médecins publics d'Athènes se donnaient rendez-vous dans l'Asclépéion ? D'abord en un sacrifice ; le texte de l'inscription est formel à ce sujet. C'était en tous les cas une coutume très ancienne, comme le prouve l'expression πατριον εστιν.

Le bon accord régnait, on le voit, entre les médecins laïques officiels et l'Asclépéion. Cette subordination acceptée de la science à la religion, cette dévotion du médecin indépendant au dieu tout-puissant se retrouve jusque dans les écrits hippocratiques. Au lieu des incantations et de diverses pratiques superstitieuses qu'employaient les char-

latans contre l'épilepsie, l'auteur du *Traité de la maladie sacrée* conseillait les sacrifices, les vœux et les supplications.

Les médecins laïques qui exerçaient pour leur propre compte possédaient également une officine où les patients venaient se faire soigner si leur affection était bénigne. Par exemple, dans une de ses comédies, Aristophane nous montre Lamachus blessé ; un esclave empressé veut d'abord tout faire préparer pour le pansement ; mais Lamachus ordonne qu'on le porte chez le médecin Pittalus. Si la maladie était grave, le médecin se dérangeait lui-même.

Les honoraires étaient, comme aujourd'hui, une matière féconde en controverses avec le client. Aristophane, qui ne ménage pourtant pas ses plaisanteries aux médecins, puisqu'à l'occasion il les assimile à des pédérastes (1), s'écrie cependant : « Des médecins ! et où en trouver dans une ville où ils sont si mal payés (2) ? » Or, s'ils étaient mal payés à Athènes, ils devaient être bien miséreux dans les cités moins importantes. Aussi l'un des hippocratiques recommande-t-il de fixer les honoraires à l'avance, sauf dans les affections aiguës ; et il ajoute que cette coutume donnera plus de confiance

(1) *Ecclésias*, 363 et suiv.
(2) *Plutus*.

au malade, assuré désormais que son médecin ne le négligera pas. Les consultations entre confrères étaient d'un usage assez commun (1) ; Hippocrate les recommande expressément.

Un passage de Xénophon nous apprend qu'il fallait une autorisation du gouvernement pour exercer la médecine : « Un semblable exorde ne conviendrait pas mal non plus à un jeune homme, qui *voudrait obtenir du gouvernement la permission d'exercer la médecine*. Il faudrait qu'il commençât ainsi son discours : « Athéniens, je n'ai jamais appris la médecine de personne ; jamais je n'ai cherché de maître, car j'ai constamment évité non seulement de rien apprendre des médecins, mais même de paraître avoir appris la médecine. Cependant, accordez-moi votre confiance, car je tâcherai de m'instruire en faisant sur vous des expériences (2). »

Avant de pouvoir pratiquer la médecine, l'homme de condition libre devait suivre les leçons d'un maître. Nous disons l'homme libre, car l'esclave pouvait bien entrer au service d'un médecin ; mais son instruction était défectueuse et prescrivant les

(1) Hippocrate. *Traité des articulations et Des épidémies*.

(2) Xénophon. *Mem. sur Socrate*, lib. IV. ch. 2.

drogues par routine, il ne lui était permis de soigner que des esclaves.

L'élève qui désirait étudier l'art de guérir choisissait un médecin qui probablement passait pour le plus habile, contractait un engagement envers lui, et convenait à l'amiable du prix de son éducation médicale (1). Dans le *Serment d'Hippocrate*, opuscule antérieur à Hippocrate, le récipiendaire jure d'enseigner gratuitement la médecine aux fils de son maître, ce qui indique, comme le remarque judicieusement Littré, qu'on ne l'enseignait pas gratuitement aux autres. Le prix des leçons devait varier selon la célébrité du maître.

Le professeur avait deux manières d'instruire son disciple ; d'abord par les leçons orales, au cours desquelles il exposait sa doctrine, ensuite par la visite au lit des malades. Les visites se faisaient en ville ou à l'officine du médecin : « Je suis souvent entré, dit Gorgias, avec mon frère et d'autres médecins chez des malades (2) ». On examinait donc les malades à leur domicile et le médecin traitant pouvait s'y faire accompagner de ses élèves. Dans son troisième livre des *Epidémies*, Hippocrate désigne la demeure et rapporte les observations des malades soignés par lui ; c'est à peine s'il ne nomme pas les clients par leur nom : le secret professionnel était

(1) Voir le texte du *Serment d'Hippocrate*.
(2) Platon. *Gorgias*, traduct. Cousin, t. III, p. 209.

en ces temps reculés une chose inconnue. Une troisième source d'instruction résidait dans les ouvrages médicaux, ouvrages déjà très nombreux à l'avènement d'Hippocrate, mais qui par malheur ont tous péri.

Le disciple s'exerçait au maniement des instruments disposés dans l'officine (1), étudiait les malades en cours de traitement (2), aidait le maître dans les interventions chirurgicales et apprenait les manipulations pharmaceutiques. Au cas où le maître était trop pressé, ou en temps d'épidémie, il pouvait le remplacer. Son éducation professionnelle achevée, il prononçait en grand apparat la formule du serment et prenait rang parmi les médecins.

Les Asclépiades fondèrent autour des temples plusieurs écoles, qui jouirent pendant longtemps d'une extrême célébrité. Celle de Cos, au sein de laquelle naquit Hippocrate, était la plus fameuse ; puis venait celle de Cnide et enfin celle de Rhodes (qui disparut la première, bien avant la naissance d'Hippocrate).

L'enseignement théorique donné dans chacune de ces écoles et l'esprit qui le guidait, variait considérablement avec chacune d'elles. La doctrine

(1) Hippocrate. *Du Médecin*, t. IX. 9.
(2) Hippocrate. *Du Médecin*, 2.

professée à Cos n'était certainement pas celle qui florissait à Cnide. Ce serait se méprendre étrangement que d'assimiler les écoles de médecine des anciens Grecs à nos Facultés de médecine actuelles et de chercher à établir entre elles quelque terme de comparaison. Entre autres différences capitales, l'enseignement médical n'y était pas réparti entre plusieurs professeurs ; un seul suffisait à tout. Des bibliothèques étaient annexées à ces écoles ; Soranus dit avoir parcouru celle de Cos.

A Cos, la doctrine de la coction, des crises et des jours critiques régnait exclusivement ; à Cnide on ne s'en souciait aucunement. A Cos, on considérait l'état morbide comme une manifestation de tout l'organisme. Dans la seconde école, au contraire, on regardait la maladie comme primitivement locale et comme surgissant de sièges divers ; on s'occupait surtout du pronostic. A Cos, on n'en faisait presque aucun cas, on ne s'inquiétait ni du nom ni de la division des maladies, tandis que ces deux points étaient l'étude favorite des Cnidiens. De la direction différente que suivaient ces deux écoles rivales, il dut naître nécessairement des discussions plus ou moins aigre-douces et animées, sur la prééminence que méritait l'une ou l'autre méthode. Tel est le véritable mobile de cette sortie intempestive contre les auteurs des *Sentences cnidiennes*, qui se lit dans Hippocrate au commence-

ment de son traité : *Du régime dans les maladies aiguës.*

Les Cnidiens avaient décrété que sept maladies pouvaient attaquer le foie, douze résider dans la vessie et quatre se cantonner dans les reins ; qu'il existait enfin trois tétanos, trois phtisies et quatre ictères. L'école de Cos s'attachait avant tout au pronostic, comme le démontre la lecture des *Prorrhétiques* et des *Prénotions*, ouvrages antérieurs à Hippocrate.

L'examen rétrospectif de ces doctrines peut aujourd'hui se faire avec assez d'impartialité pour les apprécier sainement. Les deux écoles ont eu le tort immense de vouloir établir des préceptes immuables, exclusifs : à Cnide, on considère toute affection comme purement locale à l'origine ; à Cos, l'état morbide est réputé général d'emblée. La vérité est qu'il est des affections localisées, passibles de se généraliser (tuberculose du poumon devenant de la granulie ; rétention du placenta dans l'utérus, se terminant par des phénomènes de pyohémie), alors que d'autres manifestations pathologiques sont diffuses d'emblée (scarlatine, fièvre typhoïde).

Si l'étude du pronostic n'est pas dénuée de tout intérêt, car elle permet de prévoir l'issue de la maladie, la question du diagnostic est d'une toute autre importance. Le moribond s'inquiète médio-

crement de savoir quelles seront les phases évolutives de son affection ; il tient plutôt à ce que son médecin n'ignore pas la nature de son mal et puisse le soulager au moyen de remèdes. Aussi l'école de Cnide devait-elle avoir de plus brillants résultats que l'école de Cos, bien qu'Hippocrate ait attaché son nom à la réputation de celle-ci. C'est enfin dans le second livre du traité *Des Maladies*, ouvrage assez généralement reconnu comme sorti de l'école de Cnide, qu'on trouve cette idée, contenant en germe la découverte de l'auscultation par Laënnec : « Vous connaîtrez que la poitrine contient de l'eau [pleurésie séro-fibrineuse] et non du pus [pleurésie purulente], si, en appliquant l'oreille un certain temps sur les côtés, vous entendez intérieurement un bruit semblable au frémissement du vinaigre bouillant. » Empressons-nous de dire que ce prétendu caractère distinctif est imaginaire, et que s'il existe des éléments de diagnostic différentiel entre les pleurésies séro-fibrineuse et purulente, ce n'est pas par l'auscultation qu'on les décèlera.

Les ouvrages médicaux antérieurs à Hippocrate ayant péri, nous ne pouvons guère juger comment les maladies étaient décrites dans les traités didactiques. Il est un fléau, la peste, qui, étant donnée l'hygiène sans doute défectueuse des villes grecques, et les fatigues imposées par des guerres sans cessere-

naissantes, accabla à maintes reprises les habitants des cités les plus populeuses : les historiens mentionnent fréquemment les affreux ravages causés par des épidémies de peste venues de l'Orient. La plus ancienne survint au siège de Troie, et Homère en relate les désastreux effets. La plus cruelle de ces épidémies éclata pendant la guerre du Péloponèse, en l'an 431 avant notre ère, la seconde année de la quatre-vingt-septième Olympiade ; Hippocrate avait alors vingt-neuf ans. Thucydide, qui ressentit les atteintes du mal, en laissa une description d'une netteté saisissante. Nous la reproduisons textuellement (1) :

« En général, on était frappé subitement et sans cause apparente, au milieu de la meilleure santé. D'abord, on éprouvait de grandes chaleurs de tête ; les yeux devenaient rouges et enflammés, la gorge, la langue, étaient sanguinolentes, la respiration déréglée, l'haleine fétide. A ces symptômes succédaient l'éternuement, l'enrouement. En peu de temps, le mal gagnait la poitrine et causait de violentes quintes de toux. Quand il s'attaquait au cœur, il y excitait des spasmes et l'on éprouvait, au milieu de vives douleurs, toutes les éruptions de bile auxquelles les médecins ont donné des noms. La plupart des malades faisaient entendre

(1) Thucydide. *Histoire*, liv. 2. ch. XLIX et suiv.

de sourds gémissements, que suivaient des convulsions violentes : chez les uns, elles s'apaisaient bientôt ; elles étaient, chez les autres, beaucoup plus persistantes. La peau n'était ni fort chaude au toucher, ni pâle, mais rougeâtre, livide et couverte de petites pustules et d'ulcères. L'intérieur était si brûlant que le malade ne pouvait supporter ni les manteaux les plus légers, ni les couvertures les plus fines : il restait nu et n'avait pas de plus grand plaisir que de se plonger dans l'eau froide. On en vit même beaucoup qui, n'étant pas surveillés, se précipitèrent dans les puits, tourmentés d'une soif que rien ne pouvait étancher. Cependant, il était indifférent qu'on prît peu ou beaucoup de boissons. Le malade ne pouvait se procurer aucun repos et était agité d'une insomnie continue.

« Tant que la maladie restait à sa période d'état, le patient ne maigrissait pas et l'on était surpris que le corps pût résister à tant de souffrances. La plupart, conservant encore quelque vigueur, étaient consumés le septième ou le neuvième jour par l'ardeur intérieure qui les dévorait, ou s'ils dépassaient ce moment, le mal se portait vers l'hypogastre, une douloureuse ulcération s'y formait, il survenait une abondante diarrhée et en général on périssait de faiblesse ; car la maladie, après avoir siégé dans la tête, gagnait successivement tout le corps et ceux qui échappaient aux accidents les

plus graves gardaient aux extrémités des marques de ce qu'ils avaient souffert. L'affection s'attachait aux organes sexuels, aux pieds et aux mains et souvent on n'échappait qu'en perdant quelqu'une de ces parties ; plusieurs perdaient la vue ; d'autres, à la convalescence, se trouvaient avoir tout oublié et ne reconnaissaient ni leurs amis, ni eux-mêmes.

« Cette maladie, plus affreuse qu'on ne saurait l'exprimer, se montrait au-dessus des forces humaines, dans tous ses effets et à quelque sujet qu'elle s'attaquât ; mais ce qui indiquait surtout qu'elle différait des maux ordinaires à notre espèce, c'est que les oiseaux et les quadrupèdes qui se nourrissent de cadavres humains, ou n'approchaient point des corps qui restaient en grand nombre sans sépulture ; ou s'ils osaient s'en repaître, ils périssaient. On en eut la preuve en voyant disparaître les oiseaux carnassiers : on n'en voyait aucun auprès des corps morts, ni ailleurs. Les chiens, accoutumés à vivre en société avec les hommes, ressentaient plus encore les effets de la contagion.

« Sans s'arrêter à un grand nombre d'autres accidents, qui ne se ressemblaient pas chez les différents sujets, tels étaient en général les symptômes de la maladie. Les uns périssaient négligés, les autres au milieu des plus grands soins. Il ne se trouva pour ainsi dire aucun remède qui fût utile à

ceux qui l'employaient : ce qui faisait du bien à l'un nuisait à l'autre. Aucun tempérament faible ou vigoureux ne parut être à l'abri du mal : il s'attachait à toutes les complexions, résistait à tous les régimes. Ce qu'il y avait de plus terrible, c'était le découragement des malheureux qu'il terrassait : ils perdaient aussitôt toute espérance, tombaient dans un entier abandon d'eux-mêmes et ne cherchaient point à résister. C'était aussi en se soignant les uns les autres qu'on s'infectait mutuellement, comme les troupeaux malades, et qu'on périssait ; et c'est ce qui causa la plus grande destruction. Ceux qui, par crainte, ne voulaient point approcher des autres, mouraient délaissés, et bien des familles s'éteignirent faute de qui que ce soit pour les soigner ; ceux qui approchaient des malades trouvaient la mort. Tel fut le sort surtout des personnes qui se piquaient de quelque vertu ; elles avaient honte de s'épargner et venaient soigner leurs amis ; car, les gens attachés à la maison, abattus par l'excès de fatigue, finissaient par être insensibles aux plaintes des mourants. C'étaient ceux qui avaient échappé au mal qui avaient le plus de compassion pour les malades et les morts, parce qu'ils avaient connu les mêmes souffrances et qu'ils se trouvaient dans la sécurité, car une deuxième atteinte n'était jamais mortelle. Ils recevaient les félicitations des autres et eux-mêmes

jouissaient pour le présent du retour de la santé et avaient pour l'avenir l'espoir confus que de longtemps ils ne seraient pas atteints d'une maladie mortelle.

« L'affluence des gens de la campagne, qui venaient se réfugier dans la ville se joignit aux maux des Athéniens pour les aggraver et ces nouveaux venus en souffraient eux-mêmes plus que les autres. Comme il n'y avait pas de maisons pour eux et qu'ils vivaient pressés dans des cahutes exiguës, pendant la plus grande chaleur de la saison, ils mouraient confusément et les morts s'entassaient sur les mourants. Des malheureux, demi-morts, avides de trouver de l'eau, se roulaient dans les rues et près de toutes les fontaines. Les lieux sacrés où l'on avait dressé des tentes était comblés de corps que la mort avait frappés. »

La description des maladies est loin d'être toujours entreprise avec la même justesse par les historiens. Ainsi Hérodote retrace les étapes du mal terrible dont fut atteint Cléomène, roi de Sparte, et l'attribue à une punition céleste, sans cependant en être bien assuré, car, dit-il, les Spartiates supposaient qu'aucune divinité n'égara sa raison, mais que le roi en fréquentant les Scythes s'était adonné à l'ivrognerie, ce qui le rendit fou. Cléomène, par l'intermédiaire d'Aristophante, homme très puissant à Delphes, avait séduit Périalla, la prophétesse

d'Apollon, afin qu'elle répondit ce qu'il désirait (1). Lors donc que les ambassadeurs la questionnèrent pour savoir si Démarate était bien fils d'Ariston, elle répondit négativement. Plus tard, ces intrigues furent dévoilées et la prophétesse fut dépouillée de ses honneurs. C'est en raison de ce forfait que Cléomène fut frappé d'aliénation mentale, assure Hérodote.

Lorsque les proches du roi le virent se comporter comme un insensé et extravaguer manifestement, ils lui mirent des entraves de bois et l'enfermèrent. Il ne fut pas plutôt captif que, se voyant surveillé par une sentinelle, séparée des autres gardes, il lui demanda un glaive. La sentinelle d'abord le refusa, mais il lui proféra de telles menaces, que l'homme, qui était un Hilote, en fut effrayé et obéit. Cléomène prit le fer et commença par se mutiler les jambes, en se tailladant les chairs dans toute leur longueur ; il passa des jambes aux cuisses et des cuisses aux hanches, puis aux flancs, jusqu'à ce qu'il en vint à l'abdomen et se hachât les entrailles.

Le récit d'Hérodote (2) est très exagéré ; même en admettant un accès de *delirium tremens*, l'anesthésie chez les alcooliques n'est jamais pous-

(1) Hérodote. *Histoire*, liv. VI, ch. LXVI.
(2) Hérodote. *Histoire*, liv(VI, ch. LXXV.

sée à un degré suffisamment élevé pour que le sujet puisse impunément se dilacérer les tissus et les transformer en hachis.

Dans un passage curieux (1), Euripide parle d'une espèce de nymphomanie épidémique, en termes obscurs : il s'agit d'un homme efféminé (θηλυμορφος), d'un étranger qu'on recherche dans la ville, parce que, par ses enchantements, il a donné aux femmes une nouvelle maladie qui corrompt les mariages. Impossible de savoir en quoi consiste cette maladie.

Xénophon est plus précis lorsqu'il nous retrace les phases d'un empoisonnement de son armée, pendant la retraite des Dix Mille (2) : « Les Grecs... se cantonnèrent dans plusieurs villages pourvus de vivres abondants. Il n'y eut rien là qui parut extraordinaire, si ce n'est qu'il se trouva beaucoup de ruches, que tous les soldats qui mangèrent [du miel] eurent le délire. des vomissements, de la diarrhée et que pas un ne pouvait se tenir sur ses jambes. Ceux qui en avaient peu mangé ressemblaient à des gens tout à fait ivres ; ceux qui en avaient pris beaucoup, à des furieux ou à des mourants. Beaucoup gisaient à terre, comme après une défaite, il y avait un grand découragement. Cepen-

(1) Euripide. *Bacchæ*, 353-354.
(2) Xénophon, *Anabase*, V. 8.

dant il n'y eut pas de morts ; le lendemain, le délire cessa à l'heure où il avait commencé la veille ; le troisième et le quatrième jour, les soldats se levèrent dans l'état où l'on est après une purgation. » De ces symptômes (Xénophon omet les troubles visuels) on peut conclure que le miel recueilli par les abeilles l'avait été sur des solanées vireuses.

Les premiers médicaments employés furent les plantes. Dès la plus haute antiquité les peuples de la Colchide et du Pont étaient fort avancés dans la connaissance des simples. Ces deux régions, ainsi que l'Ibérie, abondaient en plantes médicinales.

L'anis, la sauge et les fruits du cèdre étaient employés contre la colique venteuse (1).

Les propriétés de l'opium n'étaient pas ignorées : Hérodote qui s'est occupé de ce médicament, parle expressément du *méconion* et décrit la manière de le préparer ; selon Pline, ce méconion a infiniment moins d'activité que l'opium (2). C'est une décoction obtenue par ébullition de têtes et de feuilles de pavot dans l'eau.

Maintes voix célébrèrent les vertus anesthésiques de la mandragore. La grossière ressemblance que sa racine, souvent bifurquée, présente avec la partie inférieure du corps humain, lui firent don-

(1) Aristophane. *Thesmoph.*, 485.
(2) Pline, XX, 76, 5.

ner par Pythagore le nom d'ανθροπομορφον. Pline va jusqu'à signaler les dangers que court celui qui veut l'arracher : il faut se boucher les oreilles pour ne pas entendre à ce moment les cris plaintifs de la plante. Ces propriétés narcotiques sont reconnues par Platon dans sa *République,* par Démosthène dans ses *Philippiques*, par Xénophon, par Socrate (éloge de la mandragore, qui peut endormir l'âme), par Pindare et par Plutarque (la vigne qui croît au voisinage de la mandragore donne un vin soporifique).

De bonne heure, les Grecs firent usage du cautère ; ils paraissent l'avoir emprunté aux Egyptiens et aux Ethiopiens. Cet instrument était en grand honneur chez les Asclépiades, comme l'attestent Jamblique et Hippocrate (1). Peut-être toutefois ne l'employaient-ils pas aussi inconsidérément que les Lybiens. Lorsque, chez ces derniers, les enfants étaient parvenus à l'âge de quatre ans, on brûlait aux uns la veine du sommet de la tête, avec de la laine grasse, à d'autres celle de la tempe, pour les préserver du flegme et de la pituite, qui était censée découler du cerveau. Quand cette cautérisation jetait les enfants dans une sorte de convulsion, on les apaisait en les arrosant d'urine de bouc.

(1) Jamblique. *De vita Pythagoræ*, cap. XXIX.

L'origine de la saignée remonte à Podalire ; on la pratiqua depuis avec acharnement. Lorsque Agésilas revint de sa dernière expédition contre Thèbes, il avait près de lui un médecin de Syracuse, qui, voulant le saigner, faillit le perdre en lui ouvrant l'artère tibiale postérieure en place de la veine saphène (1).

D'après Cicéron, l'avulsion des dents aurait été conseillée par Esculape. Hippocrate recommande de brûler et de sécher les dents douloureuses, qui ne sont pas branlantes, d'où l'on peut conclure que les Grecs ne pouvaient enlever que les dents déchaussées, mais ne possédaient pas d'instruments pouvant s'attaquer aux dents solides.

Les remèdes couramment employés dans les luxations nous paraissent bien insuffisants ; les voici énumérés par Aristophane (2) : « Vite de l'eau dans une marmite, fais-là chauffer ; préparez des compresses, du cérat, de la laine en suint, un gâteau de charpie ; notre maître, en sautant un fossé, s'est déboîté la cheville. »

Extraire délicatement un petit corps étranger de l'œil à laide d'une bague, est un procédé bien ancien, puisque Aristophane le préconisait déjà : « Si tu ne m'avais pas fait de peine, je t'enlèverais ce

(1) Xénophon. *Helleniq.*, liv. V, ch. IV.
(2) Aristophane. *Acharniens*, 1174, sqq.

moucheron qui est entré dans ton œil. — En effet, il me tourmente horriblement. — Tiens, prends l'anneau que voici (1). »

Ce n'est qu'avec la plus extrême réserve, que nous recommanderons, nous retranchant derrière l'autorité de Plutarque et de Pline, un moyen peu banal dont usait Pyrrhus, roi des Epirotes, pour guérir les maladies de la rate : il pressait de son pied droit la région de l'hypochondre gauche du malade.

Les anciens n'étaient pas sans connaître les vertus exceptionnellement actives des eaux minérales et des gaz naturels. Dédale avait construit, en Sicile, sur le territoire de Sélinonte, une grotte, dans laquelle, par un dispositif ingénieux, il fit arriver des vapeurs qui émanaient de la terre (2). Les visiteurs qui venaient se soumettre à l'action de ces vapeurs étaient pris peu à peu d'une transpiration modérée, et « guérissaient insensiblement sans être incommodés par la chaleur ». Ces vapeurs provenaient sans doute de sources naturelles d'acide sulfhydrique ou d'anhydride carbonique, si fréquentes dans les terrains volcaniques de Sicile. Le traitement était-il appliqué judicieusement ?

(1) Aristophane. *Lysistrata*, 1025-1027.

(2) Diodore de Sicile. *Bibliothèque historique*, liv. IV, ch. 78.

Ibycus (l'an 539 av. J-C.) renferme la plus ancienne allusion à l'existence des eaux minérales ; il parle d'une source consacrée à Hercule et dit qu'on y prenait des bains. Sophocle (1) cite les bains chauds du mont Œta, bains qui paraissent avoir bénéficié d'une certaine réputation.

L'île de Lipare, voisine de la Sicile, possédait des sources d'eaux chaudes renommées et les Siciliens affectés de maladies « d'une nature particulière » y étaient miraculeusement guéris (2). Ces maladies non précisées par Diodore étaient vraisembablement des affections cutanées.

L'île d'Ortygie renfermait une source chaude, nommée Aréthuse, et que les nymphes avaient découverte. Mais non seulement cette source était dénuée d'effets thérapeutiques favorables, mais les poissons qui vivaient au sein de ses eaux étaient fort dangereux à consommer. Ces poissons étaient énormes et nombreux, et les contemporains de Diodore n'osaient guère les toucher, car ils étaient sacrés et inviolables et ceux qui se hasardèrent à les manger « furent frappés par la divinité de grands malheurs (3) ».

Aux eaux thermales étaient parfois annexés des établissements hospitaliers. Le poète Crates (vers

(1) Sophocle. *Trachiniennes*, 634.
(2) Didore de Sicile, liv. V, ch. 10.
(3) Diodore, liv. V, ch. 3.

l'an 449 à 424), à propos des bains chauds où il veut conduire ses amis, mentionne une sorte de maison de santé (1) ou d'hôpital (*nosocomion*), placé près de la mer, sous l'invocation de Pæon, médecin des dieux et désigné par le mot *pæonion*. Ce passage de Crates est d'autant plus important à signaler qu'il est unique et qu'il se rapporte à un établissement médical différent des temples d'Esculape. Daremberg pense que cet établissement était peut-être dirigé par des médecins laïques. C'est plausible mais non démontré ; pourquoi placer un établissement non religieux sous la tutelle de Pæon, médecin des dieux ?

Les pratiques hygiéniques, le massage, les frictions et les exercices gymniques ne furent nulle part plus en honneur qu'en Grèce. Homère, dans l'*Odyssée* nous affirme que des femmes de toute beauté faisaient des onctions et des frictions sur les membres des héros, qui revenaient épuisés du combat ; c'était afin de rendre de la vigueur et de la souplesse à leur corps fatigué et de donner du tonus à leur système musculaire.

Hérodote conseille aussi le massage, mais il commet une erreur fâcheuse en le recommandant dans les fièvres (probablement les fièvres intermittentes), où ils sont sans utilité : au commencement

(1) *Belluæ*, fragm., 2.

ou à la fin de l'accès, explique-t-il, faire d'énergiques frictions pratiquées promptement par quatre ou six hommes, ensuite masser plus doucement et terminer par des malaxations. Si une amélioration se dessine, elle se traduit aussitôt par un bien-être général, la cessation de la fièvre et le retour du sommeil.

Lycurgue, qui vivait environ 900 ans av. J.-C., édifia la vie privée des Lacédémoniens sur des bases hygiéniques (1). Il obligea les citoyens de manger tous ensemble et de se nourrir des mêmes viandes réglées par la loi. Il leur défendit de prendre chez eux leurs repas sur des lits somptueux et sur des tables magnifiques ; de se faire servir par des cuisiniers et des officiers habiles, pour s'engraisser dans les ténèbres comme des animaux gloutons, en s'abandonnant à toute espèce de sensualités et de débauches, qui,comme d véritables maladies, nécessitaient ensuite un repos indispensable, des bains chauds, un sommeil excessif et des remèdes continuels. Il n'était permis à personne de manger chez soi et d'arriver rassasié à ces repas publics. On y observait avec soin celui qui ne buvait et ne mangeait pas ; et on lui reprochait publiquement son intempérance ou

(1) Xénophon. *Gouvernenent des Lacédémoniens*, I et II Plutarque. *Vie de Lycurgue*, XIII, XV. XVI, XVII.

sa délicatesse qui lui faisait mépriser la nourriture commune.

Les tables étaient dressées pour quinze personnes ; chaque convive apportait par mois une médimne de farine, huit mesures de vin, cinq livres de fromage, deux livres et demie de figues et un peu de monnaie pour acheter de la viande. D'ailleurs, quand un citoyen offrait un sacrifice, ou qu'il avait été à la chasse, il envoyait à sa table les prémices de la victime, ou une portion de son gibier. C'étaient les deux seules occasions où il fût permis de manger chez soi : quand le sacrifice ou la chasse avait fini trop tard ; tous les autres jours, il fallait se trouver au repas public. Pendant longtemps, les Spartiates furent très exacts à s'y rendre. Le roi Agis, au retour d'une expédition où il avait vaincu les Athéniens, envoya demander sa portion de nourriture à la salle commune, pour souper seul en compagnie de sa femme ; les polémarques lui refusèrent cette petite satisfaction ; et le lendemain Agis ayant, par dépit, omis de faire le sacrifice pour la victoire, ils le condamnèrent à une amende.

Les enfants mêmes allaient à ces repas ; on les y menait comme à une école de tempérance, où ils entendaient d'interminables discours sur le gouvernement et trouvaient des maîtres qui les raillaient à l'envi, leur apprenaient à plaisanter et à supporter les sarcasmes, qualité qu'on croyait par-

ticulièrement convenable à un Lacédémonien. Si quelqu'un était incapable de souffrir les moqueries, il pouvait demander qu'on s'en abstint et il était aussitôt fait droit à sa requête.

A mesure que les nouveaux arrivants pénétraient dans la salle, le plus âgé de l'assemblée leur disait en leur montrant la porte : « Il ne sort rien par là de ce qui se dit ici. » Un citoyen, pour être admis à ces repas, avait besoin de l'agrément des autres et l'épreuve se faisait de cette manière : chaque convive prenait une boule de mie de pain, qu'il jetait sans rien dire, dans un vase que l'esclave qui les servait portait sur sa tête, à la ronde. Celui qui acceptait le postulant jetait simplement sa boule dans le vase, celui qui le refusait aplatissait fortement la boule entre ses doigts. Cette boule aplatie avait le même effet que la fève percée en usage dans les tribunaux, pour les condamnations. Une seule boule plate suffisait pour évincer le candidat ; on ne voulait admettre personne qui ne fût sympathique à tous les assistants. Celui qu'on avait ainsi rejeté était appelé décaddé, parce que le vase où l'on jetait les boules était nommé caddos.

Le brouet noir était le mets que les Spartiates préféraient à tous les autres. Les vieillards, quand on leur en servait, se mettaient tous du même côté et laissaient la viande aux jeunes gens, pour dévorer le brouet. Le brouet était une espèce de potage ; on en faisait un autre avec des anguilles et c'était

le potage blanc. Un roi du Pont acheta exprès un cuisinier lacédémonien pour qu'il lui apprêtât du brouet ; mais lorsqu'il en eût goûté, il le trouva détestable : « Prince, lui dit le cuisinier, qui ne manquait pas d'à-propos, avant de manger ce brouet, il faut s'être baigné dans l'Eurotas. » Après avoir mangé et bu sobrement, les convives s'en retournaient sans lumière. Il ne leur était permis de se faire éclairer ni dans cette occasion ni dans aucune autre ; on voulait les accoutumer à marcher hardiment dans les ténèbres.

Persuadé que les esclaves pouvaient suffire pour le soin des vêtements et des repas, le législateur décréta que le plus bel emploi des femmes libres était de fabriquer des enfants. Ils commença par établir pour elles, aussi bien que pour les hommes, des exercices du corps, qu'il leur prescrivit, sans en exclure les plus violents : course, lutte, lancement du disque et du javelot ; nourrissant cette pensée, que de parents robustes naissent des enfants sains. Ces coutumes avaient déjà été esquissées par les Crétois, qui toutefois n'avaient pas poussé aussi loin les exercices physiques. Les jeunes filles combattaient, soit entre elles, soit avec les jeunes garçons (1) ; en tous cas, elles étaient parfaitement nues. C'est encore dans ce

(1) Euripide. *Andromaque*, v. 395 et Athénée, L. XIII.

costume préhistorique qu'elles paraissaient devant un public nombreux, dansaient, chantaient, lançaient aux jeunes gens des traits mordants de raillerie.

Aussi les filles de Lacédémone passaient-elles pour les plus belles de toute la Grèce, et la liberté de les voir ainsi nues était « une emorche qui attiroit les jeunes hommes à soy marier (1) ».

Ce n'était pas seulement, comme le pense Plutarque, pour fortifier leurs corps (car elles auraient pu s'exercer entre elles et non avec les garçons, et d'autre part, ne pas exposer leur nudité en public), que Lycurgue avait établi ces lois sur l'éducation des jeunes filles. Son but secret fut de prévenir un désordre, qui commençait à faire des progrès rapides en Grèce : l'amour des hommes pour les garçons. Ce goût dépravé n'était pas connu des siècles héroïques, bien qu'on puisse citer l'enlèvement de Chrisippe, fils de Pélops, par Laïus ; de Ganymède, par Jupiter ; l'amitié louche d'Achille et de Patrocle, d'Oreste et de Pylade ; plus tard viendra la condamnation de Socrâte, *quod corrumperet juventutem*. Xénophon écrivait ces lignes : « Chez quelques peuples de la Grèce, comme chez les Béotiens, un homme fait se lie d'un commerce intime avec un jeune garçon, ou bien, comme chez

(1) Plutarque. Traduct. Amyot, t. I, p. 174.

les Eliens, c'est par des présents qu'on obtient les faveurs de la jeunesse... Il est beaucoup de villes où les lois ne condamnent point cet amour des garçons (1). »

En définitive, l'attente de Lycurgue ne fut pas trompée, et les Lacédémoniens furent, de tous les Grecs, ceux qui s'adonnèrent le moins à la pédérastie. Ce vice était entretenu dans toutes les autres villes grecques, par la réclusion des femmes dans les gynécées et par la vue continuelle des garçons s'exerçant à la palestre.

Non content d'inciter les jeunes gens au mariage par des spectacles troublants, il voulut leur faire détester le célibat en l'entachant d'infamie. Les célibataires étaient exclus des combats gymniques des filles et les magistrats les obligeaient, pendant l'hiver, de faire le tour de la place publique, tout nus, en chantant une chanson blessante pour eux et qui exprimait qu'ils étaient punis justement, pour avoir enfreint les lois de la nature. Cléarque, disciple d'Aristote, ajoute qu'il y avait à Sparte une fête où les femmes faisaient faire à ces infortunés le tour d'un autel, en les battant avec des verges, afin que la honte les portât à se marier.

Dans leur vieillesse, les célibataires étaient pri-

(1) Xénophon. *Gouvernement des Lacédémoniens*, 2.

vés des honneurs et des égards respectueux que les jeunes gens rendaient aux vieillards. De là vient de ce que personne ne trouva à redire à l'attitude que prit un jeune Lacédémonien envers Dercyllidas, général d'une grande réputation. Un jour qu'il entrait dans une assemblée, ce jeune homme ne se leva point pour lui faire place et lui dit : « Tu n'as point d'enfants, qui puissent un jour me céder leur place. »

Ceux qui voulaient se marier étaient obligés de ravir leur femme, qu'ils ne devaient prendre ni trop petite, ni trop jeune, mais dans la force de l'âge et apte à avoir des enfants. Lorsqu'un jeune homme avait enlevé une fille, celle qui avait organisé la comédie du mariage la prenait chez elle, lui rasait la tête, lui donnait un habit et une chaussure d'homme, la faisait coucher sur une paillasse et la laissait seule sans lumière. Le nouveau marié, qui n'était ni enivré, ni saturé de plaisirs, mais sobre comme à son ordinaire, ayant dîné à la table commune, se glissait auprès de la jeune fille, lui déliait la ceinture et la portait dans un lit. Après avoir passé quelque temps auprès d'elle a faire ce qu'il savait, il se retirait plein de modestie dans la chambre où il avait coutume de coucher avec les autres jeunes gens. Il faisait toujours de même, passait les jours et les nuits avec ses camarades et n'allait voir sa femme qu'avec précaution et comme à la dérobée, pour n'être pas aperçu sortant de sa

maison. Lycurgue ayant en effet remarqué que dans les premiers temps du mariage, les conjoints usaient sans mesure de leur nouvelle situation, avait décrété une loi étrange et fort contraire à celles des autres peuples : il établit qu'il serait honteux d'être vu entrant chez sa femme, ou sortant de chez elle. La femme, de son côté, usait de subterfuges pour ménager à son mari des occasions de venir la trouver secrètement. Ce manège durait assez longtemps et quelquefois des maris avaient des enfants, qu'ils ne s'étaient pas encore montrés en public avec leur femme.

Le vieillard qui avait épousé une jeune femme, mais n'en pouvait avoir d'enfants, était autorisé et presque contraint de rechercher un jeune homme vigoureux et bien constitué, de le présenter à son épouse et de les laisser avoir des enfants l'un de l'autre. L'enfant qui naissait dans ces conditions devait être reconnu par le mari comme étant de lui, car Lycurgue prétendait que l'enfant n'était pas la propriété de son père, mais de l'Etat. D'autre part, le célibataire, rencontrant une femme qui lui plaisait, pouvait l'emprunter à son mari, pour avoir commerce avec elle et il aurait été inconvenant de la lui refuser. Les Lacédémoniennes de leur côté avaient la permission de se faire faire des enfants par les plus beaux hommes qu'elles rencontraient. Avec de semblables institutions, l'adultère

n'était pas connu à Lacédémone. On cite à ce sujet le mot d'un ancien Spartiate, nommé Géradas, à qui un étranger demandait quelle peine on infligeait dans son pays aux adultères : « Mon ami, lui dit Géradas, il n'y a point chez nous d'adultère. — Mais, s'il y en avait ? reprit l'étranger. — Il serait condamné, répondit Géradas, à payer un taureau assez grand pour boire du mont Taygète dans l'Eurotas. — Mais, répliqua l'étranger, comment trouver un taureau aussi grand. — Et comment, répartit Géradas en souriant, trouver à Sparte un adultère ? »

Le père n'était pas maître d'élever son enfant. Dès qu'il était né, il le portait en un lieu nommé Lesché, où s'assemblaient les plus anciens de chaque tribu. Ils l'examinaient et, s'il était bien conformé, ils ordonnaient qu'on le nourrît et lui assignaient pour son héritage une des neuf mille parts de terre. S'il était contrefait ou chétif, ils l'envoyaient pour être jeté dans un gouffre voisin du mont Taygète et qu'on appelait les Apothètes (nom qui signifie : lieu où on expose les enfants). Toute l'éducation des enfants, retirés de leur famille, pour grandir en commun, n'était qu'un apprentissage d'obéissance. Ils apprenaient à lire et le reste de leur instruction consistait à savoir obéir sans murmurer, à recevoir des coups sans se plaindre, à entreprendre des travaux pénibles et à s'exercer

au combat. On leur rasait la tête, on les forçait de marcher pieds nus, de jouer dévêtus, de sortir couverts d'un simple manteau, qu'on leur renouvelait une fois l'an, de se coucher sur des paillasses qu'ils confectionnaient eux-mêmes avec des débris de ces roseaux qui croissaient sur les bords de l'Eurotas. Ils étaient d'ordinaire d'une saleté repoussante, ne se baignant que les jours de fête, ne faisant qu'un repas par jour et étant contraints de dérober leur nourriture dans les salles des repas publics ou de voler des légumes dans les jardins. S'ils étaient surpris pendant leur maraude, ils étaient fouettés jusqu'au sang.

Telle était la législation dont Lycurgue dota Sparte. Il s'est trouvé beaucoup d'auteurs pour l'admirer sans réserves: nous ne suivrons pas leurs traces. Nous ne nous attarderons pas à critiquer l'institution des repas publics, composés de mets répugnants et assaisonnés de plaisanteries de commande, ni la nudité des vierges, qui pouvait avoir une certaine utilité, ni même cet attentat sauvage à la liberté des célibataires. Nous nous contenterons, nous plaçant sur un terrain exclusivement médical, de faire remarquer jusqu'à quel point la prostitution légale des femmes devait faciliter la transmission et la diffusion des maladies vénériennes et de faire observer dans quel état sordide grandissaient les enfants, sans souci des principes de l'hy-

giène et de la culture intellectuelle. En ce qui concerne la limitation des rapports sexuels entre les jeunes mariés, cause redoutée de débilitation physique, ce n'était à Sparte qu'une simulation grossière : le mari se cachait pour rejoindre sa femme, mais il y allait néanmoins et le résultat était le même que s'il ne s'était pas caché du tout. Plutarque ajoute que les relations des deux époux étant plus courtes, l'habitude et la satiété l'un de l'autre se produisait moins aisément et que le mari était plus fidèle, étant donné qu'il ne demeurait pas en compagnie de sa femme aussi longtemps qu'il l'aurait souhaité. Cette opinion est assez discutable. Nous ne parlons même pas de cette pitrerie vulgaire qu'était le rapt de l'épousée, affublée d'un habit d'homme, rasée et jetée sur une paillasse dans une chambre sans lumière : bien fin qui pourrait discerner le but de cette petite plaisanterie.

Ce ne fut que plus tard que les Lacédémoniens, abandonnant leurs mœurs frustes, adoptèrent les usages répandus chez leurs voisins. Ils inventèrent même un genre d'étuve sèche qui, à Rome, porta le nom de *laconicum*.

Les gymnases devinrent aussi florissants à Sparte que dans le reste de la Grèce. Ces gymnases n'étaient pas seulement des écoles d'exercices corporels : c'étaient de véritables établissements mé-

dicaux. La médecine y était exercée et même enseignée longtemps avant que les Asclépiades eussent divulgué le secret de leur doctrine. Il y avait dans ces gymnases trois catégories de médecins : un directeur, nommé gymnasiarque ou *paléostrophylax*, dont les fonctions consistaient à régler le régime des jeunes gens en bonne santé ; un sous-directeur ou gymnaste, qui dirigeait le traitement des malades et leur prescrivait des remèdes ; enfin, des subalternes ou *justraltpses*, qui exécutaient les ordonnances, oignaient, frictionnaient, saignaient, administraient les lavements, pansaient les plaies et les ulcères et réduisaient les luxations et les fractures. Les gymnasiarques prétendaient reconnaître à des signes infaillibles si on avait commis le plus léger excès de nourriture ou de boisson, si on avait négligé la promenade quotidienne, si on s'était livré récemment aux ébats vénériens.

Un de ces gymnasiarques, Iccus de Tarente, s'attacha de préférence à corriger le régime des athlètes et à les accoutumer à une plus grande sobriété, suivant la doctrine de Pythagore. « Durant toute sa vie, dit Platon, il ne toucha à aucune fille *ni à aucun garçon.* »

Hérodicus de Sélivrée, son contemporain, vivait à Athènes peu de temps avant la guerre du Péloponèse : il fut le maître d'Hippocrate. Il était doué, dit Platon, d'une santé chancelante et essaya

de contribuer à son rétablissement par les exercices de la gymnastique. Il réussit au-delà de ses espérances et parvint à une extrême vieillesse. Il abusa étrangement de la gymnastique : en effet, il recommandait à ses malades de parcourir les cent quatre-vingts stades (environ dix lieues), qui séparent Athènes de Mégare et de revenir sur leurs pas dès qu'ils auraient atteint les murs de cette dernière ville. Hippocrate dit : « Hérodicus faisait périr les personnes frappées de fièvre, par des promenades et des exercices forcés et beaucoup de ses malades se trouvaient fort mal de ses frictions sèches. »

Des inspecteurs, nommés par élection, étaient chargés de vérifier le bon fonctionnement des gymnases, ainsi que nous l'apprend Hérodote : « Après sa déposition [de la royauté], Démarate exerça une magistrature, à laquelle *il fut élu*, celle d'*inspecteur des gymnopédies* (1). »

(1) Hérodote, liv. VI, ch. LXVII.

CHAPITRE VII

Les accouchements, cérémonies religieuses. Accouchements à Lacédémone. Sages-femmes, accoucheurs. Evaluation de la durée des grossesses. L'avortement autorisé par la loi; procédés des avorteurs. La médecine militaire.

Les accouchements chez les Grecs se passaient au milieu d'un cérémonial assez curieux. Dès que la femme était en travail, elle s'asseyait sur un trépied et une aide, placée derrière elle, la prenait par le milieu du corps et lui frictionnait l'abdomen avec les deux mains, en exerçant des pressions.

Si le fœtus se présentait mal (présentation par les pieds, que les Grecs considéraient comme la plus mauvaise) (1), on faisait des sacrifices à Postversa et à Prosa, déesses ainsi nommées des présentations du fœtus dans l'accouchement. Les femmes qui voulaient avorter sacrifiaient aussi à ces

(1) Macrob. In cœn. — Cœlii Rhodigin. *Lect. antiq.* lib. XXV, ch. 30.

déesses. Quand l'accouchement était laborieux et qu'on soupçonnait deux jumeaux, on invoquait les dieux Nixii (1). Cette invocation se faisait la tête découverte et après s'être lavé les mains. Mais l'usage le plus ordinaire était d'implorer la protection de Lucine (2). En même temps, on lui faisait un sacrifice de deux agneaux jumeaux auxquels on adjoignait des gâteaux et de l'argent. Pendant le sacrifice, le postulant tenait en ses mains des branches de palmes, en signe de joie et de triomphe et comme l'emblème d'une personne qui passe de la tristesse à la prospérité (3). L'enfant étant né, on le lavait à l'eau puis à l'huile (4). Callimaque dit en effet à propos de la naissance de Jupiter : « Aussitôt que tu fus né et que tu vis la lumière, ta mère chercha l'eau claire d'un ruisseau, pour purifier le corps d'un enfant qu'elle chérissait ». Une idée de purification et non de simple propreté s'attachait à ce lavage de l'enfant.

A Lacédémone, les femmes voulant montrer qu'elles mettaient au monde un enfant pour en faire un guerrier, accouchaient au-dessus d'un bouclier (5) et l'enfant était lavé dans le bouclier avec une lance à côté de lui. Les sages-femmes, au lieu

(1) Festus.
(2) Tertullien. *De anima*.
(3) Homère.
(4) Dyonisiac. Lib. XXV.
(5) Nonus.

d'employer de l'eau, lavaient l'enfant dans du vin, étant persuadées que si les enfants étaient d'une complexion saine, le vin donnerait à leur corps une trempe plus forte et le rendrait plus résistant ; un préjugé populaire leur faisait également croire que s'ils étaient malingres ou sujets à l'épilepsie, ils ne pouvaient supporter le contact du vin, mais tombaient incontinent dans le marasme et mouraient.

Au cinquième jour après la naissance, les sages-femmes, après s'être purifiées elles-mêmes par des lotions sacrées, portaient l'enfant sur l'autel de la maison où il était solennellement consacré. Suivant l'usage, la porte de la maison était ornée de guirlandes et on servait un repas somptueux ; au septième jour (au dixième chez les Athéniens), on donnait un nom à l'enfant, on faisait de nouveaux sacrifices et on prenait part à un festin (1). Au quarantième jour, les accouchées offraient elles-mêmes un sacrifice (2), car, jusque-là, elles avaient été considérées comme impures (3). La fête était nommée τεσσαρακοστος, en raison du nombre de jours. Les primipares consacraient alors leur ceinture (4) et les premiers vêtements de l'enfant à Artémis (5).

(1) Aristophane.
(2) Censorin. *De die natal.*, c. II.
(3) Euripide. *Iphigénie en Tauride*, v. 382.
(4) Schol. In Apoll. *Argonaut*, I, 288.
(5) Schol. In Callim. *Hymn.* In Jov. 77.

Dans les maladies de l'enfant, c'était la mère ou la sage-femme qui appliquait les remèdes ; ils consistaient en quelques amulettes ou recettes traditionnelles, qui s'appliquaient à tous les cas.

Longtemps les Athéniens ne se servirent pas de femmes dans les accouchements. Il était même défendu chez eux par la loi, aux femmes et aux esclaves, d'étudier et de pratiquer la médecine. Une femme du nom d'Agnodice se déguisa en homme et apprit la médecine sous la direction d'Hérophile. Ayant fait connaître son sexe aux femmes, celles-ci l'employèrent volontiers. Les médecins, outrés de manquer d'occupations, la citèrent au tribunal de l'Aréopage, comme *suborneur* et l'accusèrent d'avoir enfreint la loi. Les femmes entreprirent sa défense, s'adressèrent aux juges et leur reprochèrent d'être moins des pères que des ennemis, qui allaient condamner la personne à qui leurs enfants devaient le jour. Les Athéniens abolirent la loi et permirent à trois femmes d'étudier l'obstétrique. Quelques accoucheuses acquirent même dans la suite une certaine célébrité, témoin Phénarète, la mère de Socrate.

Platon nous révèle que les femmes ne pratiquaient l'art obstétrical qu'après avoir passé l'âge de la ménopause. Quand l'accouchement était délicat, on s'adressait au médecin ; il paraît même d'après les écrits hippocratiques qu'on mandait à

la fois la sage-femme et l'accoucheur. Mais c'était la sage-femme qui opérait la version, quand besoin en était, et celui-ci ne prenait guère une part active à la manœuvre que quand il s'agissait de mutiler le fœtus (embryotomie). De même, par une décence déplacée, le médecin ne pratiquait pas le toucher vaginal pour les affections utérines, mais le faisait faire par la sage-femme (1).

La durée de la grossesse était évaluée par les Grecs à dix mois ; il faut entendre par là dix mois lunaires, soit deux cent quatre-vingts jours; actuellement, nous comptons la gestation comme étant de neuf mois de trente jours, plus quatre ou cinq jours, ce qui revient à deux cent soixante-quinze jours environ, c'est-à-dire, sensiblement au même. Tablant sur une erreur, partagée encore aujourd'hui par une multitude d'ignorants, les Grecs pensaient qu'un enfant pouvait naître avec chance de survie après *sept* ou *neuf* mois de gestation, alors que, après *huit* mois, il n'était pas viable. Après dix mois lunaires, la légitimité du rejeton pouvait être contestée. Le récit de la naissance de Démarate, extrait d'Hérodote, démontrera qu'avant un laps de dix mois, la légitimité de l'enfant était aussi suspectée (2).

(1) Platon. *Théétète*. Hippocrate. *Des maladies des femmes*, liv. I.
(2) Hérodote, lib. VI, cap. LXIII et LXIX.

« Ainsi donc Ariston épousa une troisième femme, après avoir répudié la seconde. Or, en un temps trop bref, *avant d'avoir rempli les dix mois*, la femme donna le jour à Démarate. L'un des serviteurs, comme le roi siégeait avec les éphores, lui annonça qu'un fils lui était né. Mais lui, sachant bien le moment où il avait épousé sa femme et comptant les lunes sur ses doigts, s'écria avec serment : « Ce ne peut être de moi. » Ce roi, comptant les lunes sur ses doigts, est impayable. Mais poursuivons.

Démarate, étant devenu homme, se voit contester sa légitimité. Il va trouver sa mère et lui demande des explications, qu'elle lui fournit sans détours : « Quant à ce mot : *ce ne peut être de moi*, qui te touche le plus, répété par tes ennemis et que ton père laissa, dit-on, échapper en présence de nombreux témoins, lorsque ta naissance lui fut annoncée, il ne faut l'attribuer qu'à son ignorance. En effet, les femmes accouchent *à neuf et à sept mois*, toutes ne vont pas jusqu'à dix. Toi, mon fils, je t'ai enfanté à sept mois. Ariston lui-même le sut après qu'il eut si inconsidérément parlé. » Cet extrait d'Hérodote est certainement l'un des plus curieux du naïf conteur, qui assure par ailleurs que les Indiens et les Ethiopiens ont du sperme noir, parce que leur peau est de cette couleur.

L'avortement était permis chez les Grecs. Sous

Périclès, Aspasie le pratiquait ouvertement. Ætius et d'autres médecins grecs énumèrent, d'après cette courtisane, tout un arsenal de moyens capables de le provoquer. Le passage suivant d'Ætius indique cependant que l'avortement était parfois recherché dans un but thérapeutique : « Quædam mulieres quamvis concipiant in partu tamen periclitantur, sive quod totus uterus nimium pusillus sit, ut propterea factum perficere nequeat, sive quod collun angustissimum habeat, sive quod in ejusdem ostio condyloma aut tale quiddam partum impediens supervenent. Hæ quidem optime agent si conceptum cavebunt, sed ubi conceperint, satius est fœtum corrumpere quam excidere. »

Les philosophes eux-mêmes n'hésitent pas à conseiller l'avortement dans certaines circonstances. Aristote, pour limiter l'extension de la population, dit, dans sa *Politique* (1) : « Si la mère vient à concevoir au-delà du nombre prescrit, elle sera tenue de se faire avorter, avant que l'enfant soit animé. Ce serait un crime d'attenter à son existence quand il a reçu le souffle de la vie. » Les lois grecques admettaient l'avortement dans une certaine mesure, à condition toutefois que le fœtus ne fût pas animé, ainsi que le prouve ce passage d'Aristote : « Si dans le mariage il y a conception, con-

(1) T. II, p. 199.

tre toute attente, l'avortement *doit* être pratiqué avant que le fœtus ait le sentiment et la vie ; *ce qui est d'accord avec la sainteté des lois* dans ce cas, ne l'est plus lorsque le fœtus est animé. »

Platon, dans le *Théaitetos*, suggère cette idée aux sages-femmes : « Vous pouvez même, par des remèdes et des enchantements, éveiller les douleurs de l'enfantement et les adoucir, délivrer les femmes qui ont de la peine à accoucher, ou bien faciliter l'avortement de l'enfant quand la mère est décidée à le faire. »

Olympias de Thèbes, d'après Pline (1), pense que la mauve associée à la graisse d'oie provoque l'avortement.

Hippocrate lui-même a fait avorter des femmes, malgré les imprécations qu'il prononce dans son Serment contre cette pratique. Voici ce qu'il avoue (2) : « Cette baladine avait entendu ce que les femmes disent entre elles, à savoir que quand une femme conçoit, la semence ne sort pas, mais reste dedans. Un jour, elle s'aperçut que la semence ne sortait pas ; elle le dit à sa maîtresse, et l'aventure vînt à mes oreilles. Ainsi informé, je lui ordonnai de sauter, de manière que les talons tou-

(1) Pline. *Hist. Nat.*, lib. XX et XXVIII.

(2) Hippocrate. *De la génération*, liv. IV, trad. Littré, p. 491.

chassent les fesses ; elle avait déjà sauté sept fois, lorsque la semence tomba à terre en faisant du bruit. A cette vue, la femme fut saisie d'étonnement. » Il y avait de quoi ! Hippocrate a voulu en imposer à ses lecteurs : lorsque l'avortement se produit après un violent exercice (ce qui est exceptionnel), il ne se manifeste guère qu'après plusieurs jours, et le fœtus, en tombant, ne saurait faire de bruit, rattaché qu'il est aux tissus maternels par le cordon ombilical.

Par ailleurs, Hippocrate donne une recette pour faire avorter (1) : « Galbanum gros comme une olive, piler dans de l'huile de Cedros, cela peut aider à l'expulsion et chasser ce qui tarde à sortir. » Enfin, dans son traité *Des chairs* (2), nous lisons : « En sept jours, le produit de la conception a toutes les parties essentielles, l'auteur s'en est assuré plus d'une fois en examinant les embryons rejetés à cette époque par des filles publiques, *qui se font avorter.* »

Chez les Thébains, l'avortement était puni ; à Athènes, une personne qui avait déterminé l'avortement d'un enfant au moyen d'une potion était passible d'une accusation particulière ; mais nous ne connaissons pas la peine qui lui était applica-

(1) Hippocrate. Lib. I. *Maladies des femmes*, t. VIII, p. 185.

(2) T. XIII, p. 609.

ble, quand sa culpabilité était reconnue. Lysias avait composé un discours sur cette question délicate; malheureusement, il n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Lorsque le christianisme se substitua au polythéisme, l'avortement fut universellement condamné.

Nous n'avons guère de données sur la pratique de la médecine dans les armées grecques (en en exceptant bien entendu les renseignements qu'a pu nous fournir l'épopée homérique). Nous savons cependant que Lycurgue avait désigné des médecins pour accompagner les armées de Lacédémone : ils devaient se placer au centre de l'armée, avec les commissaires des guerres, afin de pouvoir aisément et promptement remplir leur ministère (1). Nous n'ignorons pas non plus que les blessés étaient l'objet d'une sollicitude permanente; de peur que l'ennemi ne les mutilât ou ne les supplicât, on les enlevait du champ de bataille, les portant au besoin à dos d'homme, lorsque les bêtes de somme étaient en nombre trop restreint. Xénophon parle du traitement des blessés à maintes reprises dans la *Retraite des Dix Mille*. Il conte même qu'ayant confié à un soldat un de ses camarades qui ne pouvait plus marcher, le premier trouvant

(1) Xénophon. *De republ. Lacedemon.*

le fardeau trop lourd, avait décidé que son malade était mort et s'occupait pieusement à lui creuser une fosse. Xénophon reconnut que le prétendu mort était plein de vie et contraignit à coups de bâton l'honnête fossoyeur à le reprendre sur ses épaules ; toute l'armée applaudit à cette rigueur nécessaire (1).

(1) Xénophon. *Retraite des Dix Mille*, liv. V, ch. 8.

CHAPITRE VIII

La médecine chez les philosophes. Comment une méthode irrationnelle les conduisit à des résultats extraordinaires. Pythagore, ses voyages, la légende de sa vie. La métempsycose, l'alimentation végétarienne, l'horreur des fèves, la mélothérapie. Conseils pour bien vivre, croyances supertitieuses. La secte pythagoricienne, l'affiliation, la hiérarchie. Dissolution de la secte ; conséquences heureuses pour l'art médical. Les disciples de Pythagore : Philolaüs, Clinias, Archytas. Les détracteurs de Pythagore.

Il nous reste à nous occuper des auteurs qui, avant Hippocrate, s'intéressèrent à l'art médical. Les premiers qui parurent ne furent pas des médecins, si paradoxale que puisse sembler cette assertion : ce furent des philosophes et même, circonstance aggravante, des métaphysiciens, qui sont les pires de tous, comme chacun sait. Donner des drogues aux infirmes était, pour ces esprits d'élite, une besogne mercantile, digne tout au plus des charlatans ambulants ou des hypocrites re-

présentants d'Esculape sur la terre. Autrement captivante était pour eux l'inépuisable dissertation sur l'origine de l'espèce humaine, sur la génération, sur le développement embryonnaire et sur les perturbations pathologiques chez les êtres animés. Un savant moderne voulant s'adonner à un tel problème commencerait par étudier pièce à pièce la machine humaine et par en scruter le fonctionnement ; appuyé sur la base ferme des constatations matérielles, il édifierait l'échafaudage chancelant des théories. Nos philosophes préhippocratiques ne s'embarrassèrent point d'une étude aussi ardue ; ils foncèrent tête baissée dans le maquis de la métaphysique, construisant avec outrecuidance la plus folle physiologie, l'embryogénie la plus saugrenue et l'anatomie la plus pitoyable qui se puisse supposer. Ceci restant vrai en thèse générale. Quelques esprits prudents songèrent par aventure qu'il était plus rationnel de ne décrire que ce qu'ils avaient controlé et c'est alors que leur œuvre sortit pour un instant du domaine de la rêverie : exemple, Diogène d'Apollonie dans ses descriptions angéiologiques et Euryphon dans sa thérapeutique des pyrexies. Mais ces hommes qui, pour un moment, obéirent à la voix de la logique, retombèrent hâtivement dans leurs errements coutumiers, car tout philosophe est un sophiste en puissance et malheur à la réalité des faits tangi-

bles s'ils ne se conforment pas aux théories préconçues !

La théorie ne devrait jamais être que l'humble esclave du phénomène physique qu'elle cherche à analyser et dont elle s'efforce de décrire l'évolution; elle devrait se plier à l'exigence de la constatation brutale, sans tenter de déformer la réalité, sous le bénéfice de considérations même vraisemblables. Ç'a été précisément la faute lourde de nos philosophes-médecins : bâtir ingénieusement des théories ontologiques et vouloir ensuite y adapter les faits matériels, qui, en quelque manière, servaient de contrôle à l'excellence de leur élucubration. Il y avait là une gymnastique intellectuelle agréable, un passe-temps plein d'attrait, qui consistait à soumettre les lois cosmiques aux créations imaginatives de l'esprit humain ; c'était un exercice de dialectique, qui pouvait avoir quelque utilité dans les écoles philosophiques ; mais il n'eut dû en aucun cas être pris au sérieux et malheureusement il le fut. De monstrueuses hérésies médicales furent le résultat fatal de cette façon inverse de procéder ; chaque philosophe eut son système immuable, chaque école entra en rivalité avec l'école voisine, prônant, ainsi que des dogmes fondamentaux, des vues de l'esprit fort chimériques. C'est cet illogisme de la méthode scientifique qui fit sombrer la philosophie grecque primitive dans l'absurdité, absur-

dité que nous ne prendrons pas la peine de signaler, car il faudrait le faire à chaque pas de l'exposition des doctrines, mais qui se dégagera naturellement de l'étude des concepts scientifiques propres à chacun des philosophes dont nous aurons l'occasion de nous entretenir.

De ceux-ci, le premier en date qui s'intéressa à l'art médical, fut Pythagore.

Pythagore naquit à Samos entre l'an 592 et l'an 572 av. J.-C.. Il passa une partie de sa vie à voyager par le monde ; chacun des auteurs qui ont écrit sur Pythagore le fait voyager en un pays différent ; le seul voyage dont l'authenticité paraît la moins contestable est celui d'Egypte. Il séjourna plus de vingt années à Thèbes (en Egypte) et acheta par la circoncision qu'il subit (1) le privilège de converser avec les prêtres ; par la même occasion. il se fit initier aux mystères sacrés. Emmené en captivité lors de l'expédition de Cambyse, il recommença ensuite ses pérégrinations, revint enseigner à Samos, sa ville natale, mais dut la quitter, poussé peut-être à émigrer par la cruauté du tyran Polycrate (2). Il se rendit alors en Italie et finalement se fixa à Crotone, ville de la Grande-Grèce, y fonda l'école pythagoricienne et mourut en 504 av. J.-C.

(1) Clément d'Alexandrie. *Stromates*, lib. I.

(2) Selon Aristote.

Ses contemporains regardaient Pythagore comme un être surnaturel (1), favori et, suivant quelques-uns, fils d'Apollon (2). Il manifesta sa nature extraordinaire par des prophéties et des miracles de toutes sortes, entourant sa personne de l'éclat du merveilleux. Selon Elien (3), Aristote aurait raconté que Pythagore avait été vu simultanément à Crotone et à Métaponte (il avait probablement un sosie dans cette ville), qu'il avait une hanche d'or, ce dont on se serait aperçu un jour qu'il prenait un bain, qu'enfin il aurait été harangué par le dieu d'un fleuve. Il était encore doué de merveilleuses facultés : il savait dompter par la parole les animaux sauvages et prévoyait l'avenir (4). Andron a parlé dans son τριπους des prédictions de Pythagore et notamment d'un tremblement de terre qu'il flaira trois jours à l'avance en contemplant l'eau d'une fontaine.

Seul entre les mortels, il percevait l'harmonie des sphères (5) (nous ne nous chargeons guère de

(1) Porphyre. *Vie de Pythagore*, 20 ; Jamblique. *Vie de Pythagore*, 30, 255 ; Diodore de Sicile. *Fragm.*, p. 554 ; Elien, t. II, 26.

(2) Porphyre, t. II. Jamblique, 5 sqq.

(3) Elien, t. IV, 17.

(4) Plutarque, *Placita* ; Apulée, *De Magia*, 31 ; Porphyre, 23, sqq.; Jamblique, 36, 60, sqq.; Hippolyte, *Refut.*, t. I, 2, p. 10.

(5) Porphyre, 30 ; Jamblique, 65 ; Simplicius. In *Aristot.*, *De cœlo*, 208, b., 43, 211, a., 16 ; Schol. In *Arist.*, 496, b., 1.

dire en quoi consistait ce petit talent de société). Il avait inventé la théorie de la *métempsycose* qui développait ce principe : l'âme est immortelle et immatérielle, mais de temps à autre, elle s'associe à un corps matériel, lui infuse la vie, et à la mort de ce corps, passe dans le corps d'un autre être vivant. Par exemple, un philosophe peut avoir été pendant une vie terrestre antérieure un serpent, un portefaix, un âne (beaucoup sans doute se souviennent de cette dernière origine). Le difficile en l'affaire était de savoir quel particulier on avait bien pu être auparavant ; Pythagore ne l'ignorait pas, ayant des facultés spéciales : Hermès, dont il avait été autrefois le fils, dans une vie écoulée, lui avait donné le pouvoir de conserver, au milieu du chaos de ses successives transmigrations, le souvenir de son passé tout entier (1). Il soutenait s'être autrefois incarné dans la personne d'un certain Euphorbe (2), puis d'un certain Pyrandre, ajoutant qu'un de ses amis étant venu à trépasser, il était demeuré en relations constantes avec l'âme du défunt. Il fit même un voyage au royaume de Pluton (3). Les doctrines qu'il professa lui furent révé-

(1) Diogène Laërce, VIII, 4 ; Porphyre, 26, 45 ; Jamblique, 63 ; Horace, *Carm.*, I, 28, 9 ; Ovide, *Métamorphoses*, XV, 160 ; Lucien, *Dialogues des Morts*, 20, 3 et passim ; Tertullien, *De an.*, 28, 31.
(2) Hermippus, apud *Joseph c. Ap.*, I, 22.
(3) Hiéronyme, apud. *Diogène Laërce*, VIII, 21, Cf. 38.

lées au nom d'Apollon, son dieu protecteur, par la prêtresse de Delphes, Thémistocléa (1). La singularité de cet enseignement explique comment, dès son arrivée à Crotone, il fixa l'attention de tout le monde (2), sa renommée s'étendant dans l'Italie entière. Xénophane rapporte à propos de Pythagore l'anecdote suivante, marquée au coin du ridicule : « Un jour, comme Pythagore passait près d'un chien qu'on battait, il s'écria rempli de pitié : Arrête, ne frappe plus, c'est l'âme d'un ami, je l'ai reconnu en entendant ses plaintes ».

Pythagore paraît avoir été le promoteur de l'alimentation végétarienne. Il défendait l'usage de la viande, disant qu'on ne devait pas tuer les animaux qui ont une âme comme nous et craignant sans nul doute de se repaître quelque jour d'un ami, égaré par métempsycose dans le corps d'un animal comestible. Il interdisait également les œufs. Il défendait surtout de manger le gibier, le rouget, la mélanure, le cœur des animaux ; Aristote ajoute à cette liste le mulet et l'utérus des vivipares. Aulu-Gelle nie expressément que Pythagore se soit abstenu de viande. Selon lui, il n'évita de manger que le bœuf de labour, en raison de son

(1) Aristoxène, ap. *Diog.*, VIII, 8, 21 ; Porphyre, 41.

(2) Nicom., ap. *Porph.*, 20 ; Jamblique, 30 ; Diodore de Sicile, *fragm.*, p. 554 ; Favorinus, ap. Diog. VIII, 15 ; Valère-Maxime, VIII, 15, extr. 1.

utilité, et le bouc à cause de sa lubricité, qu'il regardait comme contagieuse.

Il manifestait pour les fèves une sainte horreur et vouait à l'exécration ceux qui osaient s'en nourrir. Diogène Laërce cite un *Traité sur les fèves*, d'Aristote, mais il est le seul auteur à le citer ; de sorte que ce fameux traité pourrait bien avoir autant d'authenticité que le *chapitre des chapeaux* du même auteur, signalé par Sganarelle. Quoi qu'il en soit, et que le *Traité sur les fèves* existe ou non, Aristote pense que Pythagore interdit l'usage des fèves parce qu'elles ressemblent aux testicules ou aux portes de l'enfer, que seules d'entre les légumes elles ne présentent pas de nœuds, qu'elles dessèchent les autres plantes, qu'elles représentent la nature universelle et qu'enfin, elles servent aux élections dans les villes (dans certaines cités grecques le bulletin de vote était une fève percée). Pline (1) se figure que Pythagore n'osait toucher aux fèves parce que souvent les âmes des morts habitent dans ces incomparables légumes. Pythagore accusait encore les fèves d'être venteuses, pensant que, pour cette raison, elles tenaient de fort près à la nature de l'âme ; au surplus, il valait mieux s'en abstenir, car l'estomac les supportait mal et par suite le sommeil était troublé par elles

(1) Pline. *Hist. nat.*, XVIII, 30, 2.

et peuplé de cauchemars. Cette dernière raison, la seule plausible, a dû uniquement déterminer Pythagore à se priver de ce précieux aliment.

Selon Hermippus, poursuivi par ses ennemis, Pythagore aurait été tué dans sa fuite, parce qu'il ne put se décider à passer à travers un champ de fèves, qui lui barrait la route (1). Certains biographes rejettent cette prétendue antipathie de Pythagore pour les fèves (2).

Abstraction faite des fèves, il recommandait les légumes, crus ou cuits, surtout le chou, les mets simples et d'une préparation rapide. Pour lui, il se contentait de miel, de cire, de pain et de légumes courants, se permettant rarement du poisson. Ne faisant que deux repas par jour, il buvait de l'eau, et ne prenait du vin qu'en mangeant et lorsqu'il invitait des amis. Ses commandements, qui ne nous paraissent peut-être bizarres que parce qu'ils ont été dénaturés par les commentateurs, pourraient bien ne se réduire qu'à des maximes générales de modération et de simplicité. Il portait une tunique blanche d'une propreté irréprochable et un manteau blanc en laine. Jamais on ne le vit s'abandonner à l'ivresse ou à l'amour.

(1) Diogène Laërce, 19 ; Clément d'Alexandrie. *Stromates*, III, 435. Il est juste d'ajouter que Clément se contredit lui-même dans un autre passage.

(2) Plutarque, Athénée, Aristoxène

Ses aphorismes sont des sentences hygiéniques, quand ce ne sont pas des puérilités. Quelques-uns ont été conservés : Evitez l'abus des viandes. Que vos couvertures soient toujours pliées. Ne nettoyez point le siège avec l'huile de la lampe. Ne vous tournez pas vers le soleil pour uriner (Hésiode faisait déjà la même recommandation, sans nous avertir de ce qui arriverait si on y contrevenait) Ne logez point sous un même toit avec les hirondelles. N'urinez point et ne mettez point le pied sur les rognures de vos ongles et sur les débris de votre barbe. Il est interdit de ramasser ce qui tombe de la table parce que cela est destiné aux morts. Il ne faut pas manger les coqs blancs, qui sont consacrés au dieu Mène.

Il affectionnait la musique et particulièrement la lyre, qu'il considérait comme un puissant remède contre les maladies internes ; ailleurs, il la signale comme moyen d'éducation.

Les Pythagoriciens, en général, se servaient de la musique comme d'un dérivatif souverain dans les maladies de l'esprit. Ils avaient des airs particuliers pour chasser la tristesse, la mélancolie et la colère. Ils en connaissaient d'autres pour exciter les passions raisonnables et ils employaient à cet effet, selon Jamblique, des vers choisis des poèmes d'Homère et d'Hésiode, mais ils ne regardaient comme véritable musique que la musique vocale

avec accompagnement instrumental. De tous les instruments de musique, la lyre avait seule leur entière sympathie. La flûte, selon eux, avait un son trop perçant ; ils la considéraient comme un instrument plus propre à mettre les hommes en fureur qu'à les ramener aux bonnes mœurs ; c'était un instrument dépravant.

Celse range Pythagore parmi les médecins les plus célèbres (1) ; il avait, parait-il, quelques notions anatomiques et n'ignorait pas totalement les propriétés des plantes. En réalité, ses connaissances ressortissent à l'hygiène et à la gymnastique ; la vie des pythagoriciens fut surtout orientée dans ce sens.

Son anatomie et son embryologie sont fort rudimentaires. Les artères et les veines sont les liens de l'âme, et c'est tout ce qu'il en sait. Les sens en général et la vue en particulier sont formés d'une vapeur extrêmement chaude ; c'est pour cela que nous voyons à travers l'air ou à travers l'eau, parce que le froid, par la résistance qu'il oppose, empêche que la chaleur ne se dissémine, tandis que si la vapeur des yeux était froide, elle aurait la même température que l'air et s'y dissiperait. Il explique aussi obscurément les sensations fournies par les quatre autres organes des sens.

(1) Celse. *De medic.*, *I*.

Le sperme est une substance distillée par le cerveau et qui contient une vapeur chaude: c'est l'écume du sang le plus pur ; les femmes éjaculent de cette humeur dans le coït, de même que les mâles ; au moment de la conception, le cerveau fournit directement la substance humide, l'humeur et le sang, d'où naissent les chairs, les nerfs, les os, les cheveux et tout le corps ; de la vapeur au contraire naissent l'âme et le sentiment. Rien de plus matérialiste que cette conception. Le fœtus est formé et a pris sa consistance au bout de quarante jours ; il n'est parfait qu'aux septième, neuvième et dixième mois ; à huit mois, il est incapable de vivre (cette sottise s'est colportée de siècle en siècle et a encore cours aujourd'hui chez les gens du peuple).

Pythagore conseillait non seulement la continence, mais l'abstention de tout rapport sexuel, à moins qu'on n'eût besoin de maigrir ou qu'on ne fût incommodé par un excès de vigueur et de santé. Il s'exprime ainsi au sujet de l'amour : « L'hiver, on peut se livrer à l'amour ; l'été, jamais ; à l'automne et au printemps, l'usage en est fatiguant ; en toute saison cependant, *il énerve et nuit à la santé.* » Interrogé sur l'époque où on doit céder à ce sentiment, il répondit : Quand vous vous sentirez trop fort », jugeant l'union sexuelle un facteur d'épuisement. Le terme de la vie humaine était, à son

appréciation, de quatre-vingts années, qu'il répartissait ainsi : vingt ans pour l'enfance, vingt ans pour l'adolescence, vingt ans pour la jeunesse et vingt ans pour la vieillesse, ces différents âges correspondant aux saisons.

Il s'arrêtait à l'occasion à recommander certaines médications : *la rue*, dont il distinguait une espèce mâle et une espèce femelle, était nuisible à la vision (1). *L'arroche* (atriplex hortensis) était capable de déterminer l'hydropisie, l'ictère, la syncope et la dyspepsie. Les gens chez lesquels survenait une affection quelconque à l'époque de la floraison des plantes aproxis, ciguë et violette, n'avaient guère à s'en féliciter, car, chaque année, ils pouvaient être assurés qu'à la date de la floraison de ces herbes, leur mal renaîtrait comme par enchantement (2). Parfois, il verse dans la sorcellerie, et explique que la *scille*, suspendue au linteau de la porte d'entrée des habitations, arrête l'accès des maléfices. Si le nom que les parents donnent aux enfants contient un nombre impair de voyelles, ces enfants seront sujets à la claudication, à la cécité, ou à tout autre accident du côté droit ; si le nombre des voyelles est pair, ce sera le côté gauche qui sera menacé : de sorte que nous ne voyons pas très exac-

(1) Pline, XX, 51, 3.
(2) Pline, XXIV, 101, 1.

tement comment un enfant pouvait s'y prendre pour être bien portant (1).

L'auréole de gloire qui entourait Pythagore lui attira une foule d'auditeurs. Il vit venir à lui, non seulement des colonies grecques, mais encore des tribus italiques (2), une multitude de disciples des deux sexes (3). L'une d'entre les femmes qui suivait son renseignement, Théano, s'attira une réelle célébrité ; certains auteurs la nomment la femme de Pythagore, d'autres sa fille (4).

On a prétendu que les plus fameux législateurs grecs auraient eu Pythagore pour maître, tels Zaleucus et Charondas (5). Or, Zaleucus était d'un siècle plus vieux que Pythagore, et il en est de même sans doute de Charondas : ce qui prouve en passant combien peu les allégations concernant Pythagore méritent la créance de l'historien. C'est néanmoins par son influence que furent rétablis à Crotone et

(1) Pline, XXVIII, 6. 3.

(2) Porphyre, 22 : προσῆλθον δ'αὐτῷ ὡς φησὶν Ἀριστόξενος, καὶ Λευκανοί καὶ Μεσσάπιοι καὶ Πευκέτιοι καὶ Ῥωμαῖοί ; Jamblique, 29 sqq., 265 sq., 127 (où il est question d'un Etrusque pythagoricien).

(3) Sur les femmes pythagoriciennes. Cf. Diog., 41 sq., Porph., 19 sq. ; Jambl., 30, 54, 132, 267.

(4) Hermesianax ap. Athénée, XIII, 599, a., Diog., 42, Porph., 19, Jambl. 132, 146, 265 ; Clém. *Strom.*, I, 309, c. IV, 522.

(5) Sen., ép. 90, 6 avec Posidonius : Diog. VIII, 16, Porph., 21, Jambliq. passim.

dans la Grande-Grèce l'ordre, la liberté, les coutumes et les lois. Les druides gaulois eux-mêmes sont appelés ses disciples par les écrivains récents.

Les disciples de Pythagore étaient si nombreux qu'ils avaient constitué une association régie par des principes sévères. Ils réunissaient tous leurs biens en commun, au dire d'Epicure ; ils mangeaient ensemble à la même table, un silence de cinq ans leur était imposé et pendant cette longue durée d'initiation, ils se contentaient d'écouter. Ils n'étaient admis à voir le maître qu'après l'épreuve terminée. Les affiliés se reconnaissaient à des signes secrets (1), tels que le pentagone et le gnomon. Une partie des membres seulement était admise dans la confrérie particulière et initiée à des doctrines mystérieuses. Aulu-Gelle distingue trois classes de Pythagoriciens : les auditeurs, les mathématiciens et les physiciens. Clément d'Alexandrie (2), Hippolyte (3), Porphyre (4) et Jamblique (5) n'en nomment que deux : les ésotériques ou mathématiciens et les exotériques ou acousma-

(1) Jamblique, 235 ; Aristophane, *Nuées*, 611, I, 249 ; Lucien, *De salut.*, c. V.
(2) Clément. *Stromat*, V, 575, D.
(3) Hippol. *Refut.*, I, 2, p. 8, 14.
(4) Porph., 37.
(5) Jambliq. V. P. 72, 80 sq., 87 sq.

ticiens. Selon Hippolyte et Jamblique, les ésotériques seuls auraient été dénommés Pythagoriciens et les autres Pythagoristes. Ceux qui n'appartenaient pas à l'association étaient tenus à distance (1), les membres indignes étaient exclus d'une manière infamante (2).

Les Pythagoriciens de rang supérieur avaient un règlement de vie minutieux, qu'ils respectaient comme une loi divine. Ils devaient se vêtir uniquement de lin (3), avec défense de se couper les cheveux (4). Ils devaient s'abstenir rigoureusement de sacrifices sanglants, de viande (5), de fèves et de quelques autres aliments (6). Le célibat, qui aurait été imposé aux Pythagoriciens, est inconnu d'écrivains relativement récents. Plusieurs en effet disent que Pythagore était marié (7) (considérant même Théano comme sa femme) et citent de lui ou de son école de nombreuses prescriptions touchant la vie conjugale.

L'association des Pythagoriciens avait un

(1) Jambliq., 257.
(2) Jambl., 73 sq., 246 ; Clem. *Strom.*, V, 574, D.
(3) Jamblique, 100, 149 ; Apulée, *De Magia*, c. 56 ; Philostrate, *Apollon.*, I, 32, 2.
(4) Philostrate. *loc. cit.*
(5) Porphyre, V. P. 7 ; Strabon, I, 65, p. 716, Cas. ; Athen. III, 108 sq. IV, 161 a sq., 163 d.
(6) Héraclide du Pont, Clem. d'Alex. *Strom.*, III, 435.
(7) Musonius, ap. Stobée. *Florill.*, 67, 20 ; Diogène, 21

caractère surtout religieux et moral, leurs doctrines religieuses étant même vraisemblablement destinées à affermir la croyance et la conduite morales. La musique et la gymnastique qu'ils conseillaient et pratiquaient étaient chez eux, comme dans les cités doriennes, des instruments d'éducation ; leur médecine, qui consistait principalement dans l'hygiène se rattachait à la même tendance. Pour ce qui est des témoignages, souvent contradictoires, relatifs aux épreuves que devaient subir ceux qui voulaient s'incorporer à la société, aux règles auxquelles ses membres étaient astreints quant aux vêtements, à la nourriture et à la continence sexuelle, il est à peu près impossible de dégager ce qui est historique, de ce qui doit être imputé à l'imagination des néo-pythagoriciens.

C'est sans doute au point de vue religieux qu'il y avait dans la société pythagoricienne deux ou trois classes d'adeptes, de même qu'il y avait deux degrés d'initiation aux mystères orphiques, le pythagorisme s'étant du reste lié de très bonne heure à l'orphisme. Enfin l'engagement que prenaient les initiés de ne pas dévoiler ce qui leur avait été enseigné, s'appliquait moins aux doctrines scientifiques ou philosophiques qu'aux mystères sacrés.

La doctrine philosophique de la secte pythagoricienne devait faire de cette secte le soutien de

l'oligarchie ; le mouvement démocratique qui se dessina en Grèce et gagna les colonies grecques d'Italie vers le second tiers du ve siècle, exposa les associations pythagoriciennes à diverses persécutions. Une émeute populaire ayant éclaté à Crotone, nos philosophes furent chassés, leurs maisons brûlées, cet événement étant probablement survenu après la mort de Pythagore, c'est-à-dire entre 504 et 480 av. J.-C. Cherchant à échapper à la fureur de leurs ennemis, qui les accusaient de vouloir changer leurs institutions, les Pythagoriciens se dispersèrent et, errant de contrée en contrée sous le nom de *Périodeutes* ou médecins ambulants, ils exercèrent la médecine sur leur passage. Comme ils se croyaient par la dissolution de leur institut dégagés du secret qu'ils avaient juré, ils ne firent nulle difficulté pour divulguer leurs connaissances. Ils acquirent la réputation d'habiles médecins, marquant leurs voyages par des cures nombreuses et délicates. Les Pythagoriciens établis à Cyrène suivirent l'exemple de leurs confrères exilés. Les uns et les autres captèrent la confiance des malades, formèrent des élèves ; se rendant dans les gymnases, ils y donnaient des consultations et distribuaient des conseils (1).

Lorsque les disciples de Pythagore eurent révélé

(1) Voir Hérodote, I, III, etc..

les secrets des mystères, que les philosophes eurent osé enseigner et discuter publiquement les principes de la morale, de la physique et de la théologie; que les médecins périodeutes et les directeurs de gymnases eurent acquis la confiance de la foule, les prêtres d'Esculape ne purent garder plus longtemps le silence et se virent obligés, à leur extrême regret, de communiquer une partie de leur science au public ; s'ils eussent hésité, le sceptre de la médecine, qu'ils avaient tenu si longtemps, leur échappait sans espoir de retour. Ils furent contraints de livrer à la discussion les règles de leur pratique médicale. C'est ainsi que, exposée au jour de la publicité, la science médicale prit un accroissement extraordinaire. Les prêtres du temple de Cnide furent les premiers à suivre l'impulsion du siècle. Ils firent paraître le petit recueil des *Sentences cnidiennes*. Les Asclépiades de Cos publièrent ensuite une série de traités qu'on a réunis plus tard sous le nom d'*Œuvres hippocratiques*, et qui comprennent les *Prénotions* et le *Traité des fractures*. Les médecins proprement dits durent être, eux aussi, pris du désir de surpasser en réputation les philosophes et les prêtres asclépiades ; c'était pour eux une question professionnelle de première importance. Cette émulation, dont le mobile était peu élevé, tourna presque toute au profit de la science médicale.

Les noms des disciples de Phythagore ont, pour la grande majorité, sombré dans l'oubli. Le plus illustre d'entre eux, Philolaüs, se fixa à Thèbes vers la fin du ve siècle, et exposa les idées du maître dans un ouvrage en trois livres *De la nature*. Nous n'avons pas plus de documents sur les Pythagoriciens émigrés en Italie : deux noms seuls ont surnagé, celui de Clinias, contemporain de Philolaüs et d'Archytas, qui joua un rôle politique important dans la Grande-Grèce.

Pour avoir fait éclater en sa faveur l'admiration des philosophes postérieurs, Pythagore n'en a pas moins trouvé de fervents détracteurs, même dans l'antiquité et au moyen-âge. Lucien affecte de tourner Pythagore en ridicule (1). Lactance le traite de radoteur et d'impudent d'oser, d'un air grave et sérieux, débiter de manifestes absurdités. Bacon dit : « Il y a deux sortes d'abus dans la philosophie... : le premier, ce sont les disputes et les sophismes ; l'autre, c'est la manie de revêtir ses dogmes d'expressions figurées, fantasques et poétiques. De ce genre est la philosophie de Pythagore, infectée par-dessus cela d'une superstition dangereuse. »

(1) Lucien. *Dialogue de la secte des philosophes à l'encan* et *Le Songe* ou *Le Coq*.

CHAPITRE IX

Epicharme, poète comique et médecin. Le chou, remède universel ; la rue. Parménide, ses idées sur la génération humaine. Démocède de Crotone. Il exerce successivement à Crotone, Egine, Athènes. Samos. Sa captivité en Perse ; il devient médecin de Darius et guérit Atossa. Du parti qu'il tire de cette guérison. Il termine sa vie à Crotone. Héraclite, sa défiance à l'égard des médecins ; influences de la sécheresse et de l'humidité. Alcméon, ses remarques sur la circulation du sang ; les conditions de la santé. Nutrition du fœtus ; causes de la stérilité des mulets, physiologie des organes des sens. Les chèvres qui respirent par les oreilles. Place de l'homme dans la création. Anaxagore de Clazomène.

Né à Cos vers 540 av. J.-C. et mort vers 450 à Syracuse, Epicharme est regardé par quelques-uns comme un disciple de Pythagore, parce qu'il se trouva d'accord avec lui sur quelques points, par exemple sur la gestation des septième, neuvième et dixième mois lunaires ; l'argument est insuffisant. Il composa cinquante-deux comédies

réunies plus tard par Apollodore d'Athènes en dix volumes, aujourd'hui perdus ; trente-cinq de ces comédies sont en dialecte dorien. Il paraît avoir été un des grands poètes comiques de la Grèce. Il fut aussi médecin et Pline le mentionne à ce titre dans l'index général de son XXe livre. Jamblique confirme encore cette qualité de médecin par ce passage : « Métrodore, fils d'Epicharme, fit connaître une grande partie de la doctrine médicale de son père et traduisit et commenta ses ouvrages (1). » D'après Columelle (2), il avait écrit avec beaucoup de talent sur l'art vétérinaire.

A ses yeux, le chou était une panacée. Pilé avec des fèves, le chou entrait dans la composition d'un cataplasme qui, appliqué sur les testicules enflammés, vous les faisait désenfler à vue d'œil. Avec de la rue, le chou arrêtait les convulsions ; avec la graine de rue, le chou faisait s'évanouir la fièvre, la gastralgie, la rétention du placenta et les morsures de taupes (3). Le chou sauvage trouvait son application contre les morsures de chien hydrophobe. Plus surprenant encore : macéré avec du silphion et du vinaigre de première force, il tuait

(1) *Vie de Pythagore*.
(2) Columelle. *De re rust*. VII, 3.
(3) Pline, XX, 34, 4.

les chiens, si on le leur glissait subrepticement dans leur pâtée (1).

Parménide compte encore parmi ces philosophes qui s'occupèrent accessoirement de médecine. Il naquit vers l'an 520. Il enseignait que l'homme s'est formé primitivement du limon de la terre sous l'influence de la chaleur solaire (2). Bien qu'il considérât l'élément igné comme le plus noble, il admettait que les femmes sont d'une nature plus chaude (?) que les hommes et il expliquait ainsi l'abondance plus grande de leur sang et les phénomènes périodiques de la menstruation (3) ; pour la même raison, il prétendait que les premiers hommes étaient originaires des régions septentrionales et les premières femmes des régions méridionales (4) (les unions devaient être assez difficiles à expliquer, mais n'importe). En vue de la formation du fœtus, la semence du père et celle de la mère luttent pour la prédominance et l'enfant ressemble à celui des deux conjoints qui l'emporte (5). La bonne constitution des enfants résulte du mélange convenable de la semence de l'homme et de la femme, les

(1) Pline, XX, 36, 3.
(2) Censorinus. *De die natali*, 4,8.
(3) Aristote. *Parties des animaux*, II, 648 a, 28 ; *Génération des animaux*, IV, 1,765 b., 19.
(4) Plutarque. *Placita*, V, 7, 2 ; Galien, c. 32, p. 324.
(5) Censorinus. c. 6, 5 ; cf. 5,4.

monstruosités et les difformités d'un mélange imparfait (1). L'indication de Plutarque (2) sur l'origine des deux sexes, suivant Parménide, est certainement inexacte : les garçons proviendraient des organes génitaux droits de l'homme et de la femme ; les filles des organes du côté gauche.

Mais le premier chez les Grecs qui se soit occupé de médecine pratique et proprement dite et dont le nom nous soit parvenu est Démocède de Crotone, qui naquit dans cette ville vers l'an 520. Il pratiquait avec succès la médecine à Crotone, lorsque le caractère dur et emporté de son père, Calliphon, l'obligea de quitter cette ville pour se rendre à Egine, où dès la première année de son établissement il surpassa tous les autres médecins, bien que l'état précaire de sa fortune ne lui eût pas permis de se procurer les instruments chirurgicaux de première nécessité. La seconde année, les Eginètes le traitèrent comme médecin public, puisqu'ils prélevèrent à son intention la somme d'un talent, pour rémunérer ses services ; la troisième année, les Athéniens s'attachèrent Démocède en lui donnant cent mines, mais la quatrième, Polycrate, tyran de Samos, le leur souffla en lui accordant la somme de deux talents. Vers l'époque où Démocède vint à

(1) Cœlius Aurelianus. *De morb. chron.*, IV, 9.
(2) Plutarque. *Placita*, V, 7, 4.

Samos, les médecins crotoniates furent considérés comme les plus célèbres de Grèce, ceux de Cyrène occupant le second rang dans l'estime publique. Attiré dans un guet-apens par le gouverneur perse Oroète, Polycrate perdit la vie et les gens de sa suite, parmi lesquels se trouvait Démocède, furent retenus prisonniers et envoyés au roi Darius.

A ce moment, Darius, dans une partie de chasse, tomba si malheureusement en descendant de cheval et se tourna le pied avec tant de violence que « l'astragale sortil de l'articulation (1) ». Ce genre de traumatisme est si rare que nous admettrions plus volontiers avec Malgaigne, qu'il s'agissait en la circonstance d'une fracture ouverte du péroné à son extrémité inférieure, avec saillie du fragment supérieur (2). Comme le roi croyait avoir auprès de sa personne, en les Egyptiens rompus dans l'art de guérir, la fleur des médecins de son temps, il s'adressa à eux. Mal lui en prit, car ils voulurent employer la force pour remettre le pied et ne firent qu'exacerber la douleur. Darius souffrit au point de rester sept jours et sept nuits sans dormir. Le huitième jour, il était de fort méchante humeur, lorsqu'un familier qui avait ouï déjà vanter à Sardes l'adresse du Crotoniate Démocède, en parla à Da-

(1) Hérodote. *Histoires*, lib. III, c. 129.
(2) Malgaigne. *Revue médico-chirurgicale*, 1846, p. 307.

rius. Celui-ci commanda qu'on lui amenât l'homme au plus vite ; on trouva le pauvre hère sordide, vêtu de haillons, relégué dans un coin parmi les esclaves d'Oroète et parfaitement oublié. On le conduisit au roi, les fers aux mains.

En présence du potentat. Démocède devint bien perplexe, Darius lui ayant demandé s'il était réellement aussi versé qu'on le lui avait dit dans l'art de guérir. Le Crotoniate en effet craignait que s'il faisait aveu de sa science, sans réserve, Darius ne l'empêchât de retourner dans sa patrie et ne désirât le garder près de sa personne. Darius, pénétrant son hésitation, ordonna d'apporter des fouets et des aiguillons et d'en frapper le médecin. Cette menace fit sur Démocède le même effet que les coups de bâton sur Sganarelle : il déclara ne pas être médecin, mais ajouta qu'ayant autrefois fréquenté un médecin, il avait acquis les premières notions de l'art médical. Toutefois, Darius se confia à ses soins. Selon la méthode grecque, Démocède remplaça le traitement énergique par des drogues calmantes ; le roi recouvra tout d'abord le sommeil et en peu de temps guérit sans le moindre reliquat. Darius, reconnaissant, fit présent à Démocède d'une paire d'entraves d'or, puis l'envoya auprès de ses femmes, les faisant avertir par les eunuques de la guérison merveilleuse qu'il avait accomplie. Chacune d'elles, enfonçant une cou-

pe dans un coffre à or, la donna pleine à Démocède, présent si magnifique qu'un serviteur qui le suivait, en ramassant les statères d'or tombés de la coupe, recueillit une somme considérable.

Ainsi comblé de présents, Démocède acheta à Suze une demeure somptueuse, devint le commensal du roi et, sauf la liberté de retourner en Grèce, il se fût trouvé le plus fortuné des mortels. Il commença par faire preuve de bonne confraternité : Darius allait faire empaler les uns à la suite des autres tous les médecins égyptiens qui l'avaient si mal soigné ; Démocède obtint leur grâce par ses prières au roi. Il fit en outre mettre en liberté un devin d'Ebé qui avait suivi Polycrate et se trouvait au nombre des prisonniers. Une occasion se présenta bientôt à la cour d'exercer son art avec succès : une tumeur se développa sur le sein d'Atossa, fille de Cyrus, femme de Darius. La tumeur s'étant ouverte devint ulcéreuse. Atossa, par un sentiment de pudeur mal compris, tint son mal caché, ne le révélant à qui que ce fût ; mais enfin, se sentant dangereusement atteinte, elle fit mander Démocède et lui montra son ulcère. Il promit de la guérir et lui fit jurer avec serment, qu'elle lui accorderait en retour tout ce qu'il demanderait, pourvu que ce ne fût rien qui portât atteinte à son honneur.

Lors donc qu'il l'eut soignée et guérie, Atossa étant au lit avec Darius, dit Hérodote, lui tint ap-

proximativement ce langage : « O roi, tu te reposes puissant comme tu l'es ; tu n'acquiers aucune nation nouvelle, aucune domination pour les Perses. Il convient à un roi jeune, possesseur d'immenses richesses, de se signaler par de hauts faits ; il te convient de faire savoir aux Perses qu'ils sont gouvernés par un homme. Deux motifs doivent t'engager à te conduire de cette manière ; d'abord pour que les Perses ne doutent pas qu'ils ont placé un homme à leur tête ; ensuite, pour que la guerre les use et pour éviter que, menant une vie oisive, ils ne conspirent contre toi. Tu devrais maintenant accomplir quelque brillante action, sans attendre que les ans s'écoulent. Les pensées acquièrent de la force en même temps que le corps ; elles vieillissent quand il vieillit et s'émoussent pour toutes les entreprises. » Ainsi parla-t-elle suivant les instructions qu'elle avait reçues. Or, il répondit en ces termes : « O femme, je songe moi-même à exécuter ce que tu médites ; j'ai dessein de jeter un pont de ce continent à l'autre et de porter la guerre chez les Scythes ; bientôt mes projets seront exécutés. — Réfléchis, reprit Atossa, renonce à marcher d'abord contre les Scythes, car ces peuples, quand tu le voudras, seront tes sujets : crois-moi, commence par attaquer la Grèce. J'ai le désir, d'après ce qu'on m'en a dit, de posséder des suivantes lacédémoniennes, argiennes, attiques, corinthiennes.

Tu as un homme, le plus capable de tous les mortels de t'exposer la situation de la Grèce et de te diriger ; c'est celui qui t'a guéri de ton entorse. » Darius reprit, en mari pacifique, qui donne dans le panneau avec une entière sérénité : « O femme, puisque ton opinion est que nous devons premièrement attaquer la Grèce, il me paraît à propos d'envoyer avant tout, avec celui que tu me désignes, des éclaireurs perses, qui, ayant appris et observé toutes choses, m'en feront un rapport ; ensuite, quand je serai bien informé, je me tournerai contre les Grecs (1). »

Et il fit comme il l'avait décidé. Dès le point du jour, il fit venir quinze des plus considérables parmi les Perses et leur enjoignit d'accompagner Démocède, de parcourir avec lui les côtes de la Grèce, en veillant à ce qu'il ne pût leur échapper, et de le ramener avec eux. Il fit ensuite venir Démocède, lui exposa sa mission et lui recommanda de ne point rester en route ; il joignit à ces paroles le don d'un riche mobilier, comme cadeau pour sa famille, et un vaisseau chargé de richesses. Démocède fit mine d'entreprendre ce voyage sans empressement, refusa le mobilier, n'acceptant que le vaisseau et sa précieuse cargaison, pour son père et ses frères, disait-il.

(1) Hérodote, lib. III, ch. 134.

La mission se rendit à Sidon, équipa là deux trirèmes, chargea les trésors de Démocède sur un vaisseau marchand et cingla vers la Grèce, sans s'écarter des côtes, afin d'en pouvoir ultérieurement donner la description au roi. Ils naviguaient depuis de longs jours, quand ils arrivèrent à Tarente, en Italie. Là, par amitié pour Démocède, Aristophile, roi de Tarente, enleva les gouvernails des navires et fit jeter en prison les Perses, comme espions. Tandis que l'expédition était de la sorte entravée, Démocède retourna en hâte à Crotone. Dès qu'Aristophile le sut arrivé, il remit les Perses en liberté et leur rendit ce qu'il avait pris sur leurs vaisseaux.

Les Perses ayant repris la mer, poursuivirent Démocède jusqu'à Crotone, le découvrirent sur la place du marché et le saisirent. Ceux des Crotoniates qui redoutaient la puissance du Grand Roi étaient disposés à le livrer; mais d'autres répugnèrent à une telle lâcheté et étrillèrent les Perses à grands coups de bâton. Ceux-ci essayèrent de les intimider, en invoquant la colère de Darius outragé, dans la personne de ses représentants. Mais les Crotoniates ne voulant rien savoir, continuaient à jouer du bâton; ils délivrèrent Démocède, s'emparèrent en même temps du vaisseau de transport amené de Sidon. Les Asiatiques abandonnant l'entreprise, retournèrent près du roi;

comme ils s'embarquaient, Démocède les pria de dire à Darius qu'il était fiancé à la fille de Milon, le lutteur, et qu'il allait l'épouser. Milon était à Crotone un des personnages les plus influents, et Démocède avait sans doute hâté la conclusion de ce mariage, pour faire croire à Darius qu'il était lui-même une notabilité considérable dans sa ville natale.

Avant même le retour de l'expédition en Perse, le roi fut en butte à tant de difficultés avec les cités grecques, qu'il oublia complètement Démocède. Celui-ci épousa la fille de Milon, continua d'exercer la médecine à Crotone et y termina paisiblement ses jours.

*
* *

Héraclite est plutôt un philosophe qu'un médecin, et il n'eut pas, comme Démocède, la réputation d'un brillant praticien. Il considérait même les médecins d'un très mauvais œil; peut-être ceux-ci avaient-ils à son endroit une attitude identique, eu égard à ses sottes théories: « Les médecins, dit Héraclite (1), taillent, brûlent, torturent de toutes façons les malades, en leur faisant un bien qui est même chose qu'une maladie, réclamant une récompense qu'ils ne méritent guère. » Ceci tendant à prouver qu'Héraclite n'a jamais exercé la méde-

(1) Fragments d'Héraclite, in Tannery. *Pour l'histoire de la science hellène,* 1887.

cine ; autrement il l'aurait jugée d'un esprit moins prévenu. Tout ce que nous savons de sa vie, c'est qu'il vit le jour vers l'an 504. Il passait pour être triste ; mais les théories qu'il professe nous réjouissent par leurs curieuses conclusions. Nous les résumons brièvement.

L'âme est faite de feu, de vapeurs chaudes et sèches ; plus le feu est pur, plus l'âme est parfaite : « L'âme sèche est la plus sage et la meilleure. — L'âme la plus sage est une lueur sèche. — Où la terre est sèche, réside l'âme la plus sage et la meilleure (1). » Et il continue sur le même mode, sans plus se mettre en frais d'imagination. L'âme étincelle à travers l'enveloppe corporelle, comme l'éclair à travers les nuages. En revanche, si l'âme est souillée par l'humidité, voici que la raison disparaît, ainsi s'expliquent les phénomènes de l'ivresse : « L'homme ivre est guidé par un jeune enfant ; il chancelle, ne sait où il va : c'est que son âme est humide (2). »

Mais l'âme est comme tous les corps en général, elle est sujette à des transformations continuelles et se renouvelle constamment. Il ne suffit pas que son feu vienne de l'extérieur dans le corps, il faut qu'elle se nourrisse de ce feu pour se conserver :

(1) Fragments, in Tannery, *l. c.*

(2) *Ibid.* Voir aussi Stobée, *Florilla*, 5, 120 ; Plutarque, *Quest. conv.*, III, prœm. 2.

hypothèse que devait suggérer la connaissance de la respiration, du moment que l'âme était assimilée à un air vivifiant. Héraclite admettait donc que la raison et le calorique nous viennent de l'atmosphère, en partie par la respiration, en partie par les organes des sens. On ne sait pas précisément s'il estimait que le sang contribue également à nourrir l'âme.

Les sens s'assoupissant pendant le sommeil, la lumière de la raison s'obscurcit ; l'homme se trouve limité, dans ses représentations, au monde intérieur de son imagination et aux impressions subjectives du rêve, encore que, en réalité, il ne puisse se soustraire au mouvement de l'ensemble cosmique (1). Les organes des sens retrouvant leur acuité au réveil, le flambeau de la raison brille à nouveau, mais il s'éteint pour toujours quand l'homme cesse de rester en rapport avec le monde ambiant, par la respiration (2).

De même qu'Héraclite, Alcméon, qui sans doute n'a jamais exercé la médecine, s'intéressait aux choses médicales. Né à Crotone (Grande Grèce), fils de Pirithus et disciple direct de Pythagore, il vivait vers l'an 500 ; sa jeunesse correspondait à la vieillesse de Pythagore (3). D'après Diogène Laërce et

(1) Marc Aurèle, VI, 42.
(2) Clément d'Alexandrie. *Stromates*, IV, 530, d.
(3) Aristote. *Met.*, 1, 5.

Jamblique, il suivit les leçons de Pythagore. Le premier, il aurait disséqué des animaux et entrepris la première préparation anatomique de l'œil. Cette assertion repose seulement sur les allégations d'un célèbre commentateur du *Timée* de Platon, Chalcidius, qui écrivait au IIIe siècle de notre ère. Il laissa un traité de physiologie dont quelques fragments sont disséminés dans Platon, Aristote (1), Plutarque (2) (ou, pour être plus exact, le pseudo-Plutarque, puisque nous savons aujourd'hui que les *Placita philosophorum* ne sont pas de l'auteur des *Hommes illustres*) et Censorinus (3). Diogène Laërce dit formellement qu'Alcméon a écrit sur la médecine et sur la physique. Favorinus (4) lui attribue un ouvrage sur la nature, dont Diogène Laërce cite le début : « Les dieux ont une connaissance, etc... » L'existence de ce livre est également confirmée par Stobée et par Plutarque ; c'est un des plus anciens sur la matière. On ne saurait toutefois le considérer avec Diogène Laërce comme le premier en date, puisque Alcméon est certainement postérieur à Xénophane, Anaximandre et Anaximène. Cette ouvrage semble avoir disparu de bonne heure.

(1) Aristote. *Histoire des animaux*, t. I, c. 4.
(2) Plutarque. *Placita philosophorum.*
(3) Censorinus. *De die natali.*
(4) Diog. Laërc., VIII, 5.

Bien que, selon la tendance commune aux philosophes, Alcméon ait édifié des hypothèses souvent toutes gratuites, au moins ne se faisait-il pas illusion sur la valeur intrinsèque de ses théories et ne les prenait-il pas pour des entités : « Les dieux, disait-il, ont une connaissance exacte de ce qui regarde les choses mortelles, mais les hommes n'en peuvent rien savoir *que par conjecture.* »

Aristote a écrit contre Alcméon un ouvrage spécial. Il le nomme et le critique à diverses reprises dans sa *Métaphysique*, son *Histoire des animaux*, son *Traité de l'âme* et son *Traité de la génération des animaux*. Théophraste et l'auteur inconnu des *Placita philosophorum* nous ont énuméré quelques-unes des théories qu'il a soutenues en physique, astronomie, psychologie et physiologie. Krische (1) a fait d'Alcméon le fondateur de l'anatomie et l'un des inspirateurs de Platon. Unna (2) a rassemblé les textes anciens qui peuvent jeter quelque lumière sur sa doctrine (3).

Alcméon avait remarqué, autant qu'on peut le

(1) Krische. *De societatis a Pythagora in urbe crotoniarum conditæ scopo politico commentatio.* — *Forschunge auf dem Gebiete der alten Philosophie*, t. I ; Gœttingue, 1840, p. 68 à 78.

(2) Unna. *Philol., historische Studien* de Petersen. Hambourg, 1832, p. 41 à 87.

(3) Parmi les ouvrages de seconde main, il faut citer le *Pythagore*, de Chaignet, et la *Philosophie des Grecs*, de Zeller.

démêler à travers l'obscurité des textes, que les artères sont remplies de sang pendant la vie et vides après la mort. Dans ce qui pour nous n'est qu'une conséquence, il avait cru rencontrer une cause. L'expansion du sang dans les vaisseaux était constante pendant l'état de veille, son retrait au confluent des vaisseaux était la cause déterminante du sommeil ; si la stase du sang au confluent s'établissait définitivement, la mort en était le résultat : « Le sommeil se produit par le retrait du sang dans les veines, l'éveil par son épanchement, la mort par son retrait total ».

La santé consiste dans un rapport équilibré entre les qualités élémentaires du corps, le chaud, le froid, le sec, l'humide, le doux, l'amer, etc.., la maladie provient de la perturbation apportée dans l'harmonie de ces rapports : « La santé est conservée par l'équilibre des puissances humide, sec, froid, chaud, amer, doux ; la prédominance de l'une de ces puissances amène la maladie. Ainsi, celle-ci arrive par exemple comme effet de l'excès de la chaleur ou de la sécheresse, comme résultat de la surabondance ou du défaut de nourriture et siège dans le sang, la moelle et l'encéphale. Elle peut aussi provenir de causes extérieures, qualité des eaux, pays, fatigue, nécessité, etc. La santé consiste dans un tempérament où se contrebalancent ces qualités. » La théorie des six qualités fon-

damentales fit fortune et Galien l'admettait encore.

« La semence est une partie de l'encéphale. » C'est un écoulement, une secrétion du cerveau. Alors que Diogène d'Apollonie et Hippon (1) assuraient que la semence paternelle était seule prolifique ; qu'Anaxagore, Parménide et Empédocle soutenaient à l'encontre que celle de la mère était indispensable, Alcméon évita de prendre position dans le débat, confessant qu'il n'avait aucune opinion arrêtée, personne ne pouvant s'assurer du fait (2).

« Le fœtus se nourrit par tout son corps ; il absorbe comme une éponge les parties nutritives de l'aliment... La tête où réside le principat se forme la première. » Il croyait que, dans l'œuf des oiseaux, le blanc jouait le même rôle que le lait des mammifères et servait de nourriture au poussin. Il chercha et se figura avoir trouvé la cause de la stérilité chez les mulets : « Chez les mulets, les mâles sont inféconds par suite de la légèreté ou de l'humidité de leur semence ; les femelles sont stériles parce que leur matrice ne s'entrouvre pas. »

« La vue a lieu par le contre-effet du diaphane ». Bien subtil qui pourra pénétrer ce qu'il a voulu dire par là ! Les yeux voient à travers l'eau qui en

(1) Voir plus loin.
(2) Censorinus. *De die natali*, V.

forme la périphérie ; mais ils contiennent du feu, ceci ne fait par l'ombre d'un doute, car un coup sur l'œil fait voir de nombreuses chandelles (1).

« Nous entendons par le vide intérieur de l'oreille, car c'est là ce qui résonne par suite de l'entrée du souffle ; en effet, tout ce qui est creux résonne. » Il ajoute que les chèvres ont la propriété de respirer par les oreilles. Aristote (2) n'en croit rien, nous pareillement. Quelques critiques modernes ont eu l'extrême obligeance de voir dans cette idée saugrenue la découverte de la trompe d'Eustachi, mais rien assurément ne justifie semblable assertion.

« Nous sentons parce que l'encéphale attire les odeurs au moyen de la respiration... La langue discerne les saveurs, parce qu'elle est humide, tiède et molle (3). »

Tous les sens sont tributaires du cerveau, dont les mouvements et les déplacements peuvent les annihiler, en obstruant les pores par lesquels se produisent les sensations. Les impressions que produisent sur nos sens les objets extérieurs sont transmises au cerveau, qui est le siège de l'âme, par de canalicules, partant de ces organes sensoriels.

(1) Théophraste.

(2) Aristote, *Histoire des animaux*, t. I, c. 4.

(3) Tous les fragments d'Alcméon que nous avons cités entre guillemets, sont tirés d'Ætius.

Tu as un homme, le plus capable de tous les mortels de t'exposer la situation de la Grèce et de te diriger ; c'est celui qui t'a guéri de ton entorse. » Darius reprit, en mari pacifique, qui donne dans le panneau avec une entière sérénité : « O femme, puisque ton opinion est que nous devons premièrement attaquer la Grèce, il me paraît à propos d'envoyer avant tout, avec celui que tu me désignes, des éclaireurs perses, qui, ayant appris et observé toutes choses, m'en feront un rapport ; ensuite, quand je serai bien informé, je me tournerai contre les Grecs (1). »

Et il fit comme il l'avait décidé. Dès le point du jour, il fit venir quinze des plus considérables parmi les Perses et leur enjoignit d'accompagner Démocède, de parcourir avec lui les côtes de la Grèce, en veillant à ce qu'il ne pût leur échapper, et de le ramener avec eux. Il fit ensuite venir Démocède, lui exposa sa mission et lui recommanda de ne point rester en route ; il joignit à ces paroles le don d'un riche mobilier, comme cadeau pour sa famille, et un vaisseau chargé de richesses. Démocède fit mine d'entreprendre ce voyage sans empressement, refusa le mobilier, n'acceptant que le vaisseau et sa précieuse cargaison, pour son père et ses frères, disait-il.

(1) Hérodote, lib. III, ch. 134.

La mission se rendit à Sidon, équipa là deux trirèmes, chargea les trésors de Démocède sur un vaisseau marchand et cingla vers la Grèce, sans s'écarter des côtes, afin d'en pouvoir ultérieurement donner la description au roi. Ils naviguaient depuis de longs jours, quand ils arrivèrent à Tarente, en Italie. Là, par amitié pour Démocède, Aristophile, roi de Tarente, enleva les gouvernails des navires et fit jeter en prison les Perses, comme espions. Tandis que l'expédition était de la sorte entravée, Démocède retourna en hâte à Crotone. Dès qu'Aristophile le sut arrivé, il remit les Perses en liberté et leur rendit ce qu'il avait pris sur leurs vaisseaux.

Les Perses ayant repris la mer, poursuivirent Démocède jusqu'à Crotone, le découvrirent sur la place du marché et le saisirent. Ceux des Crotoniates qui redoutaient la puissance du Grand Roi étaient disposés à le livrer; mais d'autres répugnèrent à une telle lâcheté et étrillèrent les Perses à grands coups de bâton. Ceux-ci essayèrent de les intimider, en invoquant la colère de Darius outragé, dans la personne de ses représentants. Mais les Crotoniates ne voulant rien savoir, continuaient à jouer du bâton; ils délivrèrent Démocède, s'emparèrent en même temps du vaisseau de transport amené de Sidon. Les Asiatiques abandonnant l'entreprise, retournèrent près du roi;

comme ils s'embarquaient, Démocède les pria de dire à Darius qu'il était fiancé à la fille de Milon, le lutteur, et qu'il allait l'épouser. Milon était à Crotone un des personnages les plus influents, et Démocède avait sans doute hâté la conclusion de ce mariage, pour faire croire à Darius qu'il était lui-même une notabilité considérable dans sa ville natale.

Avant même le retour de l'expédition en Perse, le roi fut en butte à tant de difficultés avec les cités grecques, qu'il oublia complètement Démocède. Celui-ci épousa la fille de Milon, continua d'exercer la médecine à Crotone et y termina paisiblement ses jours.

*
* *

Héraclite est plutôt un philosophe qu'un médecin, et il n'eut pas, comme Démocède, la réputation d'un brillant praticien. Il considérait même les médecins d'un très mauvais œil; peut-être ceux-ci avaient-ils à son endroit une attitude identique, eu égard à ses sottes théories: « Les médecins, dit Héraclite (1), taillent, brûlent, torturent de toutes façons les malades, en leur faisant un bien qui est même chose qu'une maladie, réclamant une récompense qu'ils ne méritent guère. » Ceci tendant à prouver qu'Héraclite n'a jamais exercé la méde-

(1) Fragments d'Héraclite, in Tannery. *Pour l'histoire de la science hellène,* 1887.

cine ; autrement il l'aurait jugée d'un esprit moins prévenu. Tout ce que nous savons de sa vie, c'est qu'il vit le jour vers l'an 504. Il passait pour être triste ; mais les théories qu'il professe nous réjouissent par leurs curieuses conclusions. Nous les résumons brièvement.

L'âme est faite de feu, de vapeurs chaudes et sèches ; plus le feu est pur, plus l'âme est parfaite : « L'âme sèche est la plus sage et la meilleure. — L'âme la plus sage est une lueur sèche. — Où la terre est sèche, réside l'âme la plus sage et la meilleure (1). » Et il continue sur le même mode, sans plus se mettre en frais d'imagination. L'âme étincelle à travers l'enveloppe corporelle, comme l'éclair à travers les nuages. En revanche, si l'âme est souillée par l'humidité, voici que la raison disparaît, ainsi s'expliquent les phénomènes de l'ivresse : « L'homme ivre est guidé par un jeune enfant ; il chancelle, ne sait où il va : c'est que son âme est humide (2). »

Mais l'âme est comme tous les corps en général, elle est sujette à des transformations continuelles et se renouvelle constamment. Il ne suffit pas que son feu vienne de l'extérieur dans le corps, il faut qu'elle se nourrisse de ce feu pour se conserver :

(1) Fragments, in Tannery, *l. c.*

(2) *Ibid.* Voir aussi Stobée, *Florilla*, 5, 120 ; Plutarque, *Quest. conv.*, III, prœm. 2.

Tombé en disgrâce pour des raisons que nous ignorons, il dut s'expatrier et se réfugia dans le Péloponèse : c'est là qu'il mourut. Bien des légendes se sont formées autour de sa mort. D'après l'une des plus accréditées, il périt sur le cratère de l'Etna, où il se serait précipité pour ne pas laisser trace de son trépas et faire croire à une apothéose céleste, mais on aurait dans la suite retrouvé ses sandales sur les pentes du volcan, et le subterfuge aurait été ainsi dévoilé.

Dans un des fragments d'Empédocle qui nous ont été conservés (1), le philosophe se vante d'être honoré à l'égal des dieux, quand il entre dans une ville et que le peuple se presse sur ses pas : « Amis, qui dans la grande ville du blond Acragas, habitez l'acropole, appliqués à l'œuvre du bien, refuges hospitaliers de l'étranger, ignorants de la méchanceté, salut ! Je suis pour vous comme un dieu immortel, non plus un homme. Je marche, honoré de tous, comme il est juste, ceint de bandelettes et de verdoyantes couronnes ; et je vais ainsi dans les villes voisines, recueillant les respects des hommes et des femmes ; ils me suivent par milliers, demandant la voie du salut, avides de prédictions ou, pour des maladies qui, depuis longtemps, les torturent cruellement de toutes les façons, désireux

(1) Ces fragments ont été réunis par Sturz, Karsten et Mullach.

d'entendre la parole qui apaisera leurs souffrances. »

Empédocle fut un esprit d'une puissante envolée et doué d'une activité inépuisable. Orateur habile, Aristote le considère comme ayant donné à la rhétorique sa première impulsion. Il aurait été le maître de Gorgias (1) et, au dire Satyrus (2), Gorgias l'aurait vu maintes fois se livrer à des pratiques de sorcellerie. Il est non moins assuré qu'il était versé dans l'art médical (3), qui, à cette époque, se confondait avec la magie et la théologie. Il composa même divers ouvrages médicaux : le Περι φυσεως, dédié au médecin Pausanias, le plus important ; les Καταρμοι ou purifications, le plus long de ses poèmes, qui s'occupent de transmutations ou incarnations successives de l'âme, jusqu'à ce qu'elle arrive à l'immortelle félicité du sphérus ; enfin le Ιάτρικος λογος, poème didactique de 600 vers. De ces trois poèmes, il ne reste que des fragments que Karsten a réunis et publiés à Amsterdam en 1838 (4). Le texte de Suidas, d'après lequel Empédocle aurait composé des Ιατρικα en prose, est fondé soit sur l'existence d'un écrit supposé, soit sur une mé-

(1) Diogène Laërce, VIII, 59.

(2) Ap. Diog. Laerce, *loc. cit.*

(3) Pline. *Hist. nat.*, XXXVI, 27, 202. Galien. *Therapeut. meth.*, c. I, vol. X.

(4) Karsten. *Empedoclis fragmenta.* Voir aussi Sturz et Mullach.

prise à propos d'un texte, qui se rapportait primitivement à la partie thérapeutique de la physique.

En tant que médecin, il plaçait les médecins à une place très élevée dans l'échelle sociale, leur réservant pour l'autre monde des félicités de choix : « Enfin, les voici ces *chefs des hommes sur la terre*, les devins, les poètes et les médecins ; de là, ils s'élèveront aux suprêmes honneurs des dieux, partageant la demeure des autres immortels, seront délivrés des soucis des hommes, des souffrances et de la mort. » Il se complaisait à célébrer sa valeur personnelle comme médecin et pensait que ceux à qui il faisait l'insigne honneur d'enseigner ses connaissances médicales étaient les plus heureux humains : « Tous les remèdes des maladies et tout ce qui est capable de rendre la vigueur aux vieillards, tu vas l'apprendre et c'est à toi seul que je révélerai tout cela... Tu ramèneras de l'Hadès l'homme déjà mort. » Ses concitoyens prenaient ces beaux discours pour argent comptant et Héraclide (1) jurait ses grands dieux qu'il avait ressuscité une femme, morte en apparence et présentant déjà la rigidité du cadavre.

Bien d'autres prodiges lui étaient encore attribués. Il provoquait à volonté la pluie ou le beau

(1) Héraclide, ap. *Diog. Laërce*, VIII 61, 67.

temps. Il fit cesser la peste, qui désolait Sélinonte, en détournant un fleuve de son cours et en le faisant traverser des marais, voisins de la ville, marais dont les exhalaisons avaient été l'origine de l'épidémie (1). Il interdit à des vents nuisibles l'accès d'Agrigente (2). Le fait est raconté différemment par Timée et par Plutarque, mais le récit de Timée est certainement plus conforme à la tradition originale. D'après lui, Empédocle aurait, par magie, recueilli les vents dans des outres semblables à celles de l'Eole d'Homère. Plutarque donne une interprétation plus naturelle du miracle, disant qu'Empédocle a fermé la gorge à travers laquelle passaient les vents, en tendant des peaux d'ânes d'une montagne à l'autre.

Timée regarde Empédocle comme un disciple de Pythagore (3), ajoutant qu'il fut exclu de l'école pythagoricienne pour avoir dérobé des discours. Ce qui prouve qu'il a fréquenté Pythagore, c'est qu'il a une peur atroce des fèves : « Malheureux, malheureux que vous êtes, s'écrie-t-il, que vos mains ne touchent pas aux fèves. » A Pythagore seul il a pu emprunter sa théorie originale de la transmission des âmes par métempsycose. Dans des vers qui nous sont parvenus, il déclare se souvenir de

(1) Diogène Laërce, VIII, 70.
(2) Timée, ap. *Diog. Laerc.*, VIII, 60 ; Plut. *Curios.*, I, p. 515 ; Clémemt d'Alexandrie, *Strom.*, VI, 630.
(3) Ap. Diogène, VIII, 54.

son existence passée dans le ciel : il a été précipité sur cette terre ; mais il ne s'en émeut pas, car il sait que les hommes pieux doivent retourner vers les dieux. Au cours de leurs transmigrations, les démons réprouvés entrent, suivant la noirceur de leurs forfaits, dans des corps d'animaux ou de végétaux. A cette théorie se rattache la défense de manger la chair des animaux et de les tuer ; ces deux actes sont aussi criminels à ses yeux que d'assassiner son semblable et de se repaître de sa chair.

Voici ses petites idées sur la métempsycose : « Il est une loi fatale, un antique décret des dieux, à jamais confirmés par leurs serments immuables : Si quelqu'un par sa faute souille sa main d'un meurtre ou s'il ose violer un serment, pendant 30.000 saisons il errera loin des bienheureux, revêtant successivement les formes mortelles les plus variées, passant de l'un dans l'autre des douloureux sentiers de la vie. Tel je suis aujourd'hui, exilé loin des dieux, errant, soumis aux fureurs de la Haine... car j'ai déjà été garçon, fille, arbrisseau, oiseau et, dans la mer, un muet poisson. »

Tout ce qu'il se soit hasardé à dire en anatomie, c'est que « toute jointure est formée de deux pièces qui s'articulent ». Ce n'est point compromettant.

La sueur et les larmes résultent d'une décompo-

sition du sang (1). La chaleur les rend plus fluides et plus subtiles que le sang et c'est ce qui explique leur écoulement. Le lait de femme a la même origine et il apparaît le dixième jour du huitième mois de la gestation ; c'est « du pus blanc ». L'âme est placée dans le sang.

Les animaux ont la colonne vertébrale disposée telle que nous la voyons, parce qu'en s'incurvant sur elle-même pendant la période de gestation, il lui est arrivé de se briser (2).

La nutrition a lieu chez les animaux comme chez les végétaux, par l'assimilation de substances homologues ; la croissance est déterminée par la chaleur, dont la diminution cause la décrépitude de la vieillesse, ainsi que le sommeil et dont la disparition complète amène la mort.

La première inspiration de l'animal a lieu lorsque s'évacue le liquide qui baigne le nouveau-né et que l'air extérieur se précipite pour combler le vide dans les canaux béants ; ensuite, la chaleur interne tendant à s'échapper au dehors, repousse l'air et il y a expiration ; elle cède à la pression de l'air et lui permet de rentrer : nouvelle inspiration. Enfin à l'état normal, chez l'adulte, la respiration a lieu par un mécanisme différent ; à quel moment et pour quelle raison ce mécanisme nouveau se

(1) Galien. *H. phil.*, c. 36.
(2) Aristote. *Parties et marche des animaux*, I, 1, 15.

substitue-t-il à l'ancien ? Empédocle eut été sans doute fort embarrassé de l'expliquer. La respiration a lieu alors non seulement par la trachée, mais par la surface cutanée entière, par suite du mouvement général du sang. Quand le sang se retire de la périphérie du corps, à la façon d'une marée descendante, l'air pénètre par les pores de la peau ; quand il y revient, l'air est de nouveau refoulé (1). Il définit la léthargie : un état dans lequel le corps peut se conserver trente jours sans respiration et sans pouls.

Les sensations s'expliquent par l'influence des émanations matérielles sur les pores cutanés. En général, les sensations sont facilitées par la similitude qui existe entre les organes des sens et les effluves que les objets odorants envoient vers les pores sensoriels. Pour que la perception se produise, il faut que les parcelles détachées des objets entrent en contact intime avec les parties similaires des organes sensoriels ; soit que la particule impressionnante arrive au centre récepteur par les pores, soit qu'inversement (comme pour la vue) ce dernier se mette en rapport avec la première par un moyen identique (2). La différence des sensations spécifiques résulte de la structure dissem-

(1) Aristote. *De sensu*, 2, *De respir.*, 7, *De generat. anim.* IV ; Galien, XIX, 309, 324, 326 ; Simpl., *De anim.*, p. 167 b., f.; *Plac.*, IV, 22, V, 15, 3.
(2) Théophraste, *De sensu*, 7.

blable des pores ; chaque sens ne perçoit que ce qui est assez analogue à ses pores pour y pénétrer, tandis que toutes les autres sollicitations n'atteignent pas le sens ou le frappent en le laissant indifférent. Nous nous sommes quelque peu appesanti sur ces considérations de physiologie générale, parce qu'étant pleines de justesse dans leur ensemble, elles ont été confirmées par les résultats précis de l'expérimentation moderne. Ce n'est pas un mince titre de gloire pour Empédocle que d'avoir pressenti plus de deux mille ans avant nous la physiologie élémentaire des organes sensoriels.

Malheureusement, nous ne saurions nous montrer aussi satisfaits de sa conception physiologique de chaque sens en particulier. L'olfaction et la gustation, les plus aisées à démêler, ne sont pas trop maltraitées.

L'odorat et le goût, dit-il, proviennent de ce que des molécules se détachent du solide ou du liquide auxquels elles sont unies et entrent dans les narines ou dans la cavité buccale (1). Les molécules s'introduisent lors des mouvements d'inspiration ; aussi leur présence ne se révèle-t-elle pas, lorsque l'inspiration est pénible et entravée comme dans les rhumes. Mais le fonctionnement de l'ouïe est pour lui un mystère. Il admet que l'audition se

(1) *Placita*, IV, 17; Aristote, *De sensu*, c. 4, 441, a., 4.

produit par le choc du souffle sur les osselets suspendus à l'intérieur de l'oreille, à la façon d'un battant de cloche (1) ; les sons peuvent aussi résulter de l'ébranlement par les ondes aériennes du conduit auditif, façonné en trompette. On lui attribue, mais sans preuves, la découverte du limaçon de l'oreille interne (κοχλιωδης χονδρος).

Inversement, pour la vue, l'influx nerveux doit jaillir de l'œil pour aller se mettre en contact avec les effluves des objets. Empédocle, en effet, se représente l'œil comme une lanterne ; la pupille contient le feu et l'eau enfermés dans les membranes, dont les pores, alternativement appropriés au passage de l'une et de l'autre matière, permettent à leurs émanations de se répandre au dehors. Le feu sert à percevoir les substances claires, l'eau, celles qui sont obscures. Lors donc que les émanations des choses visibles arrivent à l'œil, il sort à travers les pores des effluves, du feu et de l'eau, qui viennent du globe de l'œil : de la rencontre des deux éléments naît la perception visuelle (2). Les yeux clairs contiennent plus de feu et les yeux noirs plus d'humidité (3), les premiers jouissant

(1) Théophraste. *De sensu*, 9 ; Plut. *Plac.*, IV, 16.

(2) Théophraste, *loc. cit.*, 8 sq. ; Aristote, *De sensu*, c. 2, 447 b., 10 sqq., 23 sqq. ; Philopon. *Gen. anim.*, 105 b.

(3) Théophraste, Philopon, Aristote, *loc. cit.* et *Probl.*, XIV, 14, *Gen. anim.*, V, 1, 779 b., 15.

d'une plus grande acuité la nuit, les seconds le jour ; les meilleurs yeux sont ceux où l'eau et le feu sont mélangés en proportions égales : « Il y a deux yeux et une seule vue. » La raison du phénomène lui échappe.

« L'intelligence se nourrit dans les flots agités du sang ; et c'est de là que vient la mobile pensée des hommes, car le sang qui environne le cœur, voilà ce qui pense. » La faculté de penser est formée par une union intime d'éléments, qui se fait surtout dans le cœur, mais aussi dans toutes les parties du corps, entre les quatre éléments dont nous sommes constitués (air, eau, terre et feu). Plus le mélange est homogène, plus le sens et l'esprit sont pénétrants. Là où il n'existe entre les molécules qu'une faible cohésion, l'intelligence est rudimentaire et obtuse ; là où les molécules sont denses et petites, l'intelligence est vive. En revanche, dans le premier cas, il y a plus de persévérance, dans le second plus de mobilité. Si le mélange convenable des éléments est restreint à telle ou telle partie du corps, il détermine mathématiquement la faculté intellectuelle correspondante. En somme, bien qu'il n'émette pas explicitement cette opinion, notre auteur établit une différence entre la connaissance sensible et la connaissance psychique. Comme Parménide, il se défie de la première au profit de la seconde, et lui refuse toute

créance, ne voulant rechercher la vérité qu'à l'aide de la seule intelligence.

Les désirs surviennent aux êtres animés par suite du défaut des éléments qui les compléteraient ; les plaisirs résultent de l'union des choses semblables et congénères.

Les premiers animaux et les premières plantes apparus sur notre globe ne sont nullement nés tels que nous les voyons aujourd'hui ; d'abord ont été créées des parties séparées, incapables de s'ajuster les unes avec les autres ; secondairement, ont eu lieu des assemblages, des alliances entre ces parties dissociées ; en troisième lieu sont apparus les corps complets et définitifs, couronnement d'une lente évolution. A partir de ce moment, les êtres nouveaux, au lieu de se former directement des corps simples, la terre et l'eau, sont issus des êtres complets, grâce à l'abondance des matériaux nutritifs dont la nature est pourvue, grâce aussi au désir des rapprochements sexuels, désir conçu sous l'empire de la beauté des femelles. Les espèces chez les animaux se sont naturellement différenciées par leur genre de vie, les uns s'étant accoutumés à trouver leur subsistance dans l'eau, les autres en plein air, les plus pesants restant à la surface de la terre (1).

(1) Censorinus, IV, 8.

Cette théorie est de tous points remarquable : approfondie, développée, précisée et élargie, elle s'épanouira magnifiquement dans la thèse de l'évolution des espèces de Darwin.

Après d'aussi géniales conceptions, il nous est pénible d'enregistrer les autres points de la doctrine d'Empédocle : ce n'est plus qu'un amas de superstitions.

Les hommes actuels, commence-t-il par affirmer, sont comme des enfants au prix de leurs ancêtres. Tandis que Parménide avait décrété les femmes plus chaudes que les hommes, Empédocle prend le contre-pied de cette proposition, apparemment par esprit contradictoire, les deux affirmations étant également dénuées de bon sens. Les femmes sont primitivement nées dans le Nord, les hommes dans le Midi. Par similitude, les garçons se développent dans la région la plus chaude de l'utérus, les filles dans la plus froide (1). C'est l'écoulement des règles chez la femme qui est cause de la chaleur et du froid ; suivant que cet écoulement est chaud ou froid, récent ou ancien, le germe, quel qu'il soit revêtira le sexe mâle ou le sexe femelle (2).

La mort survient par séparation de l'igné et du

(1) Aristote. *De part. anim.*, II, 2, 648 a., 25 sqq.
(2) Aristote. *Gen. An.*, l. IV, ch. I, 3.

terrestre, dont la combinaison constitue l'homme.

Le fœtus résulte de la réunion de la semence mâle et de la semence femelle. Certaines parties du corps de l'embryon sont virtuellement contenues les unes dans le sperme, les autres dans la semence femelle (1) ; de sorte que ces parties isolées, tendant instinctivement à entrer en contact, décident l'appétit vénérien.

Lorsque le semence pèche par excès ou par défaut, il en résulte des monstres. Le monstre peut aussi être un accident dû à un trouble dans le mouvement processif de la semence, à sa division en plusieurs tronçons ou à un détournement de son but normal. S'il y a division ou surabondance de semence, naissent des jumeaux ou des trijumeaux (2). Si les deux portions séparées de la semence occupent deux endroits d'une égale chaleur, il se forme deux enfants mâles ; les endroits sont-ils également froids, il naît deux filles ; sont-ils d'une température inégale, une fille et un garçon en sont le résultat.

La ressemblance des enfants à leurs parents provient de la prédominance d'une des semences génératrices, la dissemblance résulte d'une dissipation de la chaleur séminale (3). Cependant, à chaleur

(1) Galien. *De sem.*, II, 3, IV, 616.
(2) Censorinus, VI, 9, 10.
(3) Censorinus, VI, 6.

équivalente des semences, le garçon ressemblera au père ; à froid identique, la fille ressemblera à sa mère ; si le sperme du père est plus chaud, le garçon sera semblable à la mère et si le sperme est plus froid, la fille sera semblable à la mère. Le premier, Empédocle donna le nom d'amnios (αμνιον) à la membrane qui renferme le fœtus et ses eaux.

La conformation du fœtus est soumise pendant la grossesse à l'imagination des femmes ; souvent, elles s'éprennent d'une statue ou d'un tableau et ont des enfants qui rappellent par quelque côté cette statue ou ce tableau. Cette grosse erreur est de nos jours encore solidement implantée dans les âmes naïves.

Ætius a soutenu (1) qu'Empédocle avait trouvé la cause de la stérilité des mules dans la petitesse et l'abaissement de leur matrice, disposée avec une ouverture étroite et excentrique, en sorte que la semence n'y peut pénétrer directement. Ætius a certainement paré Empédocle de la théorie d'Alcméon. Les idées d'Empédocle sur la stérilité des mules sont beaucoup plus vraisemblablement celles que lui a prêtées Aristote (2) ; elles sont, s'il est possible, encore plus insoutenables que celles de son contemporain : « Empédocle met en

(1) Ætius, V, 14.
(2) Aristote. *De génér. anim.*, II, 8.

cause le mélange des semences qui, quoique l'une et l'autre soient molles, se durciraient ; car les vides de l'une s'adapteraient aux pleins de l'autre et, dans ce cas, deux choses molles peuvent en créer une dure, comme cela arrive dans l'alliage de cuivre et d'étain. »

C'est à tort que Tourtelle enseigne qu'Empédocle considérait le fœtus comme respirant dans le sein de sa mère, par le mécanisme du va-et-vient du sang de la périphérie du corps vers la profondeur ; Ætius affirme le contraire. Tourtelle n'a d'ailleurs pas commis une moins inexcusable confusion quand il certifie qu'Empédocle assurait que les garçons naissaient du testicule droit de leur père, les filles se réservant de naître du testicule gauche. Nous sommes encore à nous demander où Tourtelle a pu puiser d'aussi fâcheux renseignements.

La formation élémentaire de tous les êtres se rapporte à quatre éléments : la terre, l'eau, l'air et le feu. Les combinaisons de ces principes indestructibles et éternels, en proportion variable, forment tous les êtres de l'univers. Cette indication de quatre éléments est une conception originale d'Empédocle. Elle fit fortune et fut admise sans conteste par tous les médecins et philosophes des âges suivants. Obscurément battue en brèche pendant le moyen-âge par les propositions des alchimistes, qui n'allaient guère pourtant qu'à aug-

menter de très peu le nombre des substances primordiales, la théorie des quatre éléments subsista de fait jusqu'à l'avènement de la chimie moderne. La chair et le sang sont un mélange des quatre éléments à parties sensiblement égales (1). Dans les muscles et les nerfs, une partie de feu et de terre correspondent à deux parties d'eau. Les ongles viennent aux animaux des muscles qui se refroidissent et se durcissent à la surface au contact de l'air (2) ; les os sont une union de deux parties d'eau, deux de terre et quatre de feu.

La naissance des enfants a lieu à sept et à dix mois. Le cœur, qui est l'organe essentiel de la vie, se forme avant tout le reste (3) ; la distinction des articulations commence au trente-sixième jour ; tous les organes ont déjà fait leur apparition au quarante-neuvième jour. Ce sont les ongles dont la formation est la plus tardive.

Un contemporain d'Empédocle, Hippon, croit que le sperme vient des canaux médullaires. Ce qui le prouve, selon lui, c'est que si on tue un mâle aussitôt après l'accouplement, on ne trouve plus sa moelle, qui est épuisée. La semence du père est, dit-il, seule prolifique, en quoi il se sépare d'Empédocle. Mais il attribue, avec lui, les grossesses

(1) *Plac.*, V, 22.
(2) Aristote. *De spir.*, c. 6, 484 a, 38 ; *Plac.*, V, 22.
(3) Ætius, *loc. cit.* ; Censorinus, 6, 1.

multiples au partage de la semence, qui se rend en deux points différents, quand elle est en surabondance.

Bien que disciple d'Empédocle et appartenant à l'école pythagoricienne, Acron doit être considéré moins comme un philosophe que comme un médecin praticien. Il rejeta les raisonnements embrouillés et niais des métaphysiciens, pour ne s'en tenir exclusivement qu'aux résultats obtenus par l'expérimentation. Il mérita les éloges de l'école empirique, dont quelques sectateurs firent remonter l'origine jusqu'à lui. Né vers l'an 480, il florissait à l'époque de la guerre du Péloponèse. D'après Plutarque, Acron arrêta les ravages causés à Athènes par une épidémie de peste, en 430, et sauva plusieurs malades en allumant de grands feux autour d'eux ; la même anecdote a été racontée à propos d'Hippocrate. Le fait est certainement controuvé, car Thucydide (1), témoin oculaire, dans un récit que nous avons rapporté plus haut, ne parle pas du miracle d'Acron, mais déclare au contraire que toute l'habileté des médecins resta vaine en face du fléau.

En contradiction avec les idées de son maître Empédocle, qui ne voyait dans la médecine qu'un chapitre de la philosophie naturelle et prétendait

(1) Thucydide. *Histoires*, II, 49.

expliquer les phénomènes de la santé et de la maladie par les lois de la physique générale, Acron reconnut aux manifestations organiques un caractère spécial et fonda la médecine sur l'observation clinique. Selon Suidas, il laissa un ouvrage en dialecte dorien sur le régime à suivre par les personnes en bonne santé. Vers la même époque, au dire de Galien, un certain Æginius écrivit, le premier, un ouvrage sur le pouls.

CHAPITRE XI

Diogène d'Apollonie. Sa description précise des vaisseaux sanguins. Les sensations ; la poche d'air contenue dans la tête et les ventricules du cerveau. Examen des cinq sens. Le sang lourd et le sang léger ; aperçu de la séméiologie de la langue. Intelligence des animaux qui respirent un air pur et sec ; les oiseaux ne sont stupides que parce qu'ils possèdent la nature des poissons. Si les enfants sont frivoles et hébétés, c'est qu'ils sont humides. Ménon. Diagoras de Mélos ; il laisse une formule de collyre. Son athéisme ; quelques anecdotes. Philistion ; l'épipigma ; usages de certaines plantes. Apollonidès de Cos ; son équipée tragique à la cour d'Artaxerxès, il est enterré vif. Euryphon, le plus ancien Asclépiade de Cnide. Ses ouvrages. Sa méthode générale de traitement ; la maladie livide, l'hydropisie, les cachexies, la tuberculose. Indications du cautère. Comment il attachait les femmes aux échelles et les secouait pour les faire avorter. Démocrite ; des traités qu'il composa ; son entrevue avec Hippocrate. Les causes de la folie, la croissance et la longévité des organismes. La fécondité des porcs et des chiens ; nouvelles recherches sur la stérilité des mulets ; cornes de cerfs et cornes de bœufs. Cause de la chute des dents, fonctions du cerveau et du cœur. Affinité

de l'âme avec la respiration. La mort et la résurrection. Emprunts à Empédocle. La physiologie sensorielle. Classification chimique arbitraire des médicaments : l'acide, le doux, l'astringent, l'amer, le salé, le brûlant, le gras. Quelques médications problématiques : la rave, le raifort, la menthe, la grenade, les os de tête de voleur, la trichinia, la couleuvre pulvérisée. Interdiction du coït. Moyen pour empêcher une femme de mentir. Théories sur la gestation et l'embryologie. Les monstres, le sperme retardataire ; le fœtus qui tette dans la matrice et passe son temps de gestation à mouler ses membres sur ceux de sa mère ; apparition successive des divers organes.

Conclusion : ce qu'Hippocrate doit à ses devanciers.

Diogène d'Apollonie fixera notre attention un peu plus longuement. Contemporain d'Anaxagore, il naissait vers 469 av. J.-C. ; avec Anaxagore il partageait cette opinion que les animaux (1) et les plantes (2) étaient nés sur notre globe sous l'influence de la chaleur solaire. Diogène expliquait d'une manière analogue la génération actuelle des êtres animés : la chaleur vivifiante du corps de la mère exerce une action semblable sur

(1) Plut. *Placita*, II, 8, 1 ; Stob. I, 358.
(2) Théophraste, *Hist. plant*, III, 1, 4.

la substance fournie par le père (1). L'âme est matérielle : c'est tout simplement de l'air chaud et sec. Son essence vient en partie de la semence (2), en partie de l'air extérieur, qui entre dans les poumons après la naissance (3) ; la chaleur de l'âme est une émanation de la chaleur de la mère. L'âme, cet air chaud qui constitue le principe vital, coule dans les veines avec le sang, mais ne réside dans aucun organe en particulier (4).

Et à l'occasion de cette assertion, il entreprend une étude détaillée et précise du système qu'il nomme veineux (lisez système artériel). Aristote (5) a eu l'heureuse idée de citer dans sa totalité la description angéiologique de Diogène ; cette description est si précise qu'elle suppose de toute nécessité des dissections antérieures et fait de Diogène le premier auteur qui se soit livré à des travaux pratiques d'anatomie macroscopique. Ce fut là son grand, mais unique mérite, car le reste de son œuvre est insignifiant, pour ne pas dire enfantin.

Aristote rapporte ainsi l'étude par Diogène de l'appareil circulatoire :

« Voici l'organisation des veines (prononcez artères) du corps humain. Il en existe deux, qui sont

(1) Censorinus, *De die natali*, c. 5, 9 ; *Plac.* V, 15, 4, etc.
(2) Clément. *Pædag.* I, 105, c.
(3) *Plac*, V, 15, 4.
(4) Théophraste. *De sensu*, ch. 39 sqq.
(5) Aristote. *Hist. anim.*, III, 2, 511, 2 b., 30.

les plus grosses de toutes. Elles se dirigent par le ventre, le long de l'épine du dos, l'une à droite, l'autre à gauche [les deux artères iliaques primitives] de chaque jambe, du côté où elle est elle-même située. En haut, elles se dirigent dans la tête près des clavicules, en traversant la gorge [les carotides primitives]. C'est en partant de ces deux grandes veines que les autres se ramifient par tout le corps ; les veines de la droite partent de la grosse veine à droite, les veines de la gauche partent de la grosse veine à gauche. Les deux grosses veines se rendent au cœur en longeant l'épine dorsale [aorte et V. cave inférieure]. D'autres, placées un peu plus haut [troncs brachio-céphaliques, V. cave supérieure, sous-clavière et artère humérale] passent par la poitrine sous l'aisselle, pour se rendre chacune à celle des mains qui est de son côté. L'une s'appelle la splénique et l'autre l'hépatique [il y a ici une erreur si énorme, qu'on ne peut guère qu'invoquer une altération du texte]. Les extrémités de chacune se divisent, l'une allant au grand doigt [cubitale], l'autre au poignet [radiale]. De ces deux dernières partent de petites veines qui se ramifient indéfiniment dans la main et les doigts.

« D'autres rameaux plus ténus partent des premières veines et se rendent de la veine droite dans le foie [artère hépatique] et de la veine gauche dans la rate [artère splénique] et dans les reins [artère

rénale]. Celles qui vont aux jambes se divisent vers l'attache de ces membres et se ramifient dans toute la cuisse. La plus grosse de ces veines passe derrière la cuisse [fémorale profonde] où sa grosseur est le plus apparente ; celle qui passe en dedans de la cuisse [fémorale superficielle] a un volume un peu moins développé.

« Ensuite ces veines vont par le genou dans la jambe et dans le pied, comme celles qui s'épanouissent dans les mains ; elles descendent dans le tarse et de là se répartissent entre les orteils. Des grandes veines émergent également beaucoup de petites veines destinées à l'abdomen et aux flancs.

« Celles qui se rendent dans la tête par la gorge paraissent fort importantes dans le cou. De chacune d'elles, à l'endroit où elles se terminent, il se ramifie un grand nombre de veines allant à la tête ; les unes de droite à gauche, les autres de gauche à droite. L'une et l'autre aboutissent à l'oreille [carotides externe et interne]. De chaque côté du cou, il y a une autre veine, qui longe la grande, mais qui est un peu plus petite qu'elle [une des jugulaires]. La plupart des veines qui descendent de la tête viennent s'y réunir [confluent veineux de Pirogoff?] et elles rentrent intérieurement par la gorge. De chacune d'elles partent des veines, qui passent sous l'omoplate et se rendent dans les mains (?). Près de la veine splénique et de la veine hépa-

tique (?), il y en a d'autres moins volumineuses, que les médecins ouvrent quand ils veulent guérir les douleurs sous-cutanées. »

Ces dernières sont sans doute non des artères, mais de véritables veines, puisqu'on les incisait. Il ne paraît pas qu'Hippocrate approuvait ce mode de saignée ; c'est du moins l'avis de Littré (voir sa traduction d'Hippocrate, *Table alphabétique*, à l'article *Saignée*).

« D'autres veines encore partent de celles-là, se rendent sous les mamelles [artères mammaires]. D'autres, qui, de chacune d'elles descendent dans les testicules [ramifications de l'aorte], en passant par la moelle épinière, sont très grèles. D'autres encore, placées sous la peau (?) et au travers de la chair, se rendent aux reins et aboutissent aux testicules chez les hommes et à la matrice chez les femmes [Diogène à certainement pris les uretères pour des vaisseaux]. Les premières qui partent du ventre sont d'abord plus larges ; elles se rétrécissent ensuite, jusqu'à ce qu'elles changent de droite à gauche et de gauche à droite ; on leur donne le nom de veines spermatiques [ce sont toujours nos uretères].

« Le sang le plus épais est absorbé dans les chairs [sang artériel ?] ; le reste, qui se rend dans les différents organes, est léger, chaud, écumeux. »

Du contact de l'air vital avec les impressions

extérieures naissent les sensations ; le sommeil et la mort résultent de l'expulsion partielle ou totale de l'air par le sang (1). Le siège des sensations est l'air contenu dans le cerveau (2) ; ce qui le démontre c'est que nous ne percevons pas les impressions extérieures, quand nous sommes occupés d'autre chose (3).

L'infériorité mentale des gens ivres ou endormis, des enfants et des animaux, résulte de l'état plus dense et plus humide, de la circulation moins parfaite de l'air vital (4). L'air vital est respiré par tous les animaux (5) ; les métaux eux-mêmes ont une faculté analogue, car ils absorbent et rejettent des vapeurs humides. Les plantes sont privées de raison parce qu'elles ne respirent pas d'air (6).

L'olfaction n'est possible que grâce à l'air situé dans l'encéphale : cet air se trouve comprimé plus ou moins, selon l'odeur qui frappe le sens. L'encéphale au contraire est relâché et distendu par de petits vaisseaux, dont la disposition ne permet pas leur impressionnabilité par l'ensemble des odeurs ; au contraire chacun de ces vaisseaux est sensible à

(1) *Plac.*, V, 23, 3.
(2) Théophraste, *loc. cit.*
(3) Ibid.
(4) Théophraste, 44 sqq. ; *Plac.*, V, 20.
(5) Aristote. *De respir.*, c. 2, 471, b., 30.
(6) Théophraste, *loc. cit.*

une odeur en particulier, toujours la même pour un vaisseau déterminé.

Ouvrons une parenthèse au sujet de cet air du cerveau, air chimérique, sur l'existence duquel Diogène revient avec complaisance. Diogène avait dû voir sur les cerveaux des animaux, des cavités occupant les parties centrales de l'encéphale : les ventricules du cerveau. Pendant la vie ces cavités sont remplies par le liquide céphalo-rachidien ; comme après la mort, ce liquide disparaît presque totalement, Diogène s'est imaginé que les ventricules contenaient toujours de l'air et que cet air, situé au centre des organes de la sensation, avait un rôle de premier ordre.

L'olfaction, continue notre philosophe, est plus subtile chez les individus qui ont une moins grande quantité d'air dans la tête, car cet air se mélange plus rapidement. L'odorat est encore favorisé si l'aspiration de l'air se fait par un conduit plus long et plus étroit, car la perception se fait ainsi plus vite ; les gens au nez long et pointu ont un flair infaillible. La sensation olfactive est d'autant plus intense que l'odeur est plus en rapport avec l'air encéphalique. Cette dernière proposition est absurde et il est inutile de lui chercher une signification.

L'audition a lieu lorsque le mouvement de l'air dans les oreilles, engendré par l'air extérieur, pénètre jusqu'à l'encéphale. L'ouïe est d'autant plus

fine que les veines de l'organe son plus ténues, que le conduit auditif est plus court (c'est le contraire du nez) étroit, et direct et que en sus, l'oreille est droite et largement épanouie.

En effet, c'est l'air des oreilles, qui, étant mis en mouvement, meut l'air interne ; si donc le conduit est trop large, le mouvement de l'air, ne venant pas actionner un point nettement circonscrit de l'organe, produit une résonance et un bruit inarticulé.

La condition primordiale de la vision, c'est l'apparition de l'image sur la pupille ; le mélange avec l'air encéphalique entraîne la sensation. Une preuve : c'est que s'il y a inflammation des vaisseaux sanguins, il n'y a pas rapport avec l'air interne et la vue est abolie, bien que l'image existe toujours. Comme pour l'ouïe, la vue est perçante si les veines sont ténues, si l'air interne est restreint et si le globe oculaire est brillant. Ce sont surtout les couleurs opposées à l'œil qui sont le plus aisément perçues. Ainsi, les yeux noirs voient mieux le jour, les yeux clairs la nuit.

Le goût est dû à ce que la langue est formée d'un tissu relâché et délicat. Nulle intuition des papilles gustatives.

La peine et le plaisir se produisent de la façon suivante : quand l'air, en grande quantité, se mélange au sang et le rend léger, conformément à la

nature (?) et en pénétrant par tout le corps, il y a plaisir ; quand le mélange ne se fait pas selon la nature, le sang tombe, devient plus faible et plus épais et une vive affliction nous envahit. La même explication, pleine de clarté, vaut pour la confiance, la santé, la défiance et les maladies ; la lourdeur du sang et son mélange contre nature causent tout le mal. La langue est l'organe qui permet le mieux d'apprécier le bien-être, mais elle est très délicate, d'un tissu inextricable et toutes les veines s'y donnent rendez-vous ; aussi fournit-elle de nombreux symptômes dans les maladies. Ce dernier signe de séméiologie est très juste, mais ne représente, en somme, qu'une idée raisonnable égarée au milieu de billevesées.

Nous avons vu Diogène faire dépendre de l'humidité : le sommeil, l'ivresse, la congestion. Quoi d'étonnant, à ce que, selon lui, l'intelligence soit tributaire d'un air pur et sec ? Que l'humidité lui soit nuisible, gardons-nous d'en douter : la preuve en est éclatante dans l'infériorité intellectuelle des animaux, qui respirent directement l'air sortant de terre et ont une alimentation plus humide que la nôtre. Vous vous imaginez peut-être que Diogène, considérant que les oiseaux respirent un air pur au sommet des arbres, leur a concédé une intelligence formidable ? Il n'y aurait pas manqué, mais au dernier moment, il leur découvre un vice rédhibi-

toire, « ils respirent un air pur, *mais leur nature est semblable à celle des poissons* ; leur chair est très agglomérée et ne permet pas à l'air de circuler commodément par tout le corps, mais l'arrête dans la cavité interne ; aussi, digèrent-ils rapidement leur nourriture et sont-ils *dénués de raison.* » Voilà ce qu'il en coûte d'avoir une nature de poisson !

Question de nourriture et de constitution anatomique de la bouche mises à part, la structure de la langue n'est pas sans importance : les animaux ne sauraient converser entre eux. Pour les plantes, c'est autre chose : n'ayant pas de cavité interne et ne laissant pas pénétrer l'air dans leur interstice, elles sont absolument dépourvues de pensée.

Le même inconvénient prive les enfants de raison : chez eux, l'élément humide est largement représenté, de sorte que l'air ne peut circuler dans tout le corps, mais se ramasse vers la poitrine, ce qui rend les enfants hébétés, niais et frivoles. S'ils sont irascibles, versatiles, merveilleusement portés à passer d'un extrême à l'autre, c'est que l'air s'échappe de leur corps avec une désespérante facilité ; il ne reste plus en eux que l'humidité et ses funestes conséquences : la colère, l'inconstance et l'illogisme. La stagnation de l'air est encore cause de l'oubli ; l'air intérieur du corps restant immobile, le commerce entre les diverses parties

du corps ne s'établit que malaisément. En exigez-vous une preuve : lorsque vous cherchez à vous souvenir, vous ressentez un embarras vers la poitrine ; dès que la mémoire vous est revenue, votre angoisse se dissipe et votre peine s'évanouit en fumée.

Diogène assure que le corps des garçons est formé pendant le quatrième mois qui suit la conception ; les filles ne sont formées qu'au cinquième mois (1). Les chairs apparaissent les premières, puis les os et en dernier lieu les nerfs (2).

Diogène avait sans doute écrit des ouvrages de zoologie ; il avait même étudié la physiologie respiratoire chez les poissons et chez les huîtres.

Un certain Ménon, sur lequel nous n'avons aucun renseignement biographique ou doctrinal, vivait quelques temps avant Hippocrate. Il avait, au dire de Galien, composé un ouvrage remarquable sur les sectes médicales de la Grèce primitive ; la disparition de cet ouvrage est une perte inestimable.

L'histoire de Diagoras, originaire de l'île de Mélos, est purement anecdotique ; il vivait du temps de Démocrite. Ætius consigne, comme étant de Diagoras, la formule d'un collyre composé de roses, d'antimoine, de rouille, de paillettes d'airain

(1) Censorinus. *De die natali*, IX.
(2) Censorinus, *loc. cit.*, VI

et *d'opium* et qu'il assure être d'une grande efficacité contre les ophtalmies chroniques (1). Il est vrai d'ajouter que Pline dément catégoriquement Ætius. Ce dernier fait entrer en effet *l'opium* dans la composition du collyre dit de Diagoras; or, Pline écrit la phrase suivante: « Le pavot noir est soporifique par le suc que fournit l'incision de la tige, au moment où la plante commence à fleurir. Il (Diagoras) *en condamne complètement l'usage*, défendant de l'employer en instillation, comme étant un poison mortel et en outre parce qu'il nuit à la vue. » Qui croire des deux commentateurs? Leur autorité est misérable à tous deux.

Diagoras avait été surnommé l'athée: « Diagoras, dit Bayle, fut l'un des plus francs et déterminés athées du monde. Il n'usa point d'équivoque, ni d'aucun patelinage ; il nia tout court qu'il y eût des dieux. » On rapporte de lui quelques bons mots (2): se trouvant un jour dans une hôtellerie où le bois manquait, il prit une statue d'Hercule et la jeta au feu, disant: » Fais cuire nos lentilles, ce sera le treizième de tes travaux. » Pas très spirituel, mais jovial.

Philistion fut un médecin assez obscur. Oribase (3) lui attribue l'invention d'un appareil pour réduire

(1) Ætius, lib. VII, cap. 108.
(2) Clément d'Alexandrie. *Admonit. ad gent.*
(3) Oribase. *De machin.*

les luxations de l'humérus. Cet instrument, qui avait la forme d'un π renversé (ᵘ), était de bois et se nommait *épipigma*. Pline (1) dit que Philistion employait les plantes contre diverses affections : il faisait cuire le panais sauvage dans du lait et en donnait quatre onces à ceux qui avaient de la peine à uriner ; cuit dans l'eau, il donnait son panais aux hydropiques, aux tétaniques, aux pleurétiques et aux épileptiques. Il traitait aussi les tétaniques par le suc de chou, arrosé de lait de chèvre et mélangé à du miel et à du sel. L'osmium (basilic ?) était réservé à l'ictère.

Apollonidès de Cos vécut au milieu d'aventures, qui rappellent d'assez loin celles de Démocède de Crotone, mais se terminèrent plus tragiquement. Il était en faveur à la cour des rois de Perse et Ctésias parle de lui dans son histoire persique (2) : « Mégabyse fut dangereusement blessé. Toute la cour de Perse en fut vivement affligée. Apollonidès, médecin de Cos, lui prodigua tant de soins, qu'il parvint, non sans beaucoup de peine, à lui conserver la vie. » Mais, un peu plus loin, Ctésias rapporte une équipée, qui se termina mal pour le médecin.

Après la mort de Mégabyse, Amytis, sa veuve, se sentant légèrement indisposée, appela près d'elle

(1) Pline. *Histoire naturelle*, XX, cap. 15, 2, cap. 34, 2, cap. 48, 3.

(2) Ctésias. *Fragm. de rebus. pers.*

Apollonidès. Le médecin, troublé par ses charmes, lui persuada qu'elle était atteinte d'une affection déterminée par l'hystérie et qu'elle ne saurait recouvrer la santé que par un commerce avec les hommes, souvent répété. Naturellement, plein d'un noble dévouement, il s'offrit pour entreprendre la cure ; son intervention fut acceptée. Cependant Amytis n'eut pas à se louer du traitement, qui ne lui donnait pas les mirifiques résultats qu'elle en attendait. Devinant la supercherie et sentant sa fin approcher, elle résolut de ne pas mourir sans vengeance. Elle confia tout à sa mère, lui révélant comment elle avait été trompée par Apollonidès, et se remettant à elle du soin de son honneur. La mère s'ouvrit de son secret à Artaxerxès. Le prince fit jeter le médecin dans les fers, et après lui avoir fait endurer mille tortures, pendant deux mois entiers, il le fit enterrer vif, le jour des funérailles d'Amytis.

*
* *

Euryphon était contemporain d'Hippocrate, mais plus âgé que lui. C'est un des Asclépiades les plus célèbres de l'école de Cnide ; c'est en tous cas le plus ancien. Cette école était sur bien des points plus avancée que l'école de Cos, comme en témoigne ce passage de Cœlius Aurelianus : « Hippocrate et Euryphon regardent l'hémorrhagie comme une

éruption de sang, mais l'un par les veines (Hippocrate), seulement, et l'autre par les veines et les artères (Euryphon). » C'est, au reste, de cette étrange conception qu'avaient les disciples de Cos, que les artères contenaient non du sang, mais de l'air, qu'est venu le nom d'*artère* (aer, terein, porter de l'air), et que la trachée, qui conduit l'air aux poumons, est dénommée *trachée-artère*. Les disciples d'Hippocrate soutinrent longtemps mordicus que les artères ne contenaient pas de sang, et que les hémorragies par cette voie demeuraient impossibles.

Euryphon a sans doute rédigé plusieurs des ouvrages de la collection hippocratique, entre autres, le *De victu salubri* ; c'est lui encore qui a mis au jour la deuxième édition des *Sentences cnidiennes*, et a composé le traité *Des médicaments substitués*. Si, comme il est probable, le traité *Des affections internes*, et le deuxième livre *Des maladies*, soient son œuvre, on peut juger combien sa pratique était active. Au lieu d'attendre la période critique des maladies, pour intervenir par le traitement, ainsi que le faisait Hippocrate, et en général l'école de Cos, il employait dès l'apparition des premières manifestations morbides, les moyens les plus énergiques pour les combattre. Le feu surtout était manié par lui avec hardiesse et assurance. Il se glorifiait d'être l'élève de l'expé-

rience, et, comme un jour, quelqu'un lui demandait qui avait été son maître : « Le temps », répondit-il.

Il donna la description d'une maladie qui nous paraît bizarre (1), et qu'il nomme *maladie livide*. Bien que sa description soit incomplète, c'est, à notre avis, la méningite qu'il a eu en vue. Qu'on en juge : « La fièvre livide saisit le sommet de la tête ; de temps à autre, la tête toute entière est douloureuse ; le malade vomit de la bile, et, quand la douleur le tient, il ne voit pas, car il est appesanti ; le ventre se resserre ; toute la surface du corps est livide ; les lèvres prennent la couleur que leur donnent les mûres ; le blanc de l'œil est violacé ; le malade regarde comme un individu qui étouffe. Quelquefois cet état est moins violent ; il change souvent. »

Au rapport de Soranus, Euryphon traitait les hydropiques par des purgatifs, des vomitifs et des fomentations chaudes et irritantes. Dans les cachexies et dans la tuberculose, il prescrivait le lait d'ânesse et le lait de femme, en recommandant de têter la femme ou l'ânesse. Il employait le cautère dans la tuberculose et dans la pleurésie purulente (2). Un poète son contemporain, Platon le

(1) Galien. Comm. I, in *Epid.*, VI, 19
(2) Galien, *loc. cit.*

Comique, cite Euryphon comme un des médecins ayant recours à la cautérisation ; cette mention d'Euryphon par un poète de son époque prouve qu'il jouissait de son vivant d'une notable célébrité.

Platon le Comique met en scène Cinésias au sortir d'une pleurésie ; il le représente maigre comme un coucou, la poitrine pleine de pus, le corps comme un roseau et les téguments tout zébrés par les eschares qu'Euryphon lui avait faites en le cautérisant.

L'auteur hippocratique nous dit que les sages-femmes grecques expliquaient la formation du fœtus par la rétention de la semence ; or, comme celle-ci n'était pas solidement fixée, on pensait que les sauts et autres contorsions suffisaient pour le décrocher de l'utérus. C'est sur cette théorie qu'était basée la méthode qu'employait Euryphon pour faire avorter les femmes : la succussion sur l'échelle. La femme était attachée verticalement le long de l'échelle, les pieds en bas et distants du sol ; puis on la secouait vigoureusement pour provoquer l'expulsion de l'embryon. Dans les cas de prolapsus utérin (descente de matrice), la même méthode était appliquée, mais, par un raffinement de cruauté, la femme était fixée à l'échelle, la tête en bas. Après cette agréable manœuvre, qui durait un jour et une nuit, la patiente était couchée sur le dos et on lui ordonnait, pour aider au maintien de

l'utérus dans sa situation normale, des aliments froids, entre autres, de la *ptisane d'orge* (1) (décoction d'orge passée ou non passée).

Pour éviter, après l'opération, la rétention du placenta dans l'utérus, la femme devait boire des tisanes, soi-disant destinées à entraîner l'arrière-faix et dans la composition desquelles entraient le dictame de Crète et la sauge ; on lui plaçait en outre à l'endroit congru des pessaires hémagogues, contenant de la saponaire, de l'iris d'Illyrie, des cantharides et du miel.

*
* *

Nous ne connaissons pas l'année de la naissance de Démocrite ; nous savons seulement qu'il mourut la même année qu'Hippocrate, en 357, et qu'il était plus âgé que lui. Démocrite avait composé, outre des ouvrages de philosophie, de nombreux traités médicaux, tels que les *Maladies pestilentielles*, les *Pronostics*, *Du régime*, *De la fièvre De la toux* (2). Rien ne nous est resté de ses productions. Dans les *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts* de Nancy, de 1836 (3), Franck a réuni les fragments de Démocrite épars dans les écrivains postérieurs ; ces fragments ne s'occupent que de doctrines philosophiques et non

(1) Soranus. *Des maladies des femmes*, 54, p. 123-124.
(2) Diogène Laërce. *Vie de Démocrite*.
(3) Pages 1-26.

de connaissances médicales. Les idées de Démocrite sur la médecine ne nous sont connues que par les appréciations, que nous nous étonnons de trouver flatteuses, des commentateurs de l'antiquité. Ces derniers, en effet, sont presque unanimes à considérer Démocrite comme l'omniscience. Son ardeur pour le travail étant extrême, il avait tout appris, tout soumis à une critique sévère. Dominé par son amour fougueux pour la science, il voyagea dans presque toutes les contrées, visita les régions les plus curieuses et dépensa dans ses pèlerinages savants un patrimoine équivalent à cinq cents mille francs.

De retour en Thrace, il ne songea plus qu'à faire profiter ses compatriotes du fruit de ses immenses travaux. Afin de se posséder tout entier, il s'enfuit dans la solitude, quittant rarement son repaire (1). Cicéron va même jusqu'à assurer que, pour ne pas se laisser distraire par les phénomènes extérieurs les plus courants, il se priva volontairement de la vue. Toujours concentré en lui-même, doué d'une grande puissance de raisonnement, méditant et écrivant sans cesse, il parvint à composer une sorte d'encyclopédie, qui comprenait la totalité des connaissances de son époque. Malgré cette prodigieuse érudition, ses concitoyens ne lui firent-ils pas

(1) Cicéron. *Academ.*, lib. II, par. 23.

l'affront de le croire fou, fou à lier et dangereux? Ils lui députèrent Hippocrate pour le soigner.

Hippocrate trouva notre philosophe commodément installé, disséquant de petits animaux et ayant déjà retiré de ses dissections l'opinion étrange que la folie était causée par les plis des circonvolutions cérébrales. La conversation s'engagea entre les deux savants et se prolongea fort; et tous deux se séparèrent après s'être mutuellement éblouis par leur intelligence et se vouant une estime réciproque. Hippocrate cependant évite bien de parler de Démocrite dans ses écrits; c'est pure ingratitude de sa part, car il doit à son contemporain une foule de connaissances et il est juste de le considérer comme son disciple direct.

Malgré la haute opinion professée à son égard, Démocrite nous semble aujourd'hui bien futile, en dépit de sa prétention de tout expliquer. A son idée, les plantes, dont les canaux vides sont orientés suivant une ligne droite, poussent plus vite que les animaux, mais vivent moins longtemps, parce que les sucs nutritifs parviennent plus rapidement dans toutes leurs parties; elles disparaissent aussi plus rapidement. D'après Elien (1), Démocrite pensait que le lion ne naissait pas aveugle comme les autres animaux, mais venait au monde les yeux

(1) Elien. *Histoire des animaux.*

grands ouverts, que les poissons se nourrissaient dans la mer des particules d'eau douce qui y sont contenues ; que la fécondité des chiens et des porcs dépassait l'imagination, tandis que les mules étaient stériles. Il passait même pour avoir débrouillé l'énigme de cette stérilité des mulets, qui en avait tourmenté bien d'autres avant lui : les canaux prolifiques des mulets sont détruits dans l'utérus même de leur mère, parce que le principe de ces animaux vient de parents, qui ne sont pas de genre identique (1). D'ailleurs, quoi d'étonnant à cela : les mulets ne sont pas un produit naturel ; ils ne sont qu'un adultère, une invention audacieuse et immorale des hommes. Les chiennes et les truies n'ont tant de petits que parce que la nature leur a donné plusieurs matrices que le mâle emplit successivement.

Les bois des cerfs tombent et repoussent par les variations de température dans le corps de l'animal ; les cornes des bœufs sont, par suite de la castration, moins droites, moins fortes et plus longues que celles des taureaux ; la tête des bœufs est plus sèche, parce que les veines y sont moins volumineuses ; les vaches d'Arabie ont des cornes très développées, parce qu'au contraire les humeurs qui affluent à leur tête sont très abondantes.

(1) Aristote. *Generat. anim.*, lib. II, ch. X, 2.

Il indique d'une façon générale les causes de la chute des dents. Elles ne tombent que parce qu'elles poussent trop tôt ; c'est seulement à l'âge adulte que la pousse des dents serait naturelle ; et c'est parce que les animaux tettent que les dents sortent avant l'âge normal.

Démocrite montre la plus grande admiration en présence de l'agencement du corps humain et s'efforce d'en faire connaître les parties avec le plus de minutie possible.

Au cerveau est confié la garde de la forteresse du corps ; il est le souverain maître et il a reçu en partage la puissance intellectuelle ; le cœur s'appelle la reine, la nourrice de la colère ; il est muni d'une cuirasse contre les attaques venues de l'extérieur. En parlant des organes des sens et du langage, Démocrite insiste sur l'appropriation des organes aux fonctions auxquelles ils sont dévolus, sans dire toutefois expressément que ces organes aient été disposés en vue d'un but déterminé, avec intention de finalité, par une nature prévoyante (1).

L'âme est matérielle ; elle est de matière ignée, composée d'atomes subtils, lisses et ronds. Elle est uniformément répandue dans toute l'étendue du corps, mais ses nombreuses manifestations sont réservées à tel ou tel organe : la pensée au cerveau,

(1) Aristote. *De respir.*, 4.

la colère au cœur, le désir au foie. Etant donnée la subtilité et la mobilité des atomes psychiques, de nature ignée, n'est-il pas à craindre que ceux-ci ne soient expulsés du corps par l'air ambiant, tentant de se substituer à eux ? La respiration écarte ce danger. Avec l'air, elle amène constamment dans le corps une nouvelle matière ignée et psychique, qui remplace les atomes disparus et qui surtout, formant un courant en sens contraire, empêche de sortir les atomes retenus dans le corps et leur communique la force de résister à la pression de l'air extérieur.

Quand la respiration s'arrête et quand la résistance intérieure est vaincue par la pression de l'air, le feu interne s'échappe et la mort s'ensuit. Mais comme ces phénomènes ne s'accomplissent pas en un instant. il peut arriver aussi que l'activité vitale se rétablisse, après qu'une partie de la matière psychique a disparu. C'est ce qui aide à saisir le mécanisme du sommeil : pendant sa durée, il n'y a qu'un petit nombre de particules ignées qui abandonnent le corps. La même déperdition d'atomes, mais légèrement plus accentuée, amène la léthargie. Démocrite, du reste, avait écrit un ouvrage sur les morts apparentes (1) sous le titre de Περὶ τῶν ἐν ᾅδου. Dans cet ouvrage, il recherchait, dit Pro-

(1) Alexandre Morus. *Ev. Joh*, 11, 39, p. 34.

clus, s'il était possible de ressusciter les morts (1) et concluait par la négative, si le sujet avait incontestablement trépassé. A ces recherches semble se rattacher la fable rapportée par Julien (2) : il y est raconté que, pour consoler le roi Darius de la perte de sa femme, Démocrite lui promit de la rappeler à la vie, à cette seule condition que le roi ferait inscrire sur le tombeau de sa femme le nom de trois hommes exempts de douleur pendant leur vie entière.

La physiologie des organes sensoriels est en général empruntée par Démocrite à Empédocle.

La vision est la conséquence de l'image : l'air, entre l'œil et l'objet, se concrète, reçoit une conformation définie en se resserrant sous l'action de l'objet visible et des radiations de l'œil voyant, car tout corps émet constamment des effluves. Puis cet air ayant pris une forme matérielle et une couleur fixe, dessine une image sur les yeux humides, car ce qui est solide ne reçoit pas de dessin, ce qui est humide le permet au contraire. Aussi les yeux mous sont-ils plus aptes à voir que les yeux durs. Il faut que la tunique extérieure de l'œil soit aussi mince et aussi résistante que possible, que l'intérieur du globe soit très mou, sans chair serrée

(1) Proclus. Commentaires sur le dixième livre de la *République*.

(2) Julien. *Epist.*, 37.

et compacte, sans liquides épais et gras ; il est nécessaire enfin que les veines soient rectilignes et vides, de façon à prendre une forme semblable à l'effigie, car un objet n'est connaissable que par son analogue.

A son avis, l'audition n'est possible que par l'existence d'un vide intra-auriculaire. L'air tombant dans ce vide produit un mouvement ; si d'ailleurs l'air peut, en général, pénétrer dans n'importe quel organe du corps, il entre surtout et en grande quantité dans les oreilles, là où il y a le plus de vide et il le traverse sans s'y arrêter. Aussi la perception acoustique se fait-elle sentir dans l'oreille et non dans le reste du corps. Une fois dans l'oreille la vitesse du courant fait dissiper l'air, car le son résulte d'un air condensé et pénétrant avec force.

Pour que l'ouïe soit fine, il faut que la tunique extérieure du conduit auditif soit serrée, les veines délicates, vides et bien calibrées, tant dans la tête et au voisinage des oreilles que dans le reste du corps, que les os céphaliques soient épais, l'encéphale soigneusement tempéré et ses tissus ambiants aussi secs que possible ; car, de la sorte, le son pénètre en masse, comme s'il trouvait un vide considérable et il se dissipe incontinent dans le corps, sans être expulsé au dehors.

Démocrite revient encore sur cette notion du

cerveau tempéré en s'occupant de la formation des pensées. La pensée se produit seulement quand l'âme s'allie à un tempérament proportionné et tempéré. Si le sujet devient plus chaud ou plus froid, sa pensée change soudain et la mobilité extrême des pensées chez l'être humain dépend d'oscillations thermiques dont il est inconsciemment la proie à tout moment.

Tout aussi confuses sont les considérations sur l'action organique des médicaments, considérés suivant une classification chimique où domine l'arbitraire. Il distingue, sans justifier aucunement sa nomenclature, les médicaments en : acide, doux, amer, astringent, salé, brûlant et gras. Avec un sang-froid effrayant, il attribue à ces modalités de la matière des formes géométriques et il en déduit des considérations de physique et de pathologie, le tout couvert du clinquant prestigieux d'une science emphatique.

L'acide, avance-t-il, est formé d'atomes anguleux à coudes nombreux, petits et subtils ; grâce à leur mobilité, ils se répandent rapidement partout, tandis que les aspérités dues aux angles contractent et resserrent les organes ; des vides se produisent en conséquence de ce spasme et le corps s'échauffe ; car le vide détermine l'échauffement.

Le doux est au contraire composé de figures arrondies, qui ne sont pas trop petites, en sorte

qu'elles se répandent facilement par tout l'organisme, sans violence, mais en circulant lentement. Il se produit des troubles, parce que le doux s'insinue dans l'intérieur des particules du corps, les fluidifie et les dérange de leur position régulière. Tout ce liquide ainsi créé se met en mouvement et va couler dans les intestins, là où il trouve le plus de vide.

Les atomes constituant l'astringent sont des figures très anguleuses et aussi peu arrondies que possible ; quand ils pénètrent dans le corps, ils oblitèrent les petites veines, arrêtent le cours du sang et par la même occasion le flux intestinal.

L'amer est un agrégat de globules lisses et minuscules, dont toutefois le contour présente des inflexions, ce qui les rend visqueux et adhérents.

De grandes figures, non arrondies, scalènes parfois (il entend par scalènes des figures qui s'enchevêtrent réciproquement), presque dénuées d'inflexions, caractérisent le salé. Ces figures sont grandes, puisque le liquide salé gagne la surface des liquides auxquels il est mêlé ; si elles étaient petites, sous le choc des particules ambiantes, elles pénétreraient par tout le corps ; elles ne sont pas arrondies, puisque le sel a des aspérités, alors que l'arrondi est lisse ; elles ne sont pas toutes scalènes, sans quoi le sel pourrait se pétrir, tandis qu'il est friable.

Le brûlant est microscopique, arrondi avec des angles, mais non scalène ; les aspérités dépendant des angles font qu'il s'échauffe et transperce les corps ; et c'est là le propre de l'anguleux.

Le gras est petit, arrondi et sans angles.

A cette doctrine saugrenue correspondait une pratique médicale monstrueuse et pleine de superstitions, à moins que Pline n'ait menti, ce qui est très possible.

Il défendait de manger des raves, à cause des flatuosités qu'elle produit (1), regardait le raifort comme aphrodisiaque (2) et conseillait l'extrait de menthe avec le suc de grenade, pour arrêter le hoquet et les vomissements (3). Il paraît que dans un de ses mémoires, il attestait que les os de la tête d'un malfaiteur étaient plus utiles pour guérir certaines maladies que ceux de la tête d'un ami ou d'un hôte (4). La trichinia portée en amulette consumait la rate en trois jours (5). La couleuvre servait à la confection de médicaments faisant comprendre le langage des oiseaux. Il condamnait les plaisirs de l'amour, qu'il considérait comme trop violents (6) et comparaît à une épilepsie passa-

(1) Pline, *Hist. nat.*, XX, 8, 1.
(2) Id. XX, 13. 3.
(3) Id. XX, 53, 3.
(4) Id. XXVIII, 2, 3.
(5) Id. XXVII, 114, 1.
(6) Id. XXVIII, 16, 1.

gère, mais il indiquait en revanche un secret pour se procurer des enfants heureux, beaux et bons. Pline a laissé perdre la recette et c'est dommage.

Enfin, il connaissait un agréable moyen pour démasquer l'hypocrisie des femmes : « Si on arrache la langue à une grenouille vivante, sans aucune des parties auxquelles elle tient et si, après avoir laissé retomber la grenouille à l'eau, on applique cette langue à l'endroit où le cœur bat, sur une femme endormie, cette femme répondra avec exactitude à toutes les interrogations. »

Les conceptions de Démocrite sur la génération et l'embryologie n'ont guère d'originalité et sont fortement imprégnées des théories de tous ses prédécesseurs. La semence est secrétée par toutes les parties du corps (1) et les femmes secrètent aussi du sperme comme les hommes, attendu qu'elles ont des vaisseaux semblables et des testicules comme les mâles, mais ces organes sont placés en sens inverse ; de là des désirs plus forts que les besoins. Il fait une distinction entre les éléments visibles de la semence et les atomes de feu ou d'âme qui y sont contenus. La détermination, mâle ou femelle, du fœtus a lieu chez la mère ; c'est la

(1) Aristote. *De generat. anim.*, IV, 1, 764 a, 6 ; 1, 17, 121 b, 11 ; Philop., *De gen. an.*, 81, 6. ; Censorin. *De die nat.*, c 5, 2.

prédominance de l'un des deux spermes qui constitue la différence entre le mâle et la femelle (1).

Un certain Léophane, cité par Aristote (2), poussait même la fantaisie plus avant. Croyant que les filles provenaient du testicule gauche et les garçons du testicule droit, il engageait chaleureusement ses concitoyens à se lier, pendant la copulation, le testicule droit ou gauche, selon qu'ils désiraient une fille ou un garçon.

Les monstres se produisent parce que les deux liquides spermatiques se rencontrent dans la matrice l'un après l'autre, sans être parvenus dans cet organe simultanément. Cette seconde semence, surgissant après l'autre se joint à elle dans l'utérus en bouleversant l'ordre et l'harmonie des membres (3).

Les avortements sont infiniment plus fréquents dans les lieux où règne la chaleur que dans les contrées froides, parce que la chaleur relâche et détend tous les viscères du corps, tandis que le froid les resserre et les raffermit.

Démocrite ne se rend pas un compte très exact du mécanisme de la vie embryonnaire, car il admet que le fœtus se nourrit par la bouche, dans le

(1) Arist., *loc. cit.*, 764 a, 6 ; Philopon, 81, b. ; Censor., *Die nat.*, 6, 5.
(2) Aristote. *De gen. an.*, IV, 1. 15.
(3) Aristote. *De gen. an.*, IV, 3, 25.

ventre de sa mère, en suçant des sortes de tétines, situées dans l'intérieur de la matrice (1). C'est du reste, dit-il, pourquoi, dès qu'il est né, il a l'instinct de sucer les mamelles de sa mère. Cette hypothèse de mamelons utérins, que Censorinus (2) attribue également à Hippon et à Diogène, indique des recherches sur les animaux, car elle décèle la connaissance des cotylédons placentaires (placenta plusieurs fois divisé) qui manquent chez l'homme.

Si le fœtus séjourne aussi longtemps dans l'utérus, c'est moins pour se nourrir que pour mouler ses membres sur ceux de sa mère (3).

La partie du fœtus qui se forme la première est le nombril, lequel retient le fruit dans l'utérus; le froid de l'air contribue à fermer plus hermétiquement l'utérus de la mère et à maintenir l'enfant au repos (4). Les parties extérieures du corps, particulièrement (5) la tête et le ventre, sont constituées plus tôt que les parties intérieures (6); ce sont elles aussi qui se divisent les premières.

Le sujet d'étude que nous nous sommes tracé s'arrête avec Démocrite, le dernier philosophe qui se soit

(1) *Plac.*, V, 16. 1; Aristote. *De gen. an.*, II, 7, 764 a., 19.
(2) Censor., *loc. cit.*, 6, 3.
(3) Aristote. *De gener. anim.*, lib. II, 4, 740 a., 35.
(4) Elien. *Histoire des animaux*, XII, 17.
(5) Censor. *De die nat.*, 6, 1.
(6) Aristote. *Gen. anim.*, II, 6, 5; *Hist. an.*, 740, 13.

occupé de médecine et dont la naissance soit antérieure à celle d'Hippocrate. Hippocrate naquit en 460 av. J.-C. suivant Histomaque et Soranus et mourut la même année que Démocrite. L'importance de ses œuvres, qui sont les premiers traités médicaux que le temps ait épargnés, l'a fait surnommer le *Père de la Médecine*, ce qui laisserait supposer qu'avant ce grand homme la médecine n'existait pas et que brusquement il l'a tirée de l'ombre et en a fait une science exacte. Cette erreur fut longtemps prise pour une vérité. En lisant les écrits d'Hippocrate, on reconnaît que les doctrines qu'il expose ne lui sont pas personnelles, mais partout, au contraire, on sent qu'il s'avance sur un terrain solide et d'ancienne formation. S'il manifeste généralement quelque répugnance à citer les opinions de ses devanciers, préférant réfuter une théorie sans dire à qui il l'a doit, il n'en est pas moins vrai qu'il tient pour respectables les doctrines qui avaient cours avant lui, les doctrines des « anciens », comme il les nomme. Souvent même, il se prononce en faveur de ces idées, les accepte, s'en fait le défenseur et quand il les rejette pour les remplacer par de nouvelles, nous sommes à peu près certains que son appréciation ne présente pas une justesse beaucoup plus grande que celle qu'il s'est donné la peine de détruire.

D'ordinaire même, il ne vise nullement à ce rôle

de novateur, il admet sans discussion ce que lui lègue le passé, s'indigne même à la pensée que la médecine puisse progresser en suivant une méthode autre que celle qu'elle a suivi jusqu'à lui. Dans son Chapitre *De l'ancienne médecine,* il fait nettement paraître ses tendances conservatrices (1): « Notre art, dit-il est *dès longtemps en possession de toutes choses*, en possession d'un principe et d'une méthode qu'il a trouvés ; au moyen de ces guides, on est arrivé à force de temps, à des vérités nombreuses très belles et très utiles. On découvrira tout le reste si un homme intelligent, connaissant ce qui a été fait, s'élance de là vers des horizons nouveaux. Mais, celui qui rejetant ces règles sans en apprécier la valeur, travaille à inventer et croit avoir inventé, en effet, *en suivant une autre voie et un autre mode*, se trompe et trompe les autres. » Quoi de plus franc que cette déclaration : Hippocrate se défend d'avoir rien inventé, ajoutant même que la méthode scientifique générale est si raisonnable qu'il serait téméraire d'en vouloir modifier la direction.

Sans désirer diminuer en rien la gloire d'Hippocrate, nous serons heureux si les lignes que nous avons consacrées à ses précurseurs ont pu sans désavantage les mettre en lumière auprès de la grandiose figure du Père de la Médecine.

Dr MOLLET

22 décembre 1905.

(1) Hippocrate. *De l'ancienne médecine*, 2.

BIBLIOGRAPHIE (1)

Allemand. — Notice sur quelques superstitions et cérémonies en usage chez les anciens dans l'art de guérir. Marseille, 1820, in-8° de 21 p. T[4] 18.

André Pontier. — Histoire de la Pharmacie. In-8° de 730 p. Paris, Doin, 1900. Te[144] 51.

Apollodore. — La Bibliothèque. Traduction française de Clavier, 1805, 2 vol. Inventaire J. 24. 837.

Aristote. — α. Histoire des animaux.
β. Génération des animaux.
γ. Parties et marche des animaux.
Traduction franç. Barthélemy-Saint-Hilaire. Paris, in-8°, Hachette, 1883, 7 vol. 8° S. 3449 (Public).

Apulée. — Œuvres complètes. Traduct. Bétolaud. Paris, Garnier, 1862, 2 vol.

(1) Les numéros et lettres qui suivent l'indication des ouvrages indiquent la cote de ces ouvrages à la Bibliothèque Nationale.

Art dentaire (*L'*). — L'anesthésie à travers les âges. Paris, sept. 1890, p. 225-231.

Ball (*B*). — La médecine mentale à travers les siècles. Paris, Asselin, 1880, in-8° de 39 p. Td[86] 398 A.

Barbillion. — Histoire de la médecine. In-8° de 144 p., Angers, 1886, et in-8° de 144 p., Paris, Dupret, 1886. T[1] 97.

Baudoin (*M*). — 1° Les femmes médecins de la Grèce ancienne. Gazette médic. de Paris, 1901, 2 s., I, 49-51 ; 57-59. In-4° T[33] 25.

2° Femmes médecins d'autrefois. Paris, Institut de bibliographie. In-18, 263 p. 1901. T[8] 48.

Bazin. — Affections pulmonaires dans l'antiquité gréco-romaine. Thèse de Paris, 1891.

Beauregard. — Histoire des drogues d'origine animale. In-8°, Paris, Naud, 1901. T[139] 158e.

Bérard. — Doctrine médicale de Montpellier, 1819. T[e5] 100.

Bernier (*J*). — Histoire chronologique de la médecine et des médecins. Paris, L. d'Houry, 1695. In-4° T[1] 7.

Bibliographia medica. — Paris, Institut de bibliographie, in-4°, 1900, 1901, 1902, 3 vol. Q. 151.

Black (*W.*). — Traduction de l'anglais par Coray. Esquisse d'une histoire de la médecine et de la

chirurgie. Paris, J.-J. Fuchs, in-8°, an VI, 1798. T[1] 28.

Bordeu (*T. de*). — Recherches sur l'histoire de la médecine. In-8° de 347 p. Montpellier, Firmin, 1882, et Paris, Ghio, 1882. Td[64] 131 A.

Bouché-Leclercq. — Histoire de la divination dans l'antiquité. Paris, 1880, 4 vol. R. 1907.

Bouchinet. — Les états primitifs de la médecine. Paris, 1891, in-8° carré. T[2] 43.

Bouillet. — Précis d'histoire de la médecine. In-8° de 366 p. Poitiers, Oudin, 1883, et Paris, Baillière, 1883. T[1] 91.

Bruzon. — La médecine et les religions. Thèse de Paris, Baillière, in-16, 1904, 378 p. Thèse Paris, 1801.

Burette. — Mémoire pour servir à l'histoire du pugilat chez les anciens. Académie des Inscriptions, t. III, p. 268.

Cap (*P.-A.*). — Histoire de la matière médicale et de la pharmacie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Paris, in-8°, 1847, Anvers, in-8°, 1850.

Carrère (*J.-F.*). — Bibliothèque littéraire, historique et critique de la médecine ancienne et moderne. Paris, Ruault, in-4°, 1776, 2 vol. T[8] 12.

Censorinus. — De die natali. Collection des auteurs

latins. Traduction Nisard. Paris, Dubochet, 1846, in-8° (Public).

Chaignet. — Pythagore et la philosophie pythagoricienne. Paris, Didier, 1873. 2 vol. Inventaire J. 17.228.

Chancerel. — Historique de la gymnastique médicale. Thèse de Paris, 1864.

Clavier. — Histoire des premiers temps de la Grèce, depuis Inachus jusqu'à la chute des Pisistratides, pour servir d'introduction à la *Description de la Grèce*, de Pausanias. Paris, in-8°, 1822, 3 vol. Inventaire J. 11.243.

Coakley-Lettson. — Trad. de l'anglais par M. H. Histoire de l'origine de la médecine. Paris, Vve Herissant. In-8°, 1787. T [1] 24.

Cocchi. — Le régime de Pythagore. Paris, 1880. Te [11] 393.

Corlieu. — 1° Etude médicale sur la retraite des Dix-Mille. In-8°, 12 pp. Paris, 1878. T [21] 489.

2° La Chirurgie en Grèce avant l'ère chrétienne. In-8°, 8 pp. Clermont, Daix, 1901. Td [69] 47.

Courtois-Suffit. — Les temples d'Esculape. Paris, Asselin, 1891. T [3] 144.

Daremberg. — 1° Etat de la médecine entre Homère et Hippocrate. Paris, in-8°, 76 pp. (Revue archéologique), 1869. T [2] 27.

2° La médecine dans Homère. Paris, in-8. 1865. T[4] 45.

3° Note pour servir à l'histoire de l'oculistique chez les anciens. Paris, in-8°, 22 pp. 1878. Td[28] 460.

4° Histoire des sciences médicales. Paris, 1870, 2 vol. in-8°. Baillière. T[1] 76.

Debray (T.-F.). — Histoire de la prostitution chez tous les peuples. In-4°. Paris, Lambert, 1879. 4° R. 305.

Delacoux. — Biographie des sages-femmes célèbres anciennes, modernes et comtemporaines. Paris, 1834, in-4° T[8] 26.

Dezeimeris, Ollivier et Raige-Delorme. — Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne. Paris, Béchet jeune. In-8°, 1828-1839, 4 vol.

Diehl.— Excursions archéologiques en Grèce. 1890. 8° J. 5490.

Dignat. — Histoire de la médecine et des médecins à travers les âges. In-8° jésus, 349 pp. Abbeville et Paris, Laurens, 1889. T[1] 101.

Diogène Laërce. — Vie des philosophes. Traduct. Zévort. Paris, Charpentier. 1847. 2 vol. Inventaire R. 33. 806.

Diodore de Sicile. — Bibliothèque historique. Traduct. Hœfer. Paris, Hachette, 1865, 4 vol.

D. L. C. D. M.— Histoire de la médecine, où on

voit l'origine et les progrès de cet art. Genève, J.-A. Chouet et D. Ritter, 1696, In-12.

Dominique (Joseph). — Histoire de la profession médicale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Union médicale, *1847*, I, 203, 215, 235, 281, 321, 357, 429, 465, 525, 561 et 633. — *1848*, II, 21, 107, 117, 143, 167, 179, 339, 387 et 447. — *1849*, III, 57, 81, 169, 357 et 373. T[33] 202.

Dufour. — Histoire de la prostitution chez tous les peuples du monde. Paris, 1854.

Dujardin. — Histoire de la chirurgie. Paris, in-4°. 1774-1780, 2 vol. Td[69] 4.

Dureau (A.). — Contribution à l'étude de la bibliographie médicale. In-8°, 13 pp. Poitiers, Blais et Roy, 1902. Q pièce 1419, et in Bulletin de la société française d'Histoire de la médecine. Paris, 1902, I, 164-174.

Dutertre. — Des anesthésiques dans l'antiquité. In-8°, 22 pp. Paris, 1885. Te[39] 138.

Eloy (N. Fr. J.). — Dictionnaire historique de la médecine ; ce que l'on a dit des dieux et des héros anciens de cette science. Liège et Francfort en foire. J.-F. Bassompierre. In-8°, 1755, 2 vol.

Engelmann (G.-J.). — La pratique des accouchements chez les peuples primitifs. Edition fran-

çaise revue par le docteur P. Rodet. In-8°, Paris, Baillière, 1886. Te [120] 30.

Fluckiger et Hanbury. — Histoire des drogues d'origine végétale. Paris, Doin, 1877. In-8°, 2 vol. Te [138] 236.

Galien. — Œuvres. Trad. Daremberg. Paris. Baillière, in-8°, 1854. T [23] 67.

Galliot. — Recherches historiques, ethnographiques et médico-légales sur l'avortement criminel. Thèse de Lyon, 1884. Th. Lyon, 18..

Gasté (L. J.). — Abrégé de l'histoire de la médecine depuis son origine jusqu'au XIXe siècle. In 8°. Paris, 1835.

Gauthier (P.-L.-Aug.). — Recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples chez les peuples de l'antiquité. Paris, Baillière. In-12, 1844. T [4] 21.

Gellé. — Le culte phallique. France médicale, Paris, 1900. n. s. XLVII, 266.

Gilbert (E.). — 1° Etude synoptique et succincte sur les philtres et les boissons enchantées, ayant pour bases les plantes pharmaceutiques, depuis l'antiquité jusqu'au moyen-âge et à la Renaissance inclusivement. Moulins, in-16, 1870. Te [151] 1.003.

2° La pharmacie à travers les siècles. In-8° 471 p. Toulouse, Vialelle, 1892. Te [144] 38.

3° Philtres, charmes, poisons, in-8°, 85 p. Paris, Renon, 1880.

Girard. — 1° La vie antique. La Grèce. In-8°, 1884.

2° L'Asclépieion d'Athènes. Paris, Thorin, 1881, in-8°. 8° J. 5.825.

Grande Encyclopédie. — Articles divers. Paris, Lamirault et Cie. Public.

Hippocrate. — Œuvres complètes, trad. Littré. Paris, Baillière. In-8°, 1839-1856, 10 vol. T [23] 21.

Hérodote. — Histoires. Trad. Giguet. Paris, Hachette, 1886.

Houdart. — 1° Etudes historiques et critiques sur la vie et la doctrine d'Hippocrate et sur l'état de la médecine avant lui. In-8°, 1836. T [5] 125.

2° Histoire de la médecine grecque depuis Esculape.

Homère. — Iliade. Odyssée. Traduction Pessoneaux. Paris, Charpentier.

Index medicus. — (Annuaire de bibliographie médicale, suite de Bibliographia medica), 1879 et années suivantes, 4° Q.151.

Kurth Sprengel. — Histoire de la médecine depuis son origine ; trad. de l'allemand par A.-J.-L. Jourdan. Paris, Deterville, 1815-1820. In-8°, 9 vol.

Lauth (Thomas). — Histoire de l'anatomie. Strasbourg, in-4°, 1815. Ta [10].

Le Double (*A.-F.*). — La médecine et la chirurgie dans les temps préhistoriques. In-8°, 24 p. Tour, Mazereau, 1889. T [2] 41.

Lemerle (*L*). — Notice sur l'histoire de l'art dentaire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. In-8°, 223 p. Paris, 1900. Td [107] 236.

Leroy (*R.*). — Le mutisme hystérique dans l'histoire. In-8°, 11 p. Evreux, Hérissey, 1902. Td [85] 1241.

Lipinska (*M.*). — Histoire des femmes médecins depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. In-8°, 591 p. Paris, Jacques, 1900. T[6] 45.

Lorenz (*Otto*). — Catalogue général de la librairie française, 1840-1885.

Continuation de ce catalogue par Jordell, pour les années 1886-1890, puis 1891-1899, 15 vol. Paris. Nilsson.

T. XVI, in-8°, 230 p. Paris, Nilsson, 1905. G. 117. Public.

Lucien de Samosate. — Œuvres complètes. Trad. française. Talbot. Hachette, 1879, 2 vol.

Lyriques grecs. — Trad. française. Paris, Lefèvre, 1842.

Malgaigne. — 1° Lettres sur l'histoire de la chirurgie.

2° Sur l'anatomie et la physiologie d'Homère. In-8°, Paris, 1842. T [4] 19.

3° Essai sur l'histoire et l'organisation de la chirurgie et de la médecine grecques avant Hippocrate. Journal de chirurgie, 1846, IV, 303 et 332. T [39] 11.

Masson (*C.*). — Essai sur l'historique et le développement de la médecine légale. In-4°, 98 p. Lyon, Delaroche, 1884.

Mauriac (*E.*). — Etude historique et critique sur les maladies épidémiques de l'antiquité. Thèse de Paris, n° 317. In-4° de 100 p., 1872. Th., Paris, 839.

Ménard (*R.*). — La vie privée des anciens. Paris, Vve A. Morel, in-8°, 1880, 4 vol. 8°. G. 953.

Millous (*P.-L.-E.*). — Essai sur la médecine officielle dans l'antiquité gréco-latine. Thèse, in-8°, 71 p. Bordeaux, Gounnouilhou, 1903.

Noury (*P.*). — Le culte d'Esculape en Grèce. Chronique médicale, n° du 1er décembrs 1905.

Pansier (*P.*). — Histoire de l'ophtalmologie. In-8°, 87 p. Evreux, Hérissey, 1902. Td [88] 1.031.

Papillon. — Les affections nerveuses dans l'antiquité gréco-romaine. Thèse de Paris, 1891.

Pauly (*Alph.*). — Bibliographie historique des sciences médicales. Paris. Tross., 1872. G. 93. Public.

Pausanias. — Description de la Grèce. Trad. française de Clavier. Paris, 1814-1821, 6 vol. Inventaire. J. 10.016.

Peillon (*G.*). — Etude historique sur les organes génitaux de la femme. Thèse de Paris, 1891. Ta[56]39.

Percy et Willaume. — Mémoire proposé par la Société des sciences, belles lettres et arts de Mâcon en 1812 sur la question suivante : Les anciens avaient-ils des établissements publics en faveur des indigents, des malades et militaires blessés et, s'ils n'en avaient point, qu'est ce qui en tenait lieu ? Paris, 1813, in 8.

Petit (*L.-H.*). — Essai de bibliographie médicale. In-8, 251 pp. Paris, Masson, 1889.

Philostrate. — 1° Vie d'Apollonius de Tyane. Trad. franc. de A. Chassang. Paris, Didier, 1862. Inventaire, J. 20 273.

2e Vie des sophistes ;

Pictet (*Ad.*). — Etat de la médecine entre Homère et Hippocrate. Gr. in-8, publication de la Revue archéologique.

Platon. — Les lois. Traduct. Cousin. Tome VIII des œuvres complètes. Paris, Pichon, 1831, p. 243-245.

Pline l'Ancien. — Histoire naturelle. Trad. Littré. Collection Nisard. Paris, Firmin-Didot, 1877.

Plutarque. Vie des hommes illustres. Traduct. Ricard. Paris, Didier, 1843. 4 vol.

Portal. — Histoire de l'anatomie et de la chirurgie. Paris, in-8, 1770. 7 vol. Ta[2] 4.

Ravel. — L'officine des anciens médecins grecs et romains. In-8 de 40 pp. Avignon, Séguin, 1881

Ravon. — Histoire de la médecine des Grecs. Lyon médical, 1901, I, 183-185 ; 602-604 ; et II, 348-384, 491, 527, 779. T [33] 291.

Reinach (S.). — 1° Chronique d'Orient, in Revue archéologique, 1884, 3e série, t. IV, p. 76.

2° Seconde stèle des guérisons miraculeuses. Id.

3° Les chiens et le culte d'Esculape. Id., 3e série, tome IV, p. 129 : 8° V. 584.

4° Traité d'épigraphie grecque. Paris, Leroux, 1885, in-8. 8° J. 1318.

5° Le traitement de la dyspepsie à Epidaure dans le temple d'Esculape. Médecine moderne, 6 fév. 1890, p. 127.

Renouard (P.-V). — Histoire de la médecine depuis son origine. Paris, Baillière, 1846. In-8. 2 vol. T [1] 60.

Revue archéologique. — Année 1863, VIII, p. 469. Article Carle Wescher. 8° V. 684.

Revue bibliographique universelle des sciences médicales. Paris, in-8. Années 1884, 1885, 1886, 1887 et 1888. T [32] 24.

Revue internationale de bibliographie médicale pharmaceutique et vétérinaire publiée par

J. Rouvier. Beyrouth, Paris, 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894. In-8. Q. 1625.

Salètes. — La lèpre dans l'antiquité et le moyen-âge. Thèse de Paris, 1877.

Siebold (*E.-G.-J.*). — Essai d'une histoire de l'obstétricie. Trad. de l'allemand. In-8. Le Hâvre, Lemâle, 1893. Paris, Steinheil, 1893 Te [120] 8 *bis*.

Stein. — Manuel de bibliographie générale. Paris, Picard, 1898, In-8. J. 198. Public.

Strabon. — Géographie. Traduct. Tardieu. Hachette, 1867. 4 vol. Inventaire G. 29. 459.

Tannery (*P.*). — Pour l'histoire de la science hellène de Thalès à Empédocle. Paris, Alcan, 1887. 8° R. 8.251.

Thucidyde. — Histoire. Trad. Levesque, Paris, Lefèvre, 1840.

Tollet. — Les édifices hospitaliers. Paris, 1892, in-folio. Fol° R. 218.

Tourtelle (*E.*). — Histoire philosophique de la médecine depuis son origine. Paris, Levrault. In-8, an XII, 1804. 2 vol. T [1] 40.

Vercoutre (*A.*). — 1° La médecine publique dans l'antiquité grecque. In-8, 58 pp. Paris, Pillet, 1880. T [4] 55.

2° Médecine sacerdotale dans l'antiquité grecque. Paris, Leroux, 1886. T [3] 121.

Villemont (*M.*). — Histoire des maladies vénériennes. In-8, Paris, Grandin, 1882.

Villeneuve. — Essai sur l'histoire philosophique de la médecine dans l'antiquité. Thèse de Paris, 1865.

Witkowski. — 1° Accoucheurs et sages-femmes célèbres. Gr. in-8, 390 pp. Le Havre, Lemâle. Paris, Steinheil, 1891; Te [120] 36.

2° Histoire des accouchements chez tous les peuples — et appendice. 2 vol. Paris, Stenheil, 1887, T [120] 31e.

Xénophon. — Œuvres complètes. Traduct. Talbot. Paris, Hachette, 1879, 2 vol.

Zeller. — La philosophie des Grecs, considérée dans son développement historique. Trad. Boutroux. Paris, Hachette. 1887, 3 vol. 8° R. 1.065.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

Considérations générales. Les dieux olympiens sont des hommes déifiés. Jupiter, Apollon, Priape, Bacchus devant la médecine. Une histoire de Satyre. Junon, Minerve, Aphrodite, Hermaphrodite. Pæon, médecin des dieux. Les petits dieux de la santé humaine. Hercule épileptique et Oreste furieux. Puissance génésique d'Hercule ; ses guérisons ; les plantes dont il usait. Le mystère de sa mort... 1

CHAPITRE II

Mélampe d'Argos, médecin fabuleux ; il guérit les filles de Prœtus et institue des fêtes religieuses 17

obscènes en l'honneur de Bacchus; il soigne l'impuissance d'Iphiclus. Esculape, sa naissance par opération césarienne; autre tradition. Son éducation par le centaure Chiron ; sa thérapeutique végétale, ses essais de petite chirurgie. Jugement sur sa valeur médicale. Bacis. Tirésias et ses continuels changements de sexe. Daphné. Les magiciennes : Hécate, Circé, Médée. Pélias coupé en morceaux par ses filles et mis à la marmite; Glaucé brûlée..... 18

CHAPITRE III

L'enfance de la thérapeutique : les incantations. Apparition simultanée de la médecine et de la chirurgie. Machaon et Podalire au siège de Troie. La médecine chez Homère : l'anatomie y est rudimentaire, la physiologie erronée, la pathologie interne absente, la pratique chirurgicale entre-aperçue. Les recettes magiques, le népenthès. Les blessures. Existence des médecins civils au temps d'Homère.. 38

CHAPITRE IV

Hésiode. Observations médicales dans les *Travaux et les jours* et dans le *Bouclier d'Hercule*. La superfœ-

tation, la tuberculose, les aphorismes d'hygiène, amour et sécurité. Alcée, Hipponax, Pindare. Orphée : le triomphe de la sorcellerie. Le poème *Des Pierres* ; glorification du médecin. Les médicaments minéraux : le cristal, la galactite, l'agate, l'opale, la myrrhe, la lépidote, l'aimant faux et le véritable aimant, le jais, l'ostrite, le coryphobe, le corail, la neuritis. Orphée mis en pièces par les femmes thraces. Solon : sa défiance vis-à-vis des médecins. La puissance du nombre sept ; les dix périodes de la vie humaine 60

CHAPITRE V

La médecine religieuse. Les Sibylles, l'antre de Delphes. Le culte d'Esculape. Les Asclépiades, leur hiérarchie. La réception des malades au temple ; les songes et les songeurs de profession, les interprètes des songes. Comment les prêtres opéraient. Les animaux sacrés : les serpents, les chiens et les coqs. La thérapeutique religieuse ; les soins hygiéniques, les bains, le massage, la diète, les exercices physiques, la musique. Les médicaments ; les formulaires des temples : la cendre, les graines de pin, le sang de taureau, l'âne cru, le coq blanc. Aventures de l'orateur Aristide. Le traitement de la dyspepsie. La fourberie des prêtres ; appels réitérés à la bourse des patients ; un puits servant de tirelire. Le temple : choix de son emplacement ; chefs-d'œuvre qu'il contenait. Les temples d'Esculape à Cos, Sycione, Tita-

né, Epidaure, Tithorée, Naupacte, Lacédémone, Mantinée. Les temples secondaires. Les cultes étrangers s'avisent d'entreprendre des cures en Grèce : Sabazius, Sérapis. Les ex-voto, les miracles, les offrandes précieuses, les moulages anatomiques ; la comptabilité du sanctuaire..... 77

CHAPITRE VI

La médecine laïque : son ancienneté, loi de Charondas (600 ans av. J.-C.). Le médecin public : ses émoluments, son élection. Description d'une officine de médecin. Les aides-médecins. Récompenses honorifiques décernées par la cité. Relations des médecins publics avec le temple d'Esculape. Les médecins privés : leurs honoraires. Autorisation du gouvernement pour l'exercice de la médecine. L'enseignement médical : les écoles de Cos, de Cnide et Rhodes; appréciation de leurs théories. La peste d'Athènes. Folie de Cléomène, roi de Sparte. Dix mille guerriers empoisonnés par du miel. La thérapeutique : l'anis, la sauge, les fruits du cèdre, l'opium, la mandragore. Le cautère, la saignée, l'avulsion des dents. Les eaux minérales et les gaz naturels ; les massages. Lois de Lycurgue : le repas spartiate, les exercices physiques, la pédérastie, l'enlèvement des épouses, l'encouragement à la prostitution, l'éducation des enfants. L'exercice de la médecine dans les gymnases ; Iccus de Tarente, Hérodicus de Sélivrée. Les inspecteurs des gymnopédies..... 122

CHAPITRE VII

Les accouchements, cérémonies religieuses. Accouchements à Lacédémone. Sages-femmes, accoucheurs. Evaluation de la durée des grossesses. L'avortement autorisé par la loi; procédés des avorteurs. La médecine militaire 165

CHAPITRE VIII

La médecine chez les philosophes. Comment une méthode irrationnelle les conduisit à des résultats extraordinaires. Pythagore, ses voyages, la légende de sa vie. La métempsycose, l'alimentation végétarienne, l'horreur des fèves, la mélothérapie. Conseils pour bien vivre, croyances supertitieuses. La secte pythagoricienne, l'affiliation, la hiérarchie. Dissolution de la secte ; conséquences heureuses pour l'art médical. Les disciples de Pythagore : Philolaüs, Clinias, Archytas. Les détracteurs de Pythagore..... 176

CHAPITRE IX

Epicharme, poète comique et médecin. Le chou, remède universel ; la rue. Parménide, ses idées sur la génération humaine. Démocède de Crotone. Il exerce successivement à Crotone, Egine, Athènes. Samos. Sa captivité en Perse ; il devient médecin de Darius et guérit Atossa. Du parti qu'il tire de cette guérison. Il termine sa vie à Crotone. Héraclite, sa défiance à l'égard des médecins ; influences de la sécheresse et de l'humidité. Alcméon, ses remarques sur la circulation du sang ; les conditions de la santé. Nutrition du fœtus ; causes de la stérilité des mulets, physiologie des organes des sens. Les chèvres qui respirent par les oreilles. Place de l'homme dans la création. Anaxagore de Clazomène..... 196

CHAPITRE X

Empédocle, sa vie, sa gloire, universalité de son génie. Ses ouvrages. Le thaumaturge. Les emprunts à Pythagore. Fausse théorie de la respiration. Idées justes sur le mécanisme des sensations. Conception matérialiste de l'intelligence. Ebauche remarquable de la théorie de l'origine des espèces et pressentiment du Darwinisme. Les erreurs : les hommes chauds et les femmes froides, les embryons préfor-

més, les monstres, les envies de femmes grosses ; pourquoi le sperme des mulets se durcit. Les quatre éléments de composition des êtres vivants : la terre, l'eau, l'air et le feu. Notions embryogéniques. Hippon. Acron, médecin-praticien 216

CHAPITRE XI

Diogène d'Apollonie. Sa description précise des vaisseaux sanguins. Les sensations ; la poche d'air contenue dans la tête et les ventricules du cerveau. Examen des cinq sens. Le sang lourd et le sang léger ; aperçu de la séméiologie de la langue. Intelligence des animaux qui respirent un air pur et sec ; les oiseaux ne sont stupides que parce qu'ils possèdent la nature des poissons. Si les enfants sont frivoles et hébétés, c'est qu'ils sont humides. Ménon. Diagoras de Mélos ; il laisse une formule de collyre. Son athéisme ; quelques anecdotes. Philistion ; l'épipigma ; usages de certaines plantes. Apollonidès de Cos ; son équipée tragique à la cour d'Artaxerxès, il est enterré vif. Euryphon, le plus ancien Asclépiade de Cnide. Ses ouvrages. Sa méthode générale de traitement ; la maladie livide, l'hydropisie, les cachexies, la tuberculose. Indications du cautère. Comment il attachait les femmes aux échelles et les secouait pour les faire avorter. Démocrite ; des traités qu'il composa ; son entrevue avec Hippocrate. Les causes de la folie, la croissance et la longévité des organismes. La fécondité des porcs et des chiens ;

nouvelles recherches sur la stérilité des mulets ; cornes de cerfs et cornes de bœufs. Cause de la chute des dents, fonctions du cerveau et du cœur. Affinité de l'âme avec la respiration. La mort et la résurrection. Emprunts à Empédocle. La physiologie sensorielle. Classification chimique arbitraire des médicaments : l'acide, le doux, l'astringent, l'amer, le salé, le brûlant, le gras. Quelques médications problématiques : la rave, le raifort, la menthe, la grenade, les os de tête de voleur, la trichinia, la couleuvre pulvérisée. Interdiction du coït. Moyen pour empêcher une femme de mentir. Théories sur la gestation et l'embryologie. Les monstres, le sperme retardataire ; le fœtus qui tette dans la matrice et passe son temps de gestation à mouler ses membres sur ceux de sa mère ; apparition successive des divers organes..... 236

Conclusion : ce qu'Hippocrate doit à ses devanciers 268

BIBLIOGRAPHIE 271

BUZANÇAIS (INDRE). — IMP. F. DEVERDUN

A. MALOINE, ÉDITEUR
25-27, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, PARIS

MALOINE MÉDICALE BIBLIOGRAPHIE

Revue mensuelle

Abonnement, un an : 3 francs.

BRÉMOND. **Rabelais médecin.** Notes et commentaires.
Tome I. **Gargantua**. avec portrait, in-18, 1879. 3 fr.
Tome II. **Pantagruel**, avec préface du docteur Hahn, in-18, 1888, 3 fr.
Tome III. **Le Tiers-Livre**. Notes et commentaires, in-8, 1901, 3 fr.

CABANÈS. **Les morts mystérieuses de l'histoire.** Souverains et princes français, de Charlemagne à Louis XVII. Préface du professeur Lacassagne, in-8, 1901, 6 fr.

CABANÈS. Comment se soignaient nos pères. **Les remèdes d'autrefois.** Remèdes tirés de l'homme. Remèdes fournis par les animaux. Panacés d'autrefois. Remèdes tirés des minéraux, des végétaux. Remèdes secrets. Médications singulières, les effets salutaires du fouet, des maladies qu'on guérissait par l'opération d'Abeilard. Comment les anciens remédiaient à la frigidité, in-18, 1905, 5 fr.

MATIGNON. **Superstition, crime et misère en Chine,** in-8, 1902. avec 75 fig. 6 fr.
Quelques superstitions. Le suicide, Infanticide, Avortement, Les Eunuques, Hystérie et « Boxeurs », A propos d'un pied de Chinoise, etc...

MINIME. Le **Parnasse hippocratique**. Recueil de poésies fantaisistes tirées de différents auteurs plus ou moins drôlatiques sur des sujets hippocratiques de genres divers, hormis le genre ennuyeux, avec 50 ill. de Robida, in-8, br., 1896, 10 fr.

WITKOWSKI. **Curiosités médicales littéraires sur les seins et l'allaitement**, in-8, 1898. avec fig., br. 10 fr.

WITKOWSKI. **Les seins dans l'histoire**, *singularités légendaires sur les seins, l'allaitement, le décolletage et le corset*, avec 254 fig., in-8, 1903, 10 fr.

WITKOWSKI. Memento d'anatomie. Ostéologie Arthrologie. Myologie. Angiologie. Névrologie. Organes des sens. Splanchnologie. **Petits moyens mnémoniques** recueillis et imaginés par le Dr G.-J. Witkowski, suivi de : Ostéologie, arthrologie et myologie, en vers, de Claude Bimet (1664), ouvrage contenant 955 fig. in-12, 1904, 3 fr. 50.

Imp. Deverdun. — Bruxelles.

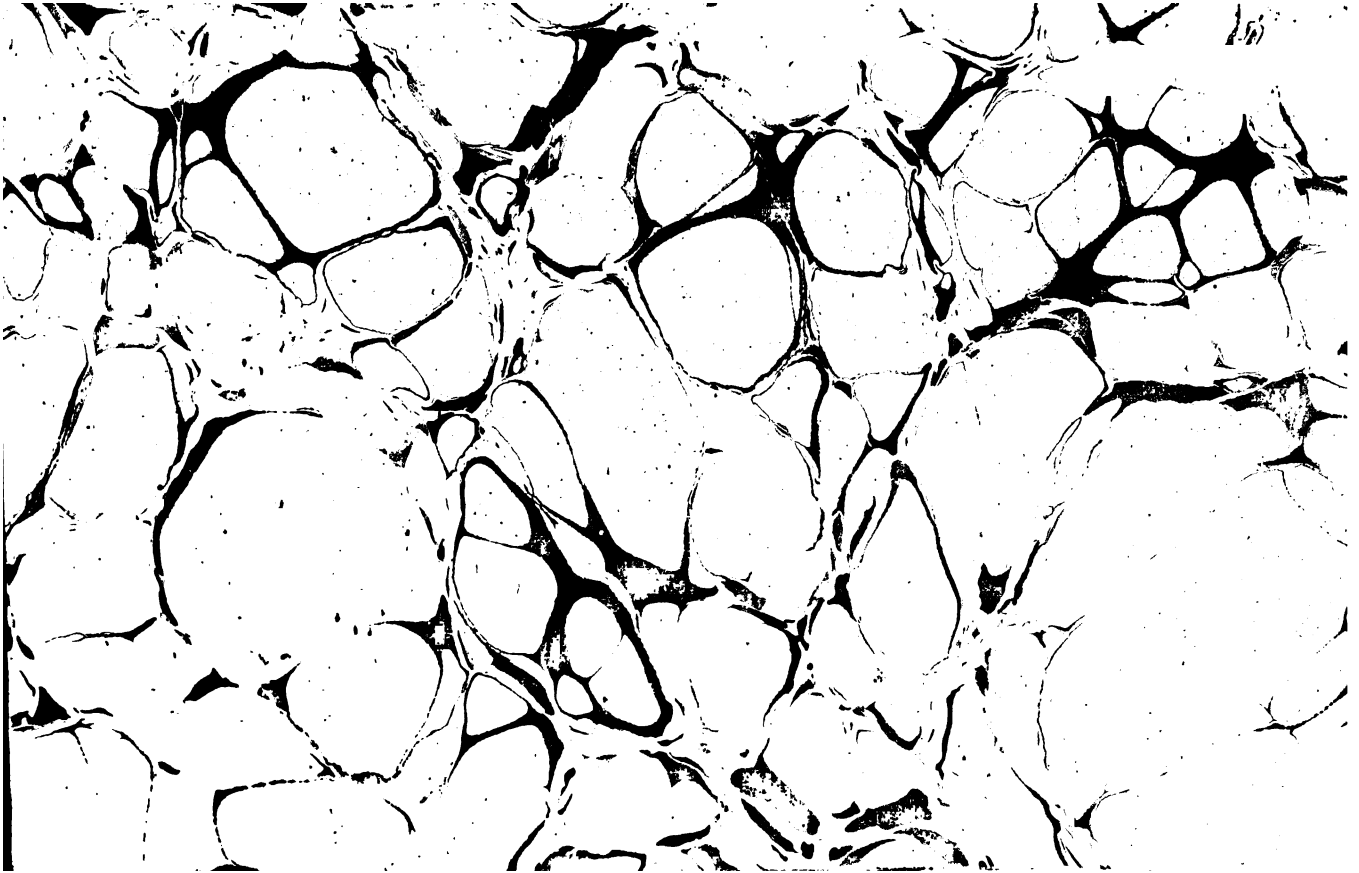

1.F.114.
La medecine chez les Grecs avan 1906
Countway Library
AI86796
3 2044 045 132 313